

Bretagne, Ille-et-Vilaine

Bais,

7, chemin de la Chapelle Saint-Pierre

sous la direction de

Françoise Le Boulanger

Bretagne, Ille-et-Vilaine

Bais, 7, chemin de la Chapelle Saint-Pierre

Code INSEE
35014

N° de site
.

Arrêté de prescription
SRA 2021-050

N° dans le système national d'information
.

Code Inrap
D137374

sous la direction de

Françoise Le Boulanger

par

Françoise Labaune-Jean

Françoise Le Boulanger

Marie Millet

Elsa Jovenet

avec la collaboration de

Philippe Boulinguez

Agnès Chéroux

Fabrice Edin

Mathis Josse

INRAP Grand Ouest

37 rue du Bignon

CS 67737

35577 Cesson-Sévigné Cedex

www.inrap.fr

Janvier 2022

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

6	Fiche signalétique
7	Mots-clefs des thésaurus
8	Générique de l'opération
10	Notice scientifique
10	État du site
11	Localisation de l'opération
13	Arrêté de prescription avec extrait cadastral
19	Projet scientifique d'intervention
22	Arrêté de désignation

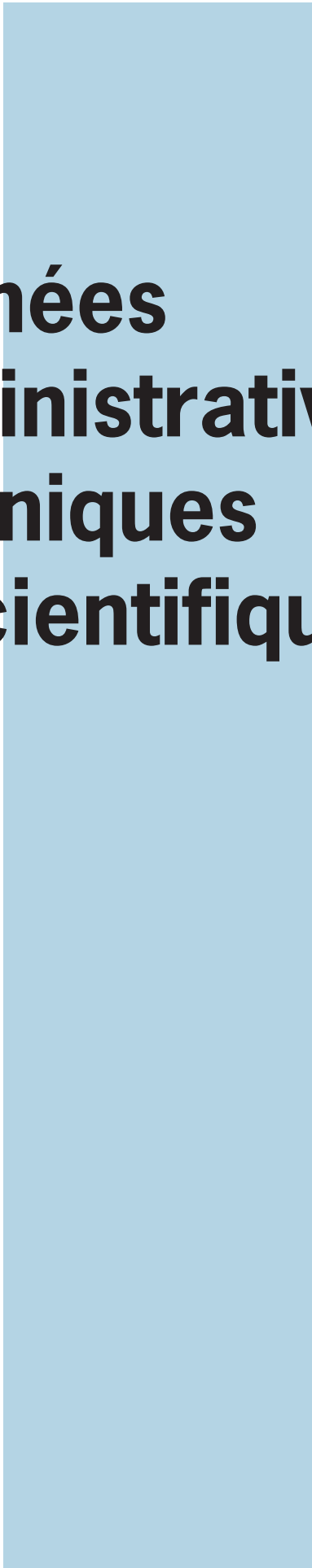
II. Résultats

24	1. Introduction
24	1.1. Raisons de la mise en place du diagnostic archéologique
26	1.2. Données géographique et géologique
26	1.2.1. Contexte géographique
26	1.2.2. Contexte géologique
26	1.3. Le contexte archéologique
28	1.4. Conditions de réalisation de l'étude archéologique
28	1.4.1. La phase terrain
28	1.4.1.1. Le bâti (M. Millet)
28	1.4.1.2. L'exploration du sous-sol (E. Jovenet, F. Le Boulanger)
28	À l'intérieur du bâtiment
29	À l'extérieur du bâtiment
29	1.4.1.3. Au terme de l'intervention
29	1.4.2. La phase de post-fouille
31	2. Présentation des données
31	2.1. Dans les parcelles 19 et 20 : des indices d'occupation essentiellement de la fin du Moyen Âge
31	2.1.1. Les fossés
32	2.1.1.1. Des fossés parcellaires abandonnés à la fin du Moyen Âge
33	2.1.1.2. Un fossé parcellaire présent sur le cadastre de 1827

33	2.1.2. Les fosses et les trous de poteau
33	2.1.2.1. Des structures comblées à la fin du Moyen Âge
36	2.1.2.2. Des structures comblées à la fin de l'époque moderne
36	2.1.2.3. Des structures de l'époque contemporaine
36	2.1.3. Les sépultures (sondage 3) (avec la contribution d'E. Jovenet)
36	2.1.4. Bilan
37	2.2. Dans la maison actuelle
37	2.2.1. Un fossé parcellaire peut-être antique
38	2.2.2. Des sépultures médiévales ? (E. Jovenet)
38	2.2.2.1. Le sondage 2
40	2.2.2.2. Le sondage 9
42	2.2.2.3. Le sondage 10
43	2.2.2.4. Le sondage 11
46	2.2.2.5. Le sondage 12
46	2.2.2.6. Bilan
46	Conservation et biologie
48	Pratiques et architecture funéraires
49	Chronologie et organisation spatiale
50	2.2.3. Des structures et un remblai de l'époque moderne
50	2.2.3.1. Les fossés
50	2.2.3.2. Un aménagement en pierre dans le sondage 2
50	2.2.3.3. Trous de poteau, fosses et structure de combustion
51	2.2.3.4. Un remblai du début de l'époque moderne
51	2.2.3.5. Une canalisation abandonnée à la fin de l'époque moderne
52	2.3. Note sur le mobilier (Fr. Labaune-Jean)
52	2.4. Premières réflexions sur l'ensemble bâti (M. Millet)
55	2.4.1. Le noyau primitif
55	2.4.1.1. Les niveaux
55	2.4.1.2. La circulation verticale
55	2.4.1.3. Les ouvertures, portes et fenêtres
64	2.4.2. Les extensions
64	2.4.2.1. Le premier agrandissement
68	2.4.2.2. La deuxième extension
68	2.4.2.3. La grange
68	2.4.2.4. Les charpentes
70	2.4.3. Bilan
72	3. Conclusion (F. Le Boulanger avec les contributions d'E. Jovenet et M. Millet)
74	4. Bibliographie
75	Table des illustrations

III. Inventaires

78	Inventaire des faits et des unités stratigraphiques
89	Inventaire du mobilier archéologique
90	Inventaire des documents graphiques
91	Inventaire des documents photographiques



I. Données administratives, techniques et scientifiques

Conditions d'utilisation des documents

Les rapports d'opération archéologique (diagnostic, fouille, document final de synthèse, sondage, sauvetage...) sont des documents administratifs communicables au public, en application de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 modifiée et portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public. L'accès à ces documents administratifs s'exerce auprès des administrations qui les ont élaborés ou qui les détiennent, au choix du demandeur et dans la limite de leurs conditions d'accueil. La mise en ligne des rapports **par le SRA Bretagne** a pour objectif de faciliter cette consultation.

La consultation et l'utilisation de ces rapports s'effectuent dans le respect des dispositions du code de la propriété intellectuelle relatives aux droits des auteurs. Notamment en application de l'article L.122-5 du code de la propriété intellectuelle, cela implique que :

- 1) les prises de notes et les copies ou autres formes de reproduction sont autorisées dans la mesure où elles sont strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective;
- 2) toute reproduction du texte, accompagnée ou non de photographies, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations qui doivent être justifiées, par exemple par le caractère scientifique de l'œuvre à laquelle elles sont incorporées, et sous réserve de l'indication claire du nom de l'auteur et de la source (références exactes et complètes de l'auteur, de son organisme d'appartenance et du rapport);
- 3) la représentation ou la reproduction d'extraits est possible à des fins exclusives d'illustration dans le cadre de l'enseignement et de la recherche, dès lors que le public auquel elle est destinée est majoritairement composé d'élèves, d'étudiants, d'enseignants ou de chercheurs directement concernés, et que son utilisation ne donne lieu à aucune exploitation commerciale.

Le non-respect de ces règles constitue le délit de contrefaçon prévu et sanctionné par les articles L.335-2, L.335-3 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Renseignement :

DRAC Bretagne : <http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Bretagne>

Service Régional de l'Archéologie - Centre de documentation archéologique

Campus universitaire de Beaulieu - Avenue Charles Foulon - 35700 Rennes

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Ille-et-Vilaine (35)

Commune
Bais

Adresse ou lieu-dit
7, chemin de la Chapelle Saint-Pierre

Codes

Code INSEE
35014

Numéro d'opération archéologique
Non communiqué

Numéro de l'entité archéologique
Non communiqué

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Lambert 93
x : 380 000
y : 6 776 750

IGN 69
z : 73 m NGF

Références cadastrales

Commune
Bais

Année
2021

Section(s)
AB

Parcelle(s)
19, 20, 615

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement
Non communiqué

Propriétaire du terrain
M et Mme Taburet Dominique
La petite Maufelière 35680 Bais

Références de l'opération
Numéro de l'arrêté de prescription
2021-050
en date du 29 janvier 2021

Numéro de l'arrêté de prescription
modificatif
-

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2021-216
en date du 4 mai 2021

Numéro du projet Inrap
D137374

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement
M et Mme Taburet Dominique
La petite Maufelière 35680 Bais

Nature de l'aménagement
Rénovation de bâtiments et aménagement des alentours

Opérateur d'archéologie
INRAP Grand Ouest

Responsable scientifique de l'opération et organisme de rattachement
Françoise Le Boulanger

INRAP Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné

Dates d'intervention sur le terrain

Préparation
4 juin 2021

Fouille
du 7 juin au 1er juillet 2021

Post-fouille
Novembre 2021

Surface du projet d'aménagement
1883 m²

Surface soumise à prescription :
417 m²

Surface accessible
1883 m²

Surface ouverte
282 m²

fouillée par rapport au projet
14,97%

Profondeur de tranchées (hors sondages profonds et fouille des structures)
minimum : 0,20 m
maximum : 0,80 m
moyenne : 0,50 m

Mots-clefs des thésaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
- ☐ Inférieur
 - ☐ Moyen
 - ☐ Supérieur
 - ☐ Mésolithique et Épipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
- ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ Chalcolithique
- ☐ **Protohistoire**
- ☐ **Âge du Bronze**
 - ☐ Ancien
 - ☐ Moyen
 - ☐ Récent
 - ☐ **Âge du Fer**
 - ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - ☐ La Tène (second Âge du Fer)
- ☐ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
- ☐ République romaine
 - ☐ Empire romain
 - ☐ Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)
- ☒ **Époque médiévale**
- ☐ haut Moyen Âge
 - ☒ Moyen Âge
 - ☒ bas Moyen Âge
- ☒ **Temps modernes**
- ☒ **Époque contemporaine**
- ☐ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Édifice public
- ☐ Édifice religieux
- ☐ Édifice militaire
- ☒ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☒ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☒ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☒ Foyer
- ☒ Fosse
- ☒ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☒ Parcellaire

Mobilier

- nb
- ☐ ☐ Industrie lithique
- ☐ ☐ Industrie osseuse
- ☒ ☐ Céramique
- ☐ ☐ Restes
- ☐ ☐ Végétaux
- ☐ ☐ Faune
- ☐ ☐ Flore
- ☒ ☐ Objet métallique
- ☐ ☐ Arme
- ☐ ☐ Outil
- ☐ ☐ Parure
- ☐ ☐ Habillement
- ☐ ☐ Trésor
- ☐ ☐ Monnaie
- ☐ ☐ Verre
- ☐ ☐ Mosaïque
- ☐ ☐ Peinture
- ☐ ☐ Sculpture
- ☐ ☐ Inscription
- ☐ ☐ Tuiles, fragment de

Études annexes

- ☐ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Acq. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration

...

Générique de l'opération

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Suivi scientifique Inrap
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Suivi scientifique Inrap
Françoise Le Boulanger, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Yves Ménez, SRA	Conservateur Régional de l'Archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elena Paillet, SRA	Conservatrice du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Secrétaire général	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Délégué du Dast	Mise en place et suivi de l'opération
Elodie Craspay, Inrap	Assistante AST	Planification des personnels
Laurent Aubry, Inrap	Assistant technique, région Bretagne	Logistique
Nathalie Ruaud, Inrap	Gestionnaire des moyens du centre	Gestion du matériel

Autres intervenants

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphanie Hurtin, Inrap	Gestionnaire de collections	Gestion, conservation et versement du mobilier archéologique
Christine Boumier, Inrap	Documentaliste	Catalogage et recherches documentaires

Intervenants techniques

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Entreprise Beaussire TP	Entreprise de terrassement Travaux publics	Location de minipelle 5 T

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Levés topographiques
Fabrice Edin, Inrap	Technicien de recherches archéologiques	Conduite de la minipelle, sondages et relevés
Mathis Josse	Stagiaire en topographie	Levés topographiques
Elsa Jovenet, Inrap	Spécialiste - Anthropologie	Sondages, relevés et enregistrement anthropologiques
Françoise Le Boulanger, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Sondages, relevés, coordination de l'opération
Marie Millet, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques et Archéologie du bâti	Sondages, relevés, étude du bâti

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Philippe Boulinguez, Inrap	Topographe	Traitement des levés topographiques
Agnès Chéroux, Inrap	Dessinatrice - Infographe	PAO
Mathis Josse	Stagiaire en topographie	Levés topographiques
Elsa Jovenet, Inrap	Spécialiste - Anthropologie	Étude anthropologique, DAO et SIG
Françoise Labaune-Jean, Inrap	Spécialiste - Céramologie	Étude céramique
Françoise Le Boulanger, Inrap	Responsable de recherches archéologiques	Rédaction du rapport
Marie Millet, Inrap	Technicienne de recherches archéologiques et Archéologie du bâti	Étude du bâti

Notice scientifique

Le diagnostic archéologique effectué dans le bâtiment et ses terres adjacentes au numéro 7, chemin de la chapelle Saint-Pierre à Bais, apporte un lot d'informations importantes.

Tout d'abord, aucune occupation antérieure à la seconde moitié du Moyen Âge n'a été identifiée. La présence d'une occupation antique à proximité, côté nord avec certitude mais aussi peut-être vers le sud, est certifiée par les multiples fragments érodés de terre cuite architecturale notés dans les remplissages de nombreuses structures ou dans des secteurs remblayés plus récents.

Le deuxième résultat important est le repérage de l'extension maximale de l'espace funéraire médiéval vers le sud et vers l'ouest. Il n'a pas été détecté de structures matérialisant les limites. Ces dernières sont déterminées par l'arrêt brusque des rangées nord-sud des tombes dont la densité reste importante. La remarquable homogénéité des pratiques funéraires suggère une même grande phase chronologique qui pourrait couvrir deux à trois siècles. Sous réserve des résultats de l'étude globale à venir, les XI^e-XIII^e siècles sont pressentis. Les quelques squelettes prélevés ici augmentent un corpus déjà très conséquent, dont on sait qu'il est loin d'être exhaustif (fouilles 1986-1987 et 2020-2021). Les sépultures mises au jour dans ce diagnostic et les individus qu'elles contiennent seront intégrés dans le phasage global de développement de l'espace funéraire et dans l'étude anthropologique générale.

La troisième information d'importance est la caractérisation d'une construction trapue de plan quadrangulaire et haute de deux étages desservis par un escalier hors œuvre, édifiée immédiatement au sud d'un chemin est-ouest. Ces deux structures sont implantées dans une partie abandonnée du cimetière, à une quinzaine de mètres au sud-ouest de la chapelle Saint-Pierre. Leur datation, encore incertaine (XIV^e-XV^e siècle ?), sera abordée lors de l'étude générale à venir.

État du site

Comme convenu au moment de la préparation de l'opération avec les propriétaires, les tranchées 4 à 8 ouvertes dans les parcelles 19 et 20 ont été rebouchées par l'Inrap. Les vignettes 3, 2, 9 11 et 12 ouvertes dans le bâtiment ou dans la petite cour côté sud-est sont restées telles quelles, les propriétaires se chargeant de leur rebouchage avec les matériaux adéquats.

Localisation de l'opération

Coordonnées géographiques et altimétriques
selon le système Lambert 93 :

X : 380 000

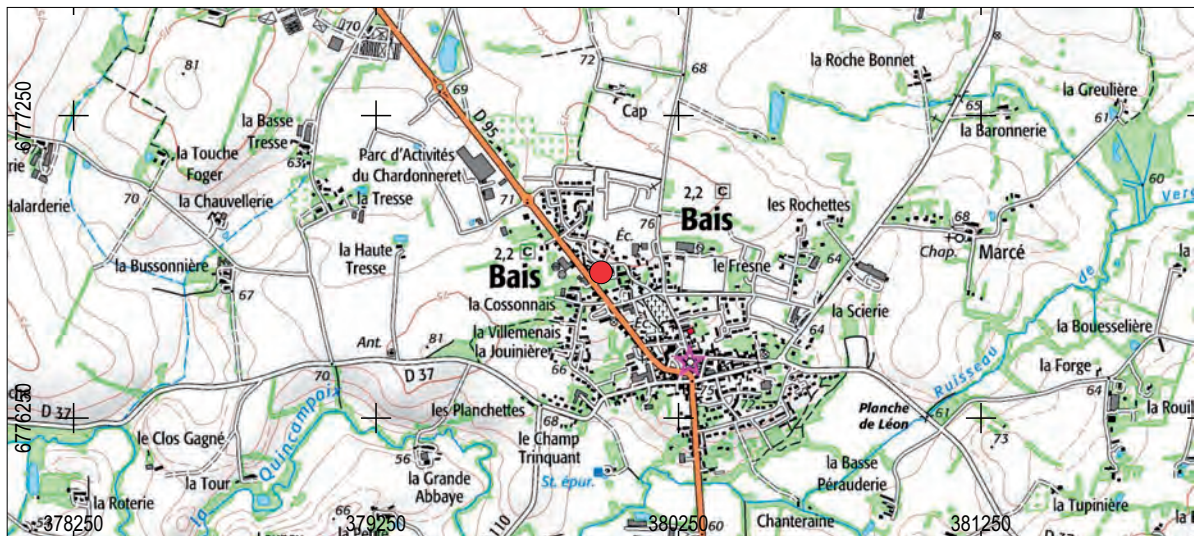
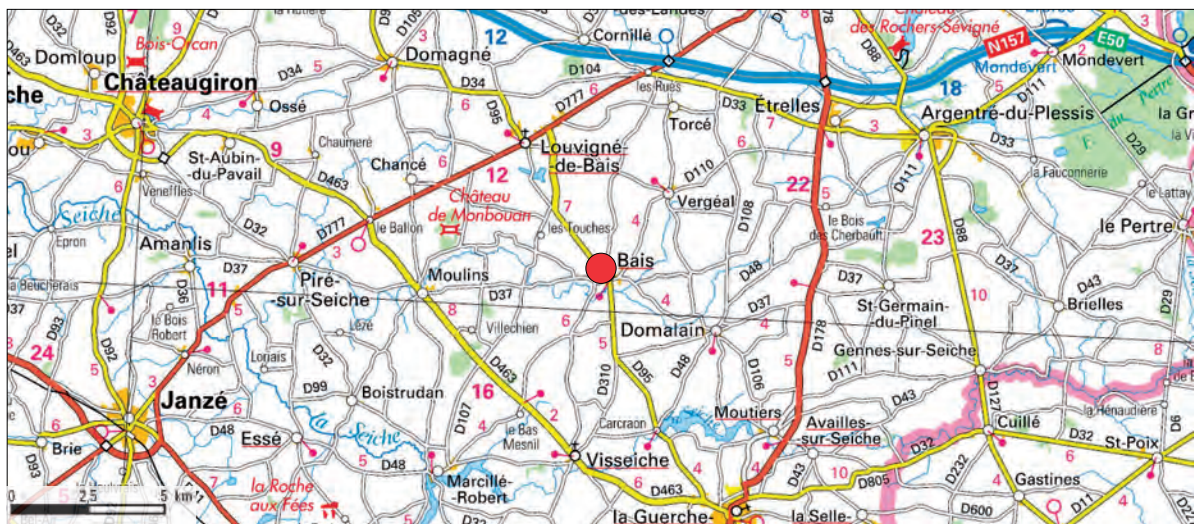
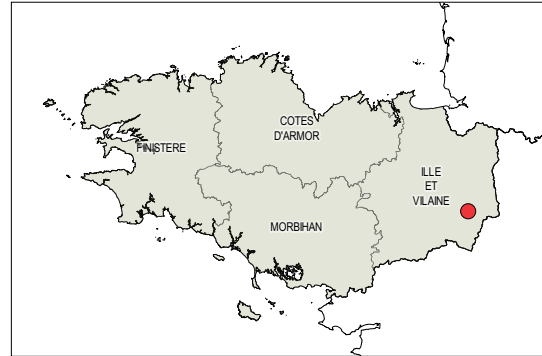
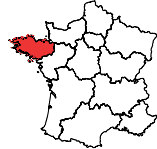
Y : 6 776 750

Z : 73 m NGF

BRETAGNE - Ile-et-Vilaine (35)

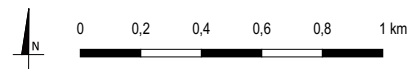
Bais - 7, chemin de la chapelle Saint-Pierre

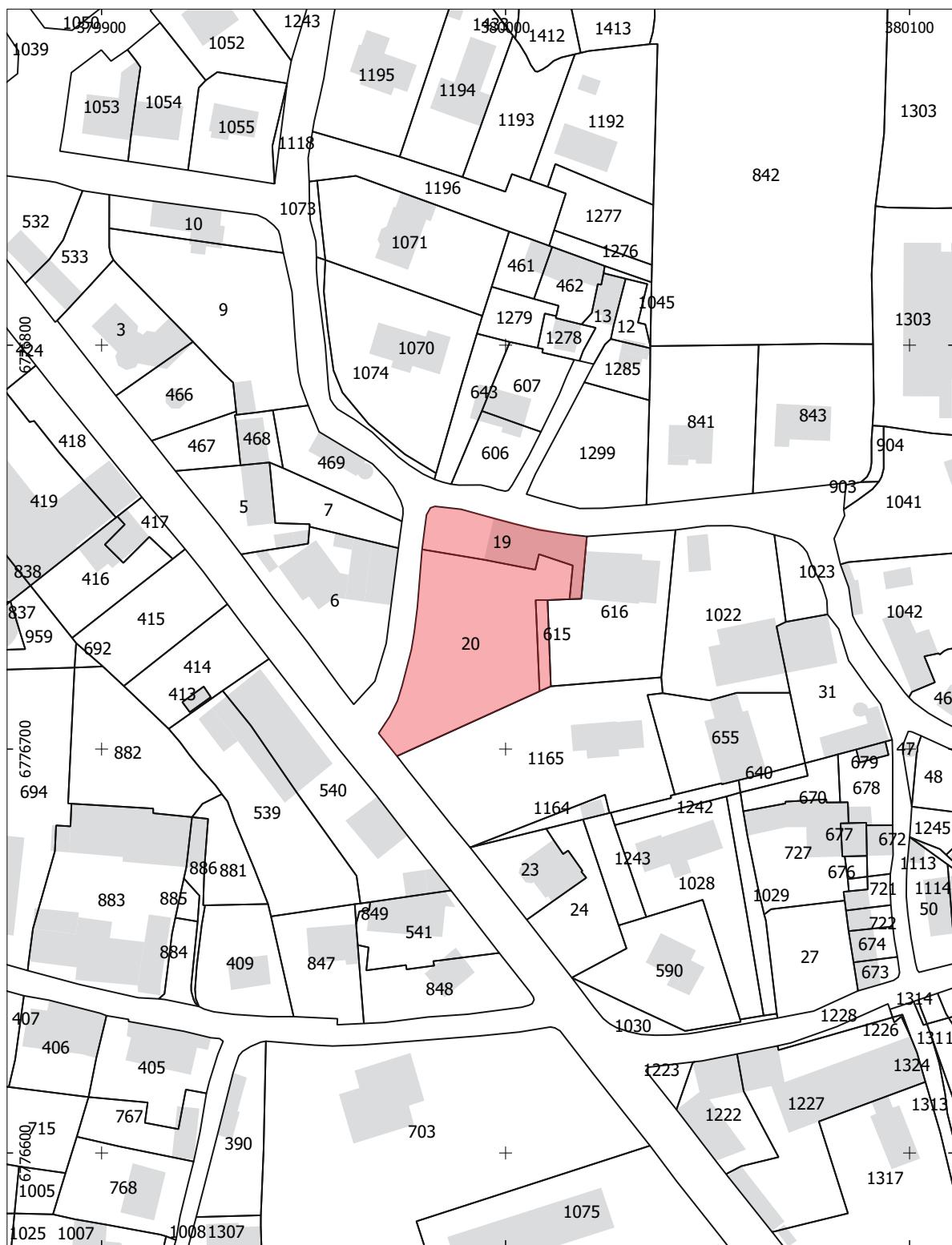
Section et parcelles : AB - 19, 20, 615



● Localisation de l'opération

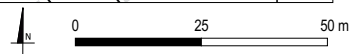
SCR : Lambert 93 - Source : Scan Régional® et Scan25® ©IGN Auteur : A.Chérourx





emprise prescrite de l'opération

SCR : Lambert 93 - Source : BD Parcellaire® ©geojson 2021 - Auteur : A.Chéroux



Arrêté de prescription avec extrait cadastral



Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Elena PAILLET
Poste : 02 99 84.59.00
elena.paillet@culture.gouv.fr
Réf. : 2021/EP/VC65

D37374

COURRIER REÇU LE

03 FEV. 2021

INRAP GO

Direction Régionale
des Affaires Culturelles

Rennes, le 29 janvier 2021

Le Conservateur régional de l'archéologie
à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE Cedex

Objet : prescription de diagnostic archéologique

Réf : BAIS (35)

7 chemin de la Chapelle Saint-Pierre

PJ : arrêté n° 2021-050

Je vous prie de trouver ci-joint les arrêtés portant prescriptions de diagnostics archéologiques relatifs à l'opération rappelée ci-dessus en référence.

Les coordonnées des maîtres d'ouvrage de l'opération sont :

M. et Mme TABURET Dominique
La Petite Maufelière
35680 BAIS

Sauf refus motivé de votre part ou du responsable désigné pour ces opérations, les rapports final d'opération, au format pdf, seront remis et versés en ligne dans la bibliothèque numérique de la DRAC Bretagne et consultable.

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie

Olivier KAYSER



Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de
l'archéologie

Arrêté n° 2021-050 du 29 janvier 2021

ARRÊTÉ n° 2021-050 portant prescription de diagnostic archéologique

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU le code du Patrimoine, partie réglementaire, article R-523-7 ;

VU l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et des fouilles archéologiques ;

VU l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU la demande de déclaration préalable n° DP35014 20 V0034 déposée par M. et Mme TABURET Dominique et Maryvonne, la Petite Maufelière, 35680 Bais, en mairie de Bais le 13 novembre 2020 et accordée le 20 décembre 2020, relatif au projet de rénovation d'une maison et construction d'un préau en extension, 7 chemin de la Chapelle Saint-Pierre à Bais (35), reçus par la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, service régional de l'archéologie le 26 janvier 2021 ;

CONSIDÉRANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. En effet, ils sont situés sur l'emplacement attendu d'une partie de la nécropole mérovingienne de Bais et les élévations de la maison sont susceptibles de présenter des réemplois attribuables à la chapelle, déconstruite après la Révolution française ;

CONSIDÉRANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

COURRIER REÇU LE
03 FEV. 2021
INRAP GO

ARRÊTE

Article 1^{er} : un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrage ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne
Département : Ille-et-Vilaine
Commune : BAIS
Lieu-dit : 7 chemin de la Chapelle Saint-Pierre
Cadaastre : section : AB parcelles : 19, 20, 615

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 417 m², est figurée sur le document annexé au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

Article 4 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à M. et Mme TABURET Dominique et Maryvonne, et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 29 janvier 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
l'adjoint du Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER

Destinataires :

M. et Mme Taburet La petite Maufelière 35680 BAIS
INRAP

Copie :

Commune de Bais



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cahier des charges
annexé à l'arrêté n° 2021-050
portant prescription de diagnostic archéologique**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

région :	Bretagne		
département :	Ille—et-Vilaine		
commune :	BAIS		
lieu-dit :	7 chemin de la Chapelle Saint Pierre		
cadastre : section :	AB	parcelles :	19, 20, 615
pétitionnaire: M. et Mme Taburet			

Emprise du diagnostic archéologique : 417 m²

Objectifs :

Le diagnostic doit permettre de détecter et caractériser les vestiges en documentant notamment leur emprise, leur nature, leur état de conservation, leur profondeur d'enfouissement, leur attribution chronologique et leur contexte environnemental. Ceci doit être précisé pour chaque phase d'occupation repérée.

Le secteur de la Chapelle Saint-Pierre et du Bourg Saint-Pair ont fait l'objet depuis les années 1980 de plusieurs opérations archéologiques qui ont révélé la nature dense des occupations humaines, dès la période néolithique.

La parcelle située en face du projet actuelle fait l'objet depuis la fin 2020 d'une fouille archéologique préalable à l'aménagement d'une maison. La parcelle mitoyenne avait déjà fait l'objet d'investigations en 1986-1987. Ces deux opérations ont permis de confirmer l'existence d'une importante nécropole remontant à l'époque mérovingienne, suivie par l'implantation d'une chapelle au XI^e ou XII^e siècle autour de laquelle l'activité funéraire s'est poursuivie. Les données issues de la fouille encore en cours ont également permis de détailler l'existence d'une forte occupation antique et pré-romane, représentée par des niveaux d'activité artisanale ainsi qu'un possible bâtiment dont la fonction doit encore être précisée.

Les projections sur la distribution des sépultures suggèrent un étirement vers le Sud, lieu du projet actuel. La découverte de deux sépultures en place dans le sol de la maison de M. et Mme Taburet confirme cette hypothèse.

Il conviendra donc de préciser l'étendue possible de la nécropole dans cette zone et de repérer, le cas échéant, des structures correspondant à ses limites parcellaires. Les indices liés à l'occupation antique préalables feront également l'objet d'une recherche fine, les vestiges ayant pu être conservés par un moindre impact du cimetière si celui-ci se révélait moins dense.

Les éléments architecturaux remarquables de la maison feront également l'objet d'un relevé et d'une étude.

Principes méthodologiques :

Ce secteur est donc hautement sensible d'un point de vue archéologique et le diagnostic visera à caractériser l'étendue du cimetière et celle des secteurs antiques ou pré-romans. Il conviendra donc de prendre en considération dès le diagnostic toute la typologie de vestiges qui peut être attendue, dont les vestiges anthropologiques.

La détection des vestiges nécessitera la réalisation de tranchées organisées de façon pertinente à la pelle mécanique munie d'un godet lisse de petite taille. Les tranchées seront réalisées par passes successives. Un détecteur de métaux devra être utilisé aux moments opportuns du décapage.

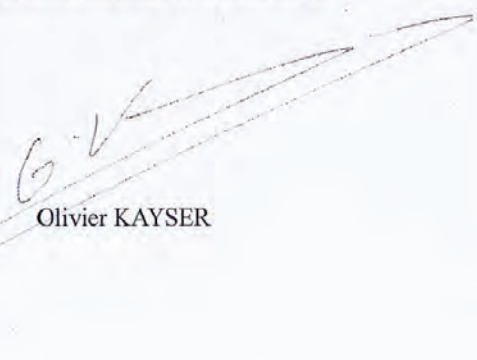
Si des vestiges organisés sont détectés durant cette phase, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures et ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués en fonction des besoins afin de préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné et discuté avec le service régional de l'archéologie. Les strates et structures mises au jour devront être relevées et localisées sur plan et repositionnées par rapport aux données issues des opérations antérieures.

Les murs en élévation feront l'objet d'une prospection afin de déterminer l'origine de certains réemplois remarquables et leur relation éventuelle à la chapelle Saint Pierre ou à d'autres bâtiments contemporains.

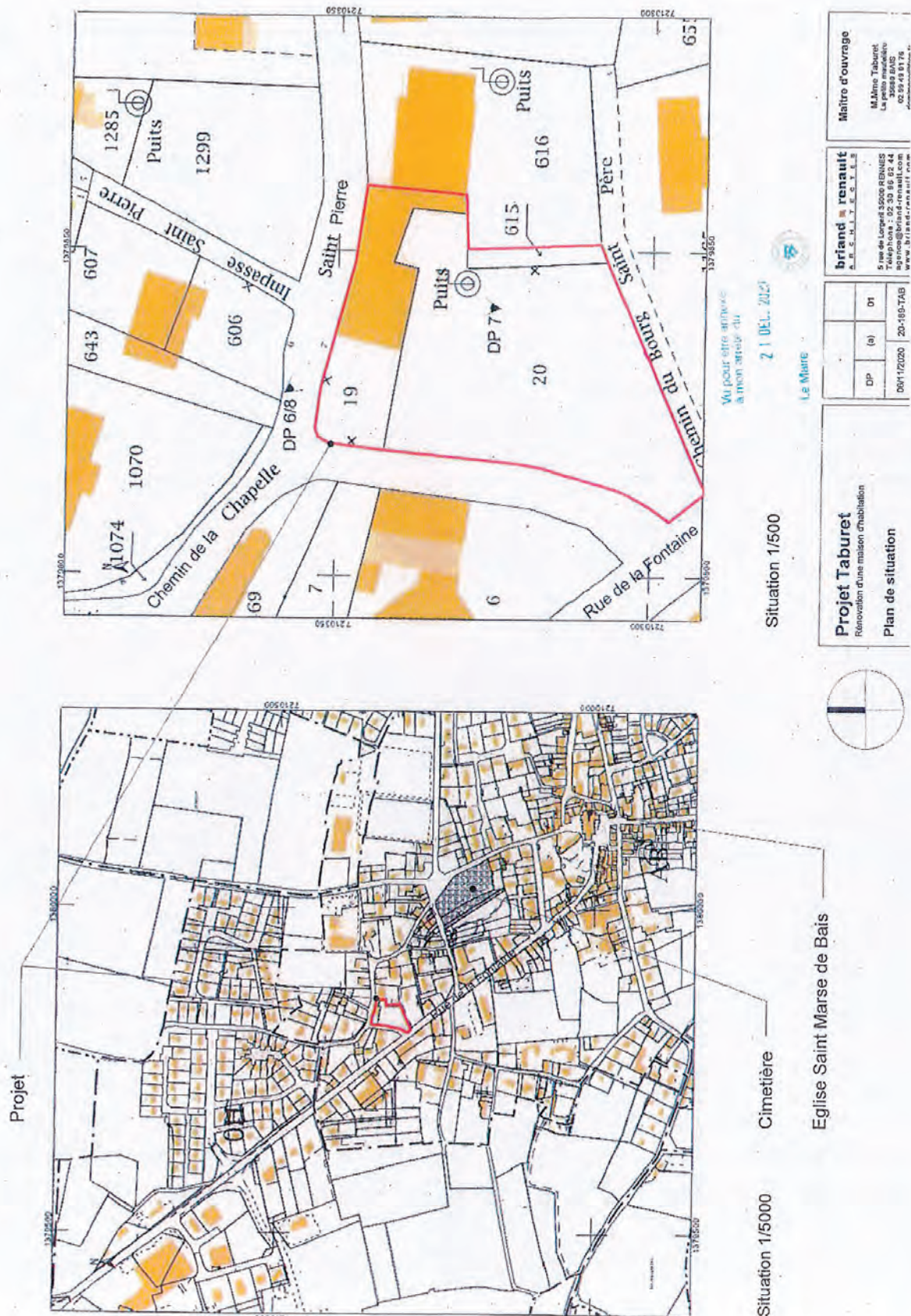
Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf destinée à un versement dans la bibliothèque numérique de la D.R.A.C. Bretagne et consultable en ligne, ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic, sur fond de courbes de niveau, figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées), les localisations des stratigraphies observées et les structures mises au jour, en format shape.

Fait à Rennes, le 29 janvier 2021

Pour le Préfet de région Bretagne
et par subdélégation
le Conservateur régional de l'archéologie



Olivier KAYSER



Projet scientifique d'intervention

Inrap
Institut national
de recherches
archéologiques
préventives

Inrap

Le Directeur-adjoint scientifique et technique

Ref : MB/TA/EC/2021/671

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Directeur-adjoint scientifique et technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

LRAR n° 1A 186 791 8216 3

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée «BAIS Cesson-Sevigné, le 11/03/2021
(35), 7 CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT-PIERRE »

Opération : D137374 – Arrêté n° 2021-050

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d' accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 3 février 2021 portant sur le diagnostic dénommé « BAIS (35), 7 CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT-PIERRE » sur la commune de Bais dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

Pc



P.J. : projet de diagnostic

Direction interrégionale
Grand Ouest
37 rue du Bignon CS 67737
35577 Cesson-Sévigné cedex
tél. +33 (0)2 23 36 00 40
fax +33 (0)2 23 36 00 50
www.inrap.fr

+

Diagnostic archéologique D137374**BAIS (35), 7 CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT-PIERRE****Projet scientifique d'intervention****1.- Identification administrative de l'opération**

Région	Bretagne	Département	Ille-et-Vilaine
Commune	Bais		
Lieu-dit	7 CHEMIN DE LA CHAPELLE SAINT-PIERRE		
Cadastre	Bais : AB 19, 20, 615		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2021-050	03-02-2021	417 m²		11/03/2021
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2021-050, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Françoise Le Boulanger

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera en la réalisation de tranchées de sondage régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

• Tranche Ferme

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	8 jours	4 jours	Pelle sur chenilles	4 jours	2 jours
Technicien	14 jours		Transfert		
Spécialiste anthropologue	7 jours	4 jours			

• Tranche Provisionnelle

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable Opération	8 jours	10 jours	Pelle sur chenilles		
Technicien		10 jours	Tracto pelle	4 jours	2 jours
Dessinateur		10 jours			
Spécialiste anthropologue	8 jours	10 jours			
Spécialiste autre	3 jours	5 jours			
Topographe	2 jours	2 jours			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
15 jours	14 jours	07/06/2021

7.- Observations complémentaires

Le Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

Michel-Alain Baillieu



Arrêté de désignation



**PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

COURRIER REÇU LE

10 MAI 2021

INRAP 00

Arrêté n° 2021-216 du 4 mai 2021

**Arrêté n° 2021-216 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2021-050**

**Le Préfet de la région Bretagne
Préfet d'Ille-et-Vilaine**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22 ;

VU le décret du 28 octobre 2020 nommant M. Emmanuel BERTHIER, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2020 DRAC/DSG en date du 16 novembre 2020 portant délégation de signature à Mme Isabelle CHARDONNIER, Directrice régionale des affaires culturelles de Bretagne ;

VU l'arrêté préfectoral en date du 18 novembre 2020 portant subdélégation de signature ;

VU l'arrêté n° 2021-050 du 29 janvier 2021 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à BAIS, 7 chemin de la Chapelle Saint-Pierre (35) ;

CONSIDÉRANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé.

ARRÊTE

Article 1^{er} : Mme Françoise LE BOULANGER (Institut national de recherches archéologiques préventives) est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté n° 2021-050, n° d'opération : 5973.

Article 2 : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Mme Françoise LE BOULANGER.

Fait à Rennes, le 4 mai 2021

Pour le Préfet de la région Bretagne
et par subdélégation,
le Conservateur régional de l'archéologie

Yves MENEZ

Destinataire :
Mme Françoise LE BOULANGER

Copie :
Inrap
Commune de Bais

II. Résultats

1. Introduction

1.1. Raisons de la mise en place du diagnostic archéologique

Le diagnostic archéologique présenté dans ce rapport s'inscrit dans la série d'interventions effectuées depuis les années 1980 dans un secteur déterminé du village de Bais et dénommé le Bourg-Saint-Pair (Fig. 1). Diagnostics et fouilles préventives ont permis de caractériser une succession d'occupations depuis le Néolithique.

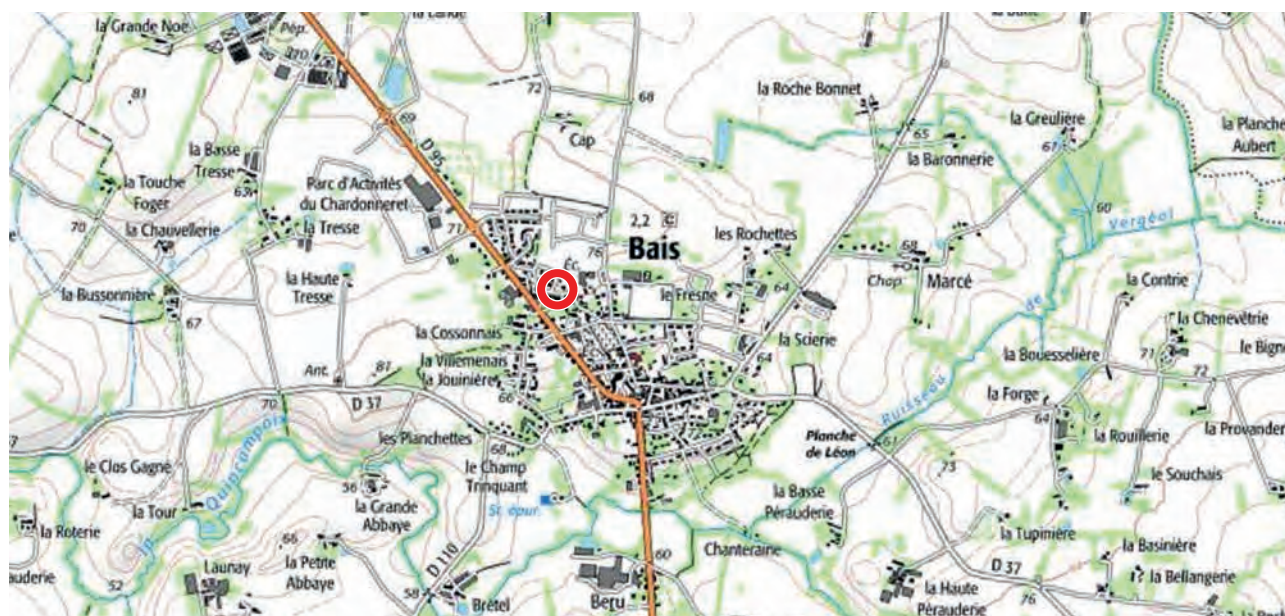
Les parcelles prescrites dans le cadre de notre opération se trouvent immédiatement au sud des emprises mitoyennes de deux fouilles, l'une effectuée en 1986-1987 et l'autre entre septembre 2020 et mars 2021 (étude en cours) (Fig. 2). Ces deux opérations ont permis la mise au jour de fossés parcellaires et d'un bâtiment d'époque gallo-romaine, d'un espace funéraire utilisé de la fin du VI^e siècle/VII^e siècle jusqu'aux XII^e-XIII^e siècles au moins, et d'une chapelle citée dans les textes à partir du milieu du XII^e siècle, en fonction jusque dans le courant du XVII^e siècle puis totalement démantelée juste après la Révolution.

Les parcelles explorées ici sont occupées aujourd'hui par un vaste édifice qui se développe le long de la rue, en limite nord de la zone prescrite, et un verger côté sud. Avant d'importants travaux de mise aux normes des réseaux et de restauration du bâti, les nouveaux propriétaires des lieux, Dominique et Maryvonne Taburet, passionnés par l'Histoire, en particulier celle de leur commune, ont fait une demande volontaire de diagnostic. Le Service Régional d'Archéologie de Bretagne y a répondu favorablement en prescrivant une opération ayant pour but de :

- Préciser l'extension maximale de l'espace funéraire médiéval ;
- Vérifier l'existence et déterminer la nature et la densité de structures de la période antique ;
- Repérer et caractériser les éléments architecturaux remarquables du bâti en élévation, afin de déterminer à quelle période il est implanté dans le secteur.

Fig. 1 Localisation de l'opération sur la carte IGN

© IGN



 : localisation du diagnostic archéologique.

0 1 km



Fig. 2 Report des interventions archéologiques récentes sur la commune de Bais et en périphérie proche sur le cadastre récent

© M. Dupré et J.-Cl. Durand, Inrap

1.2. Données géographique et géologique

1.2.1. Contexte géographique

La commune de Bais se localise à une trentaine de kilomètres au sud-est de l'agglomération rennaise. Les parcelles explorées se trouvent dans la partie septentrionale du village, à environ 400 m au nord-ouest de l'église paroissiale (**Fig. 1 et 2**). Plus précisément, elles se situent dans un hameau important accolé au village, le Bourg Saint-Pair (autre orthographe notée : Bourg Saint-Père).

L'emprise du diagnostic se trouve sur le versant sud d'une petite éminence topographique dont le point culminant à 76 m NGF est à environ 300 m vers le nord-est. La pente naturelle du terrain du nord-est vers le sud-ouest est relativement modérée ici. Elle n'explique pas totalement l'importante accumulation de terre limoneuse brune masquant les structures ou le substrat dans les tranchées 8, 4, 6 et 7. Des apports volontaires de terre ont vraisemblablement été effectués au fil du temps.

1.2.2. Contexte géologique

Le substrat, dans les sondages 2 à 9, 11 et 12, correspond à une forte altération du schiste (siltites à lamines).

1.3. Le contexte archéologique

Les indices et sites archéologiques sont nombreux dans cette partie du village de Bais (**Fig. 2 et 3**).

Les prospections pédestres effectuées par Gilbert Chesnel dans les champs entre la ferme du Cap et le Bourg-Saint-Pair depuis les années 1980 ont permis de découvrir des indices matériels (lithique, terre cuite architecturale, céramique, monnaie) en rapport avec des occupations allant du Néolithique à la fin du Moyen Âge (**Fig. 3**).

Les diagnostics et fouilles archéologiques en liaison avec les projets successifs d'aménagement ont permis de repérer et/ou d'étudier des sites protohistoriques, antiques et médiévaux (**Fig. 2**). À l'emplacement de l'actuel lotissement rue du Temple, un vaste établissement rural de l'époque gallo-romaine a été étudié (Pouille 2011). À proximité, à un peu plus de 300 m de la limite orientale de la propriété, une nécropole à incinérations en usage également durant le Haut-Empire a été fouillée (Texier 2010). Dans l'espace interstitiel, des indices d'occupation antique avec notamment d'importants vestiges maçonnés ont été repérés en diagnostic sans pouvoir être caractérisés.

Quelques structures représentatives d'un habitat du haut Moyen Âge sont notées dans l'emprise de la *villa* d'époque romaine. Elles permettent de supposer que les lieux continuent d'être occupés jusqu'au tout début de la période médiévale. Cependant, l'importance de cette occupation est impossible à évaluer. Dans la partie méridionale du territoire de l'ancienne *villa* est aussi installé un espace funéraire étudié en deux temps. En 1986-1987, sa découverte fortuite au moment de la construction d'un pavillon a permis la fouille de 111 inhumations se répartissant entre 23 sarcophages en calcaire coquillier, 70 coffres en schiste ardoisier et 18 tombes en pleine terre, majoritairement installés durant le haut Moyen Âge, à partir de la fin du VI^e siècle-début VII^e siècle (Guigon, Bardel, 1989) (**Fig. 2, Fig. 25**). En 2020-2021, la fouille de la parcelle adjacente côté sud, a permis d'étudier plus de 420 tombes (étude à venir). Si certaines sont installées durant la

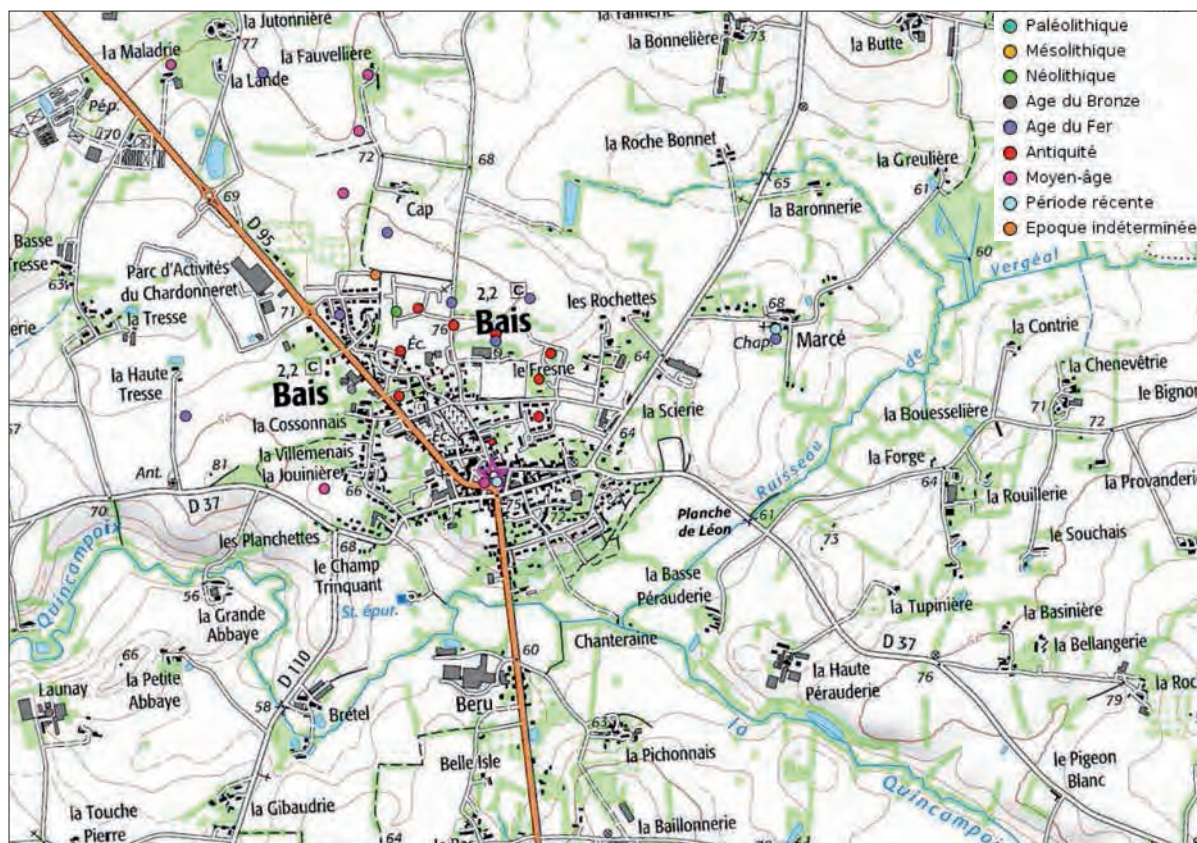


Fig. 3 Localisation des sites et indices archéologiques répertoriés sur la carte archéologique du SRA Bretagne sur la commune de Bais © Atlas des patrimoines

première moitié du Moyen Âge, il se pourrait que la majorité des fosses sépulcrales ait été creusée entre les XI^e-XIII^e siècles, à partir du moment où la chapelle Saint-Pierre est construite. Son chevet en abside avait été repéré et décapé en 1986-1987, et sa nef rectangulaire, toute simple sans collatéraux, a été étudiée lors de la seconde campagne de fouille (Fig. 2, Fig. 25). Cette dernière a aussi permis de comprendre que la chapelle est implantée en partie sur un bâtiment plus ancien, vraisemblablement antique. L'étude de post-fouille à venir permettra d'en savoir beaucoup plus, notamment sur le développement spatial et chronologique de l'espace funéraire et de la chapelle. C'est certain, elle ne manquera pas de livrer quelques surprises.

Le haut Moyen Âge est aussi illustré par la découverte en 1904 d'un trésor monétaire au lieu-dit Cap, à environ 300 m au nord de l'espace funéraire (Fig. 3). Il se compose de « 400 monnaies d'argent, 25 deniers, 2 bagues, des lingots d'argent de 2 à 21 gr, des flans monétaires voisinant 1,20 gr, des petites plaques, des débris et un globule d'argent » (Chédeville, Guillotel, 1984 : 181 ; Meuret 1993 : 269). La présence de flans et de déchets d'argent fait penser à un dépôt de monnayeur ou collecteur. Les monnaies ont été frappées du milieu du VII^e siècle au VIII^e siècle.

Un autre trésor monétaire est également recensé à Bais (Chédeville, Tonnerre, 1994 : 383). 597 deniers en argent entassés dans un vase entre 1165 et 1205 ont été découverts en 1932 à La Houssaye.

1.4. Conditions de réalisation de l'étude archéologique

1.4.1. La phase terrain

L'intervention s'est déroulée dans le bâtiment en cours de rénovation et dans ses extérieurs immédiats. Du 7 juin au 1^{er} juillet, elle a réuni deux archéologues généralistes, une anthropologue et une archéologue spécialisée dans les études de bâti.

1.4.1.1. Le bâti (M. Millet)

Dans la prescription du Service Régional de l'Archéologie, une brève analyse du bâti de la maison était demandée. Le but était d'identifier d'éventuels emplois d'éléments d'architecture de la chapelle Saint-Pierre. L'architecture du bâtiment présentant des particularités remarquables, il a été décidé, en accord avec le Service Régional de l'Archéologie, de réaliser une étude sur la partie la plus ancienne de l'édifice. Le sondage 1 correspond aux unités stratigraphiques (US) observées. La très grande majorité des maçonneries étaient déjà apparentes - tous les anciens plâtres, tapisseries, cloisons *etc.* ayant été déposés par les propriétaires. Conformément aux méthodes d'enregistrement en milieu stratifié, chaque élément bâti et chaque ensemble maçonné ont été enregistrés en unités stratigraphiques, sur des fiches papier. La numérotation des us est continue de 100 à 158. Une lettre est attribuée à chaque mur pour faciliter la localisation des maçonneries décrites. Un nettoyage manuel, des photographies, un levé topographique et de la photogrammétrie ont été faits sur les murs du rez-de-chaussée et de l'étage du noyau primitif de la maison principale. Lors de l'intervention, les façades sud et ouest étaient cachées par un enduit de ciment. Après l'opération, les propriétaires, M. et Mme Taburet, nous ont tenus informés de nouvelles découvertes et nous ont permis de revenir faire des observations complémentaires.

1.4.1.2. L'exploration du sous-sol (E. Jovenet, F. Le Boulanger)

Les sondages impactant le sous-sol ont été numérotés de 2 à 12 (*infra* **Fig. 4**). Les niveaux et structures sont identifiés par numéro d'US observées (creusement compris). Le numéro de l'US de creusement correspond aussi au numéro de fait. Le premier chiffre de chaque numéro est celui du sondage. Les vestiges repérés ont été dessinés en plan au 1/100, au 1/50 ou au 1/20, et en coupe au 1/20. Un inventaire des US a été réalisé au fur et à mesure de leur identification, et le mobilier associé enregistré. Le levé topographique a été effectué par Philippe Boulinguez accompagné d'un stagiaire (Mathis Josse).

L'enregistrement des tombes s'est fondé sur les principes de l'archéothanatologie (Duday *et al.* 1990, Duday 2005) et l'approche biologique des squelettes a été conduite selon les méthodes habituelles (Bruzek *et al.* 1996, Birkner 1980).

À l'intérieur du bâtiment

Dans le cadre des travaux de réhabilitation, les propriétaires ont loué une minipelle avec chauffeur pour décaisser le rez-de-chaussée en vue d'installer les réseaux et de créer un vide sanitaire. Ce travail réalisé pendant notre mission s'est effectué sous notre surveillance. Nous avons attribué un numéro de sondage aux cinq pièces du rez-de-chaussée pour pouvoir enregistrer les informations ou/et les structures (**Fig. 4**).

Dans une seule pièce, celle du sondage 10, le retrait de sédiments pour atteindre le niveau de travail n'entame pas le niveau des sépultures (**Fig. 4**). Deux tombes seulement y ont été partiellement repérées dans une tranchée

plus profonde pour y installer des réseaux le long du mur nord. La pièce correspondant au sondage 12 n'a pas été décapée mécaniquement en raison de son étroitesse (**Fig. 4**). La seule sépulture notée est apparue dans une fosse de travail liée aux travaux de réhabilitation. Dans les trois autres pièces, le substrat a été atteint et de nombreuses structures observées et fouillées (sondages 2, 11 et 9) (**Fig. 4**).

À l'extérieur du bâtiment

Six tranchées ou vignettes ont été ouvertes à l'aide d'une minipelle 5 T à chenilles, à godet lisse de 1,40 m de large, louée par l'Inrap et conduite par un archéologue : sondages 3 à 8 (**Fig. 4**). 11,8 % des parcelles 20 et 19 ont été explorés afin d'y caractériser les occupations anciennes.

Dans le sondage 3 implanté dans la courette présente au sud-est du bâtiment, les structures mises au jour - dont quatre sépultures - ont été systématiquement fouillées. Un décaissement important du substrat est en effet nécessaire dans le cadre des travaux d'aménagement extérieur.

Dans les autres sondages, quelques structures ont été sondées : deux fossés dans le sondage 5 et des fosses et trous de poteau dans le sondage 4.

1.4.1.3. Au terme de l'intervention

Comme convenu au moment de la préparation de l'opération avec les propriétaires, les tranchées 4 à 8 ouvertes dans les parcelles 19 et 20 ont été rebouchées par l'Inrap. Les vignettes 3, 2, 9, 11 et 12 ouvertes dans le bâtiment ou dans la petite cour côté sud-est sont restées telles quelles.

1.4.2. La phase de post-fouille

Le travail de post-fouille a été réalisé conjointement par Françoise Le Boulanger responsable d'opération, Elsa Jovenet anthropologue et Marie Millet archéologue en charge de l'étude du bâti. Françoise Labaune-Jean, spécialiste des mobiliers, a inventorié les objets recueillis et en a rapidement établi l'identification et la datation.

La responsable d'opération s'est occupée de l'étude des structures autres que les sépultures ou les éléments bâtis. Elle s'est également chargée de la mise en forme générale du rapport en y intégrant l'ensemble des données issues des différentes études.

L'étude de bâti présentée ici est un aperçu de l'évolution des bâtiments. Les premiers éléments de chronologie relative sont exposés. Une analyse plus poussée, prenant en compte les éléments de chronologie absolue et l'articulation du bâtiment, mais aussi la chapelle Saint-Pierre et son cimetière sera présentée dans le rapport de fouille à venir.

L'étude anthropologique détaille les sépultures sondage par sondage, en se basant sur les données brutes du terrain. Pour ce rapport, les tombes sont abordées de manière « allégée ». Les différentes analyses, taphonomique et biologique entre autres, n'ont pas débuté. L'ensemble des squelettes issus des différentes opérations¹ sera en effet traité de façon globale et d'un seul tenant. Les vingt-six squelettes prélevés dans le cadre de ce diagnostic viendront donc compléter le corpus général et seront traités en laboratoire selon les mêmes protocoles que ceux appliqués aux squelettes issus de la fouille. Leurs données apparaîtront de façon détaillée dans le catalogue des sépultures du rapport final d'opération. En attendant, elles sont présentées dans ce rapport sous forme de tableau en annexe.

La mise au net des plans de détail et des coupes a été effectuée par Elsa Jovenet (sauf mention contraire). Agnès Chéroux a pris en charge la PAO du rapport.

¹ Quatre opérations en tout : fouille 1986-1987 (Guigon, Bardel 1989) ; diagnostic 2019 (Aubry 2019), fouille 2020-2021 (étude à venir) et diagnostic 2021.

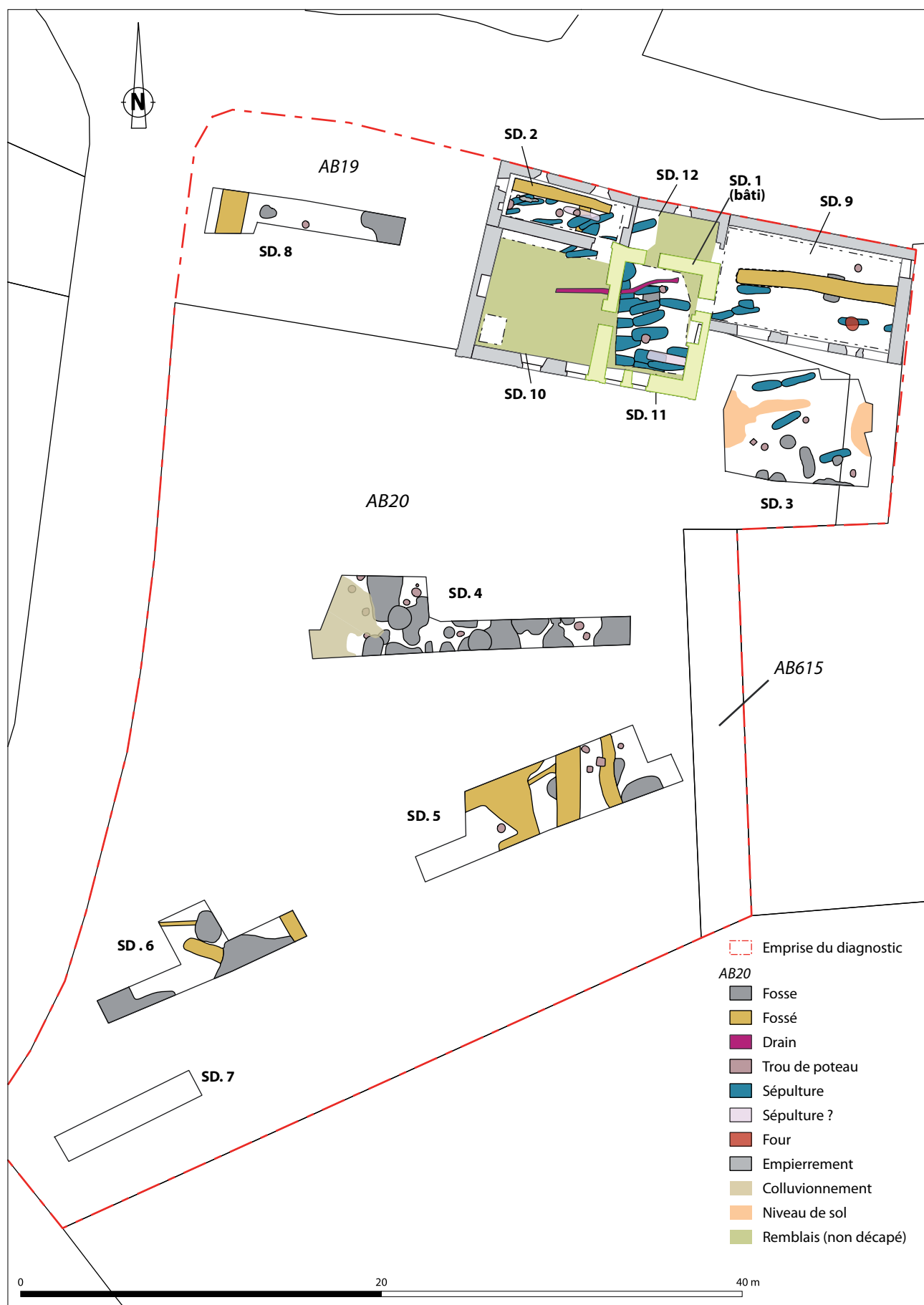


Fig. 4 Plan d'implantation des sondages et plan de détail des faits archéologiques mis au jour (cadastre actuel) © E. Jovenet, Inrap

2. Présentation des données

Ce rapport présente les résultats des 12 sondages effectués dans le bâtiment et ses environs immédiats (**Fig. 4**). Plus précisément, les observations issues de l'exploration des parcelles 19 et 20 du cadastre actuel sont détaillées (l'étroite et longue parcelle 615, occupée par des apprentis, n'a pas pu être sondée). Par contre, l'étude anthropologique et l'analyse du bâti, volontairement succinctes, seront développées dans le rapport de la fouille réalisée de septembre 2020 à mars 2021 dans la parcelle 1299 du cadastre actuel (2017) (étude à venir).

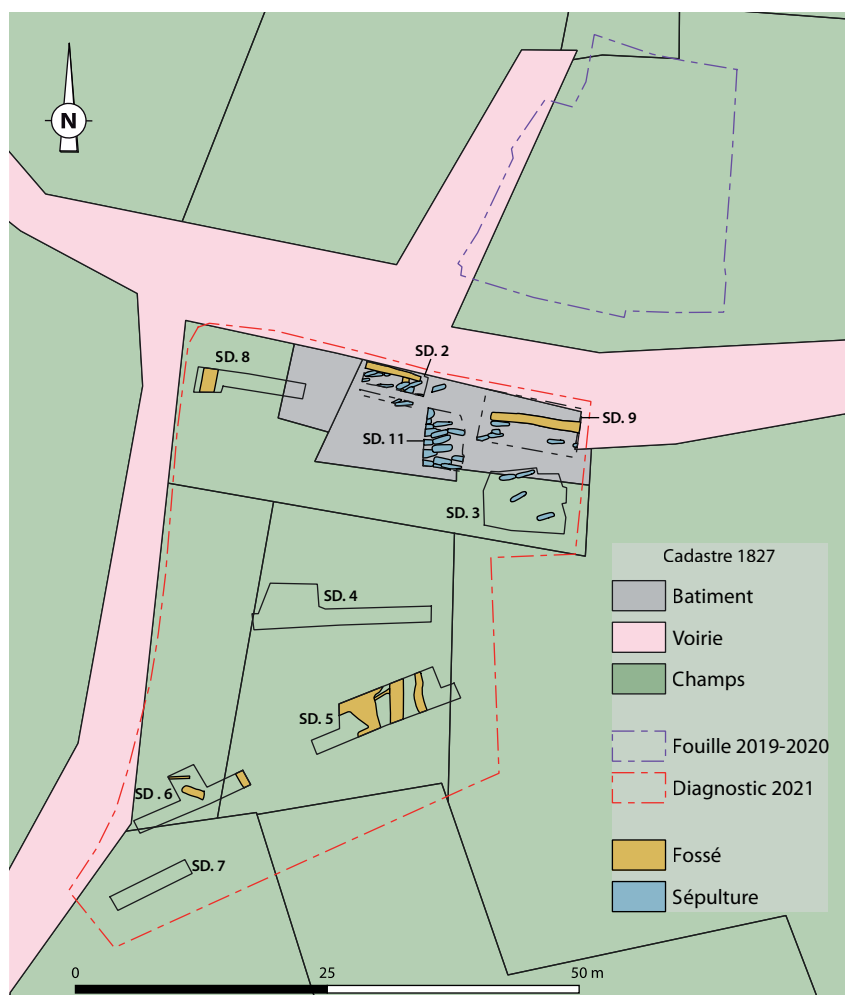
2.1. Dans les parcelles 19 et 20 : des indices d'occupation essentiellement de la fin du Moyen Âge

Sur les six tranchées implantées, une seule n'a pas livré de vestiges (**Fig. 4**). Installée dans l'angle sud-ouest de la parcelle 20, la tranchée n° 7, longue de 9 m et large d'1,40 m, a montré qu'en cet endroit, sous les trente centimètres de terre végétale, des remblais épais de 0,30 à 0,65 m de l'est vers l'ouest masquent le substrat schisteux très altéré. Ils se composent d'une terre limoneuse brune dans laquelle se trouvent des cailloux et des fragments de briques et tuiles antiques très érodés. Les tranchées 6, 5, 4, 3 et 8 ont livré des fossés, des fosses et des trous de poteau (**Fig. 4**). Un niveau de cour est aussi noté dans le sondage 3.

2.1.1. Les fossés

Une dizaine de tronçons de fossés est notée. Ces creusements sont majoritairement antérieurs aux fossés notés sur le relevé cadastral de 1827, sur lequel il apparaît que les limites parcellaires n'ont quasiment pas varié jusqu'à aujourd'hui (**Fig. 5**).

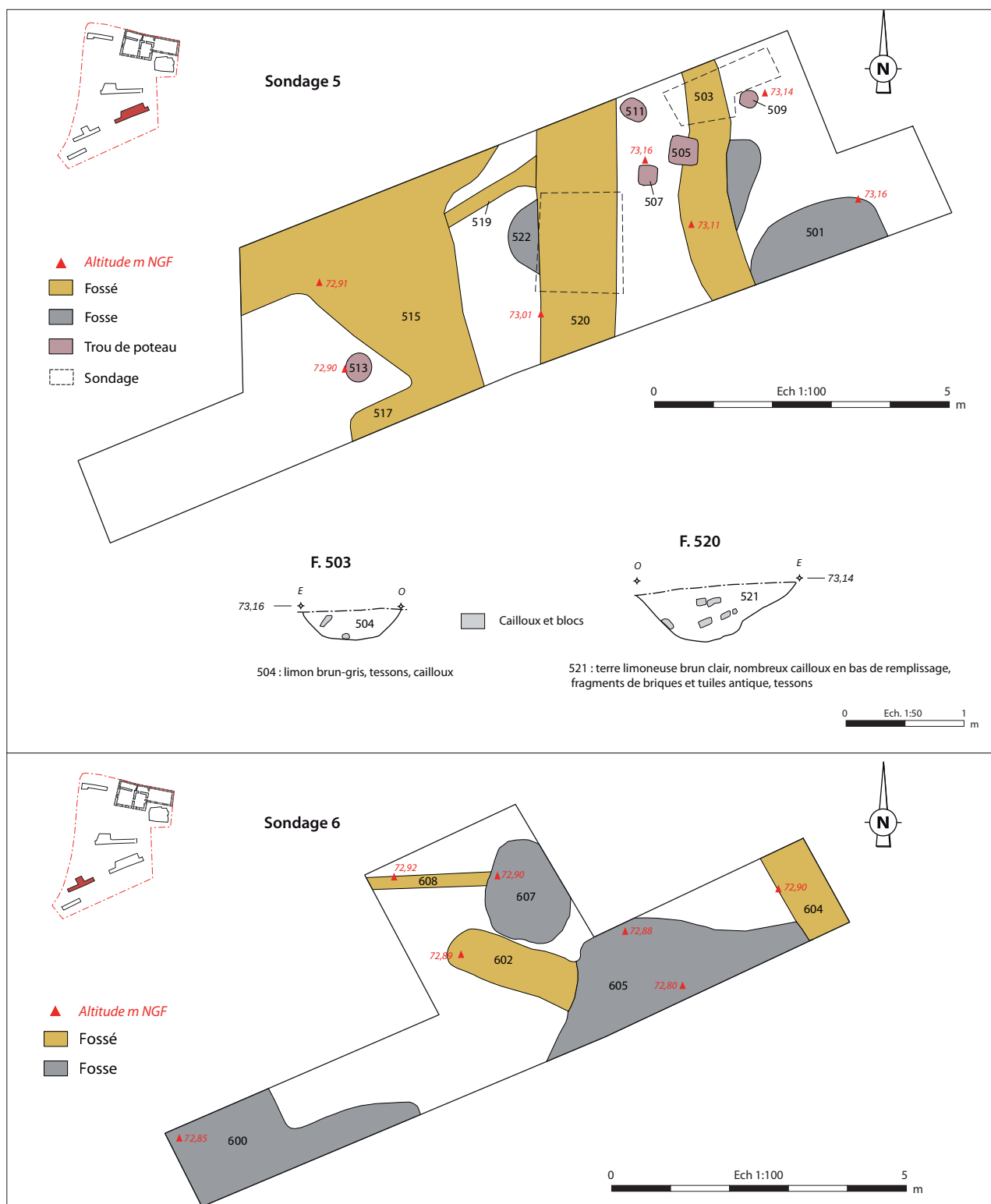
Fig. 5 Les fossés et les sépultures repérés dans les tranchées de diagnostic, replacés sur le levé cadastral de cadastre 1827 © E. Jovenet, Inrap



2.1.1.1. Des fossés parcelaires abandonnés à la fin du Moyen Âge

Les fossés notés dans les tranchées 5 et 6 ont des directions nord-sud ou NO-SE (**Fig. 6**). Leur largeur est variable. Le fossé 520 est le plus large (tranchée 5, 1,30 m). Il est aussi le plus profond des deux cas sondés ($P = 0,45$ m ; Fossé 503 : $l = 0,80$ m ; $P = 0,25$ m) (**Fig. 6**). Le remplissage de tous ces fossés est le même : un limon brun-gris clair compact mêlé de cailloux, de morceaux roulés de briques et tuiles antiques, et de fragments de poteries. Le décapage et les sondages opérés dans les fossés de la tranchée 5 ont livré un total de 17 tessons (fossés 515, 520 et 503). Ils appartiennent à des poteries en usage à la fin du Moyen Âge : XIII^e-XIV^e s. (cf. 2.3 Note sur le mobilier).

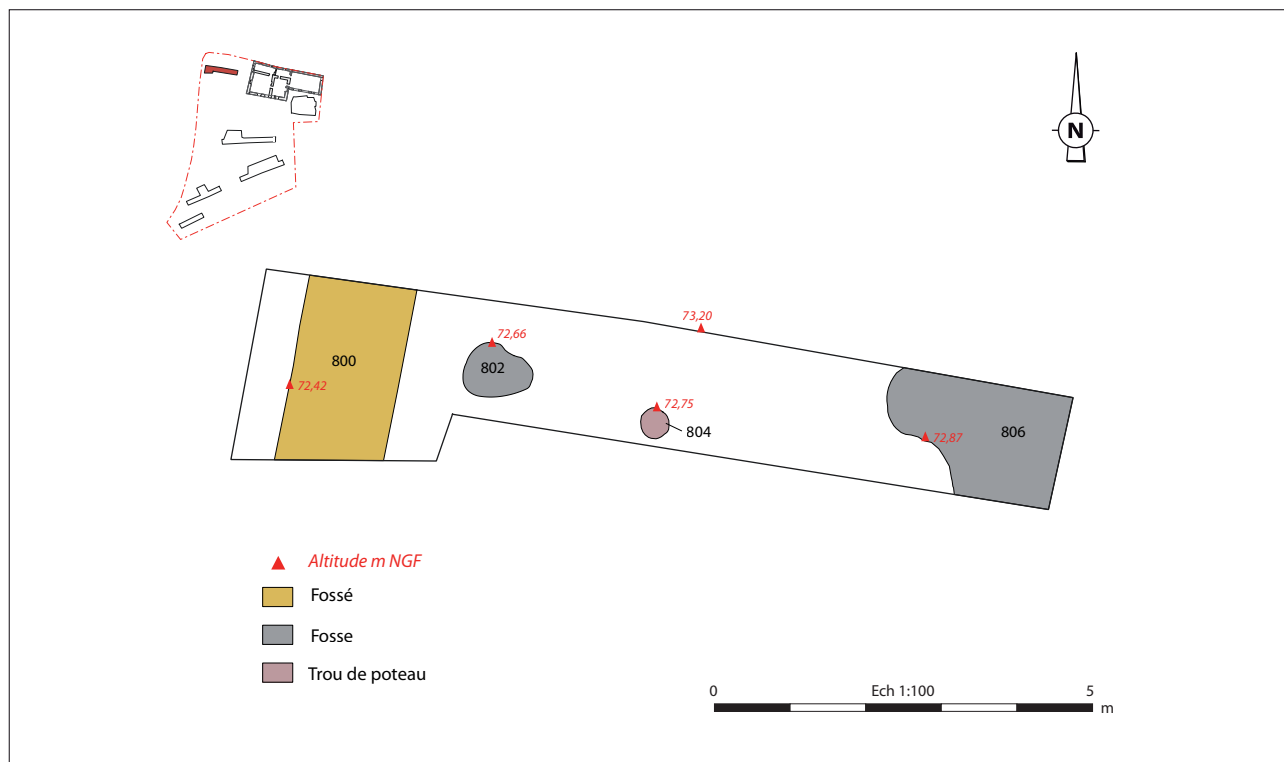
Fig. 6 Plan de détail des structures mises au jour dans les sondages 5 et 6 – Coupes des fossés 503 et 520 © E. Jovenet, Inrap



2.1.1.2. Un fossé parcellaire présent sur le cadastre de 1827

Le tronçon de fossé visible dans la tranchée 8 correspond vraisemblablement au fossé noté en 1827 (**Fig. 7**). Le fait 801 participe à la limite entre la propriété et la rue de la chapelle côté ouest (**Fig. 5**).

Fig. 7 Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 8 © E. Jovenet, Inrap



2.1.2. Les fosses et les trous de poteau

Une quinzaine de fosses et une vingtaine de trous de poteau sont recensés. Répertoriés dans les sondages 8, 6, 5, 4 et 3, leur nombre est un peu plus important aux abords du bâtiment actuel (**Fig. 4**).

2.1.2.1. Des structures comblées à la fin du Moyen Âge

De nombreuses fosses et trous de poteau, dégagés dans leur totalité ou partiellement, ont pour point commun un remplissage limoneux gris-brun-jaune mêlé de quelques charbons de bois, de fragments d'ardoises de toiture mais aussi de petits morceaux de briques antiques. Dans le sondage 4, dans le tiers ouest de la tranchée, un niveau de remblaiement (US 430) comble une dépression localisée dans le substrat (**Fig. 8**). Épais au maximum de 0,30 m, ce limon mêlé de cendres et de petites concentrations de charbons de bois masque une fosse (F.447) et des trous de poteau (F.435, 443, 445, 451, 453).

Ce niveau de remblai et quelques faits ont livré des tessons de poterie qui permettent de dater leur abandon à la fin du Moyen Âge. Attribués aux XIII^e-XV^e siècles, ils se situent dans les fosses 329 (sd.3, **Fig. 9**), 401, 421, 433 (sd.4, **Fig. 8**), 501, 513, 522, 600 et 605 (sd.5, sd.6, **Fig. 6**) (cf. 2.3 Note sur le mobilier).

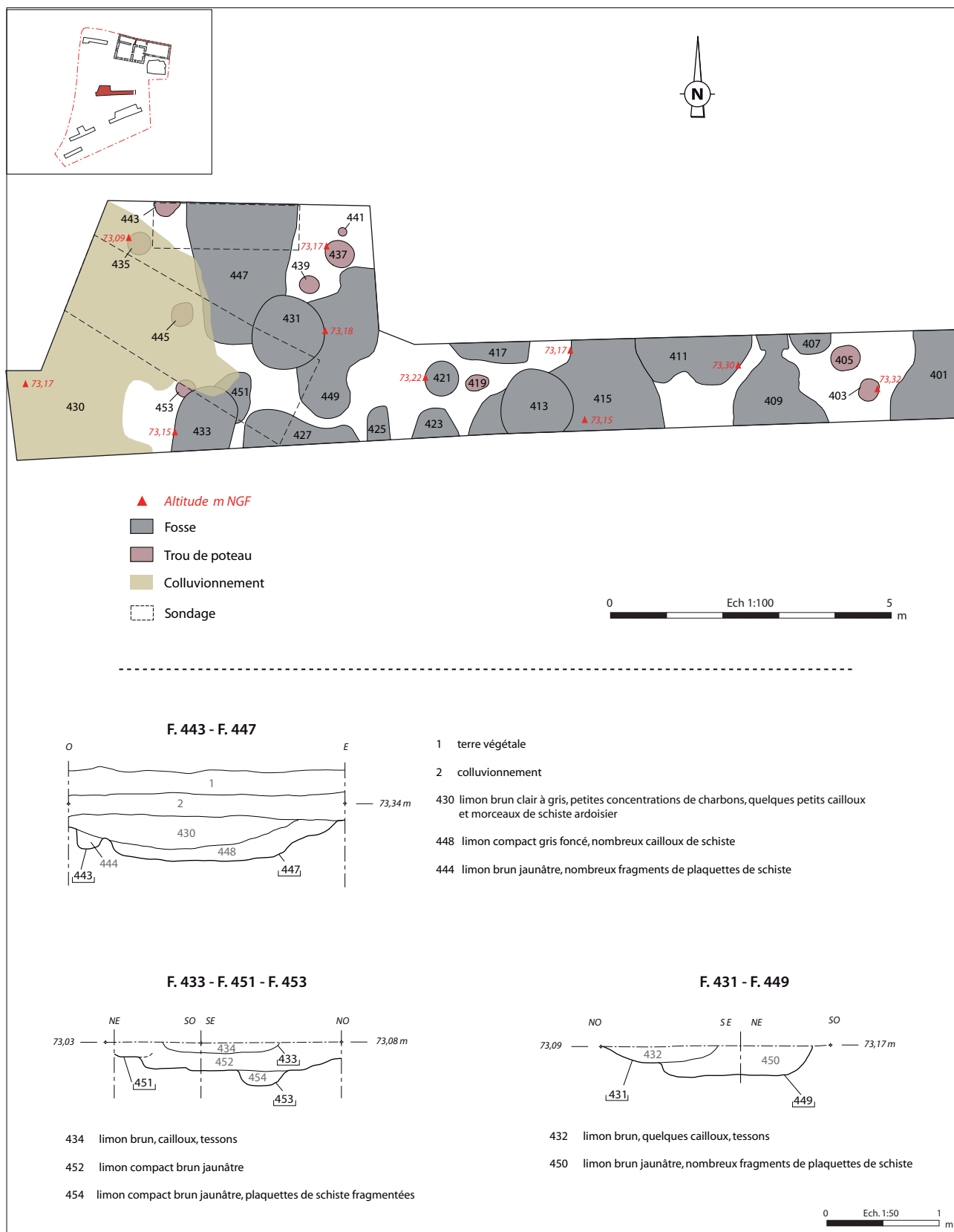


Fig. 8 Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 4 © E. Jovenet, Inrap

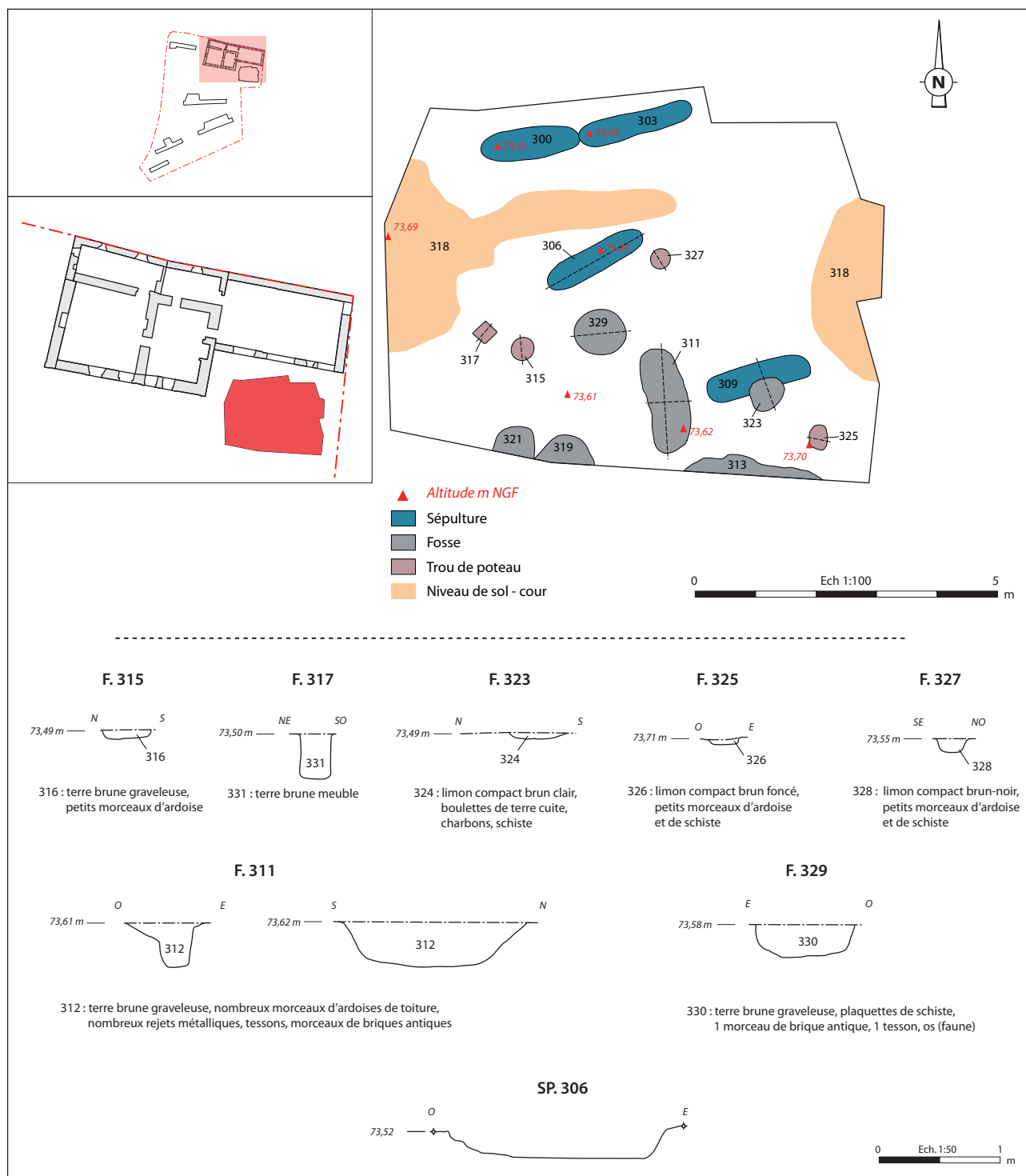


Fig. 9 Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 3 © E. Jovenet, Inrap

2.1.2.2. Des structures comblées à la fin de l'époque moderne

Les comblements de deux fosses ont livré des tessons de céramiques en usage au cours de l'époque moderne, à partir du XVII^e siècle. Il s'agit de la fosse 431 dont le creusement coupe le remblai 430 (sd.4, **Fig. 8**), et de la fosse 311 (totalement vidée) (sd.3, **Fig. 9**) (cf. **2.3** Note sur le mobilier). Le remplissage de la fosse 311 contient également des rejets liés au travail du fer (scorie, culot de forge), tout comme celui de deux autres fosses proches, F.319 et F.321.

2.1.2.3. Des structures de l'époque contemporaine

Certains trous de poteau sont très récents au vu de la nature de leur remplissage. Les faits 317 (sd.3, **Fig. 9**), 403 (Sd.4, **Fig. 8**), 505 et 511 (Sd.5, **Fig. 6**), qui conservent la base du poteau en bois, ont été plantés au cours du XX^e siècle.

2.1.3. Les sépultures (sondage 3) (avec la contribution d'E. Jovenet)

Les sépultures mises au jour dans les parcelles 19 et 20 se situent exclusivement dans le sondage 3 (**Fig. 9**).

L'une des tombes, SP309, est perturbée par l'installation du trou de poteau 323 (**Fig. 9**).

Les fosses sépulcrales sont orientées tête à l'ouest avec un décalage plus ou moins prononcé vers le sud (**Fig. 9**). Les creusements, plutôt étroits et d'une longueur adaptée aux défunts, sont de forme oblongue à rectangulaire. Les squelettes de deux individus présumés adultes² sont très mal conservés : SP306 et SP309. À l'état de fantôme, aucun os n'a été prélevé mais quelques dents ont pu être mises en sac pour le premier. Les restes des sujets provenant des sépultures SP300 et SP303 sont nettement mieux préservés. Les os sont très fragmentés mais la représentation des sujets est bonne, avec des squelettes presque complets. L'un appartient à un homme de plus de 30 ans, l'autre à une ou un jeune adolescent(e) âgé(e) entre 12 et 15 ans au moment de son décès (la maturation des os du bassin ne permet pas de réaliser la diagnose sexuelle, **Majo 1996**).

Les observations taphonomiques réalisées sur le terrain rendent compte de modalités d'inhumation très similaires. Les corps, parfois enveloppés d'un linceul (SP303), ont été déposés à même la fosse, fermée par un système de couverture en matériau périssable tel que des planches de bois. Les creusements 300 et 306 comportent une alvéole céphalique. Marquées en plan, elles se distinguent aussi dans le profil par un léger ressaut permettant de surélever le crâne et par une remontée légère du fond de la fosse vers l'ouest, redressant également le haut du buste.

2.1.4. Bilan

Dans les parcelles 19 et 20, aucune structure antérieure au courant du Moyen Âge n'a été découverte. La présence de fragments roulés de terres cuites antiques dans des remblais et les remplissages de structures plus récentes s'explique par l'existence de constructions d'époque gallo-romaine au nord de l'emprise diagnostiquée (cf. *supra*).

Les seules sépultures repérées se trouvent dans le sondage 3. L'absence de

² Ces sujets sont de taille adulte mais les portions du squelette qui permettent de distinguer un grand adolescent d'un adulte sont absentes ou non lisibles, ce qui rend l'identification de la classe d'âge impossible à ce stade de l'étude.

tombes dans les cinq autres sondages suggère que les quatre cas notés dans le sondage 3 sont installés à proximité de la limite méridionale de l'espace funéraire. La limite de cette partie du cimetière médiéval passe donc au sud du sondage 3 et à l'est du sondage 8. Nous y reviendrons plus loin. Les indices d'une occupation rurale du secteur à partir des XII^e-XIII^e siècles sont essentiellement recensés au sud de cette limite, dans les sondages 4, 5 et 6. Ils correspondent à des fosses, des trous de poteau mais aussi des fossés. Et le tout semble abandonné vers le XV^e siècle. Ce secteur deviendrait strictement agricole avec la mise en place de parcelles dont les emprises, visibles sur le cadastre de 1827, sont encore en place aujourd'hui. Ces changements de fonction et d'organisation spatiale sont peut-être concomitants de l'installation d'une construction en pierre à l'origine de la maison actuelle dans laquelle nous sommes aussi intervenus.

2.2. Dans la maison actuelle

Les six pièces du rez-de-chaussée ont révélé dans leur sous-sol un certain nombre de vestiges (Fig. 4).

2.2.1. Un fossé parcelaire peut-être antique

Dans le sondage 2, un fossé de direction nord-sud est la structure la plus ancienne mise au jour (Fig. 10). Antérieur aux sépultures 206, 209 et 203 et à la fosse 229, le fossé 201 large de 0,65 m, a un creusement en « V » à fond large et plat profond de 0,30 m, comblé par un sédiment limoneux compact et lessivé mêlé de quelques petits charbons et de plaquettes de schiste altéré. Ses caractéristiques rappellent celles notées pour les fossés antiques découverts lors de la fouille 2020-2021. Ce fossé pourrait être un élément de parcellaire antique.

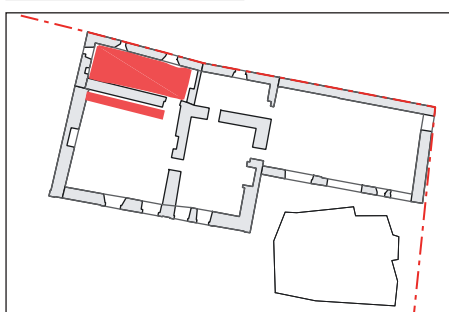
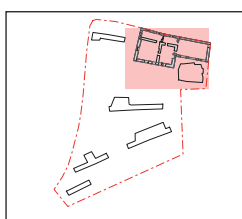
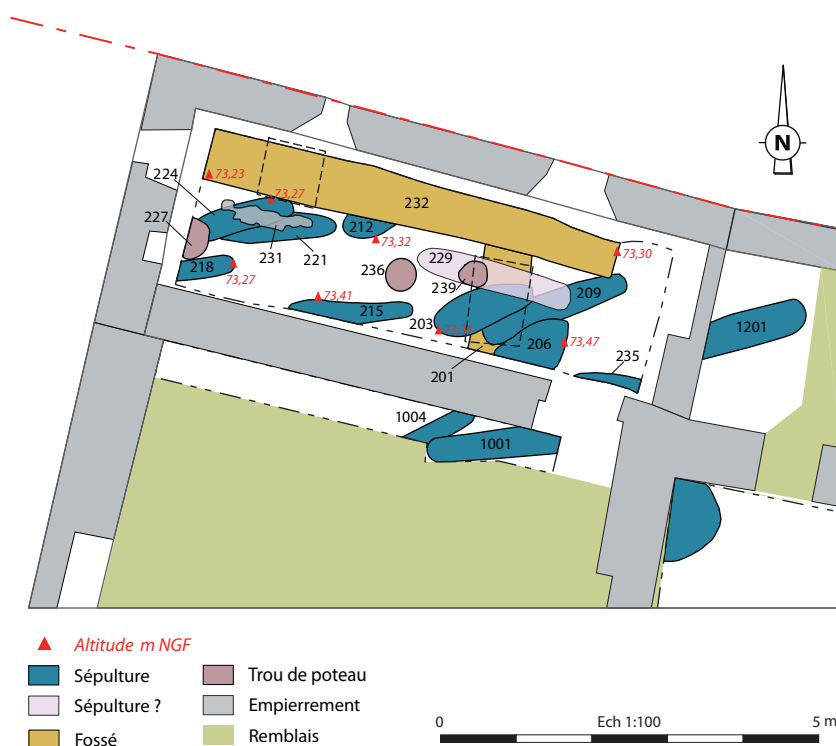
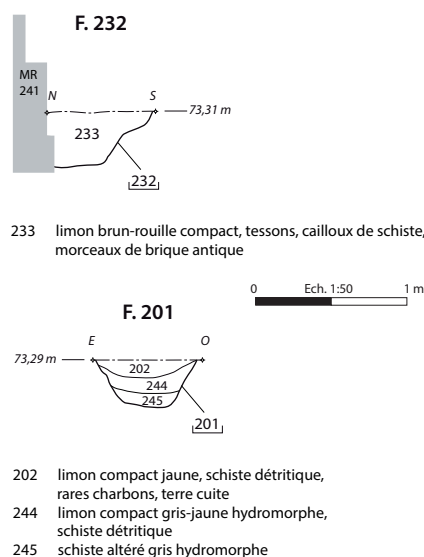


Fig. 10 Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 2 – coupes transversales des fossés 201 et 232

© E. Jovenet, Inrap



2.2.2. Des sépultures médiévales ? (E. Jovenet)

2.2.2.1. Le sondage 2

Le sondage 2, qui correspond à une petite pièce toute en longueur, a livré neuf sépultures (Fig. 10 et Fig. 11).

Un creusement supplémentaire (229) pourrait, par ses dimensions et sa morphologie, être assimilé à une fosse sépulcrale (Fig. 10). Cependant, il ne renfermait pas de squelette et son comblement était très différent de celui observé pour les autres tombes. De plus, son orientation, si elle est bien compatible avec celle d'une sépulture, diverge tout de même quelque peu de celle des autres structures funéraires et semble plus se caler sur l'axe du fossé 232 ou sur celui de murs de la maison.

Les squelettes ont pour la plupart été dégagés par les propriétaires avant notre intervention. Un nettoyage et des compléments de fouille (mains et pieds, articulations...) ont été réalisés par un membre de l'équipe du diagnostic avant leur enregistrement.

Toutes les tombes sont recoupées soit par une autre sépulture, soit par les occupations postérieures (structures fossoyées et maçonneries). Les fosses sont très arasées : les creusements, lorsqu'ils sont lisibles, ne le sont jamais dans leur totalité. Trois des individus sont représentés par moins d'un quart du squelette et aucun n'est complet. Tous sont de taille adulte, mais la mauvaise représentation osseuse de certains ne permet pas d'affirmer qu'ils le soient effectivement. Les os du bassin sont présents chez quatre d'entre eux : un est de sexe masculin, deux de sexe féminin, le dernier est indéterminé.

Les sujets reposent sur le dos avec la tête vers l'ouest ou le sud-ouest. Le plus souvent, les membres supérieurs sont fléchis et les mains sont sur l'abdomen ou sur la poitrine tandis que les membres inférieurs, dans le prolongement du corps, sont plutôt serrés, voire accolés. Un individu néanmoins se démarque. En effet, la position et la direction du fémur gauche de l'individu 206 indiquent une importante ouverture de la hanche vers le nord : la cuisse serait à 90° par rapport au tronc (Fig. 12). Malheureusement, aucun autre os des membres inférieurs ou des pieds n'est conservé, rendant impossible l'identification formelle de cette position atypique.

Limitée par les précédents constats, l'approche taphonomique ne permet que rarement d'identifier les espaces de décomposition et encore moins l'architecture funéraire. Lorsque cela est possible, l'analyse suggère des inhumations en fosse avec couvercle et la présence d'enveloppes souples (vêtement et/ou linceul). Dans la sépulture SP203, une femme jeune repose sur le dos, l'avant-bras gauche en travers de l'abdomen avec la main sous le coude droit et l'avant-bras droit replié sur le thorax avec la main sur la poitrine (Fig. 13).

Les membres inférieurs sont coupés à mi-cuisse, seuls sont présents les fémurs dans le prolongement du corps. La mise à plat du volume thoracique qui s'accompagne d'une large ouverture des côtes droites, celle du volume pelvien, ainsi que la franche dislocation du coude gauche constituent des arguments en faveur d'une décomposition en espace vide. Le squelette épouse les pendages de la fosse, notamment le crâne qui se présente par sa face supéro-antérieure. Et l'humérus gauche est plaqué contre la paroi nord du creusement. Ces deux observations indiquent que la fosse est le seul réceptacle du corps. Elle devait être fermée d'un couvercle puisque du vide était préservé lors de la décomposition. Néanmoins, on relève un effet de paroi sur la main gauche et une contrainte sur le fémur droit qui ne sont pas liés à la fosse. Ces éléments montrent que les os ont été « contenus » par la présence d'une enveloppe souple, sans doute un linceul peu contraignant mais peut-être noué par endroits (lien aux genoux ?).



Fig. 11 Vue générale du sondage 2 vers l'ouest © E. Jovenet, Inrap



Fig. 12 Vue de la sépulture 206 depuis l'est © E. Jovenet, Inrap



Fig. 13 Vue zénithale de la sépulture 203 © E. Jovenet, Inrap

Dans le cas de la sépulture 221 recoupée au nord-ouest par la tombe 224, la décomposition en espace vide est démontrée par l'ouverture exagérée des côtes droites et par la sortie du premier métatarsien droit hors du volume initial du pied. Il a migré sur une faible distance et se situe à hauteur de la cheville (**Fig. 14**). Cependant, les arguments manquent pour confirmer une inhumation en fosse avec couvercle et le raisonnement se fait plutôt par défaut. En revanche, le resserrement très prononcé des os des jambes (tibias et fibulas) associé à la puissante contrainte sur le pied gauche (rabattu sur le pied droit) et le maintien en position d'équilibre instable de la patella (rotule) sur le condyle fémoral permettent avec certitude de dire que les membres inférieurs étaient enveloppés d'un tissu de type linceul. La position du coude droit, écarté du buste, nous renseigne sur la nature du linceul, qui devait posséder des manches ou qui ne contraignait que la partie inférieure du corps.

Fig. 14 Vue de détail des membres inférieurs de l'individu SP221 © E. Jovenet, Inrap



2.2.2.2. Le sondage 9

Comme pour le sondage 2, quatre des six tombes repérées avaient été fouillées avant notre intervention (**Fig. 15**). Celles-ci ont été démontées à la fin de l'hiver, en parallèle de la fouille. Elles souffrent d'un arasement important et leur dégagement s'est révélé très ardu du fait de l'extrême compacité des sédiments. Certaines régions anatomiques n'ont pu être fouillées de façon fine, limitant la prise de notes.

Deux des squelettes sont assez complets et appartiennent à des adultes matures (SP918 et SP924). Les deux autres, de taille adulte, sont mal représentés : pour SP921, il s'agit du tronc et du bras droit, et pour SP915, des membres inférieurs et des pieds. Les individus de SP918 et SP924 reposent sur le dos, avec les avant-bras sur l'abdomen et les jambes étendues. Seul le colmatage différé du volume du corps peut être mis en évidence ; c'est-à-dire que les sédiments n'ont pas pu s'infiltrer dans le corps à mesure que les chairs se décomposaient. Ils ont pu être freinés par les tissus de vêtements et/ou retenus par un couvercle, mais au vu des données disponibles, il est impossible de privilégier l'une ou l'autre de ces interprétations. Les modalités d'inhumation sont aussi inconnues pour SP921, alors que certains indices permettent de proposer une inhumation en fosse pour SP915 (pied gauche en appui contre l'extrémité orientale de la fosse et pied droit ouvert contre la paroi sud).



Fig. 15 Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 9 – coupe transversale du fossé 907 © E. Jovenet, Inrap

Les deux autres tombes ont été fouillées par les archéologues dans des conditions tout aussi difficiles. La sépulture SP903 est extrêmement lacunaire, recoupée par le mur de la grange (**Fig. 15**). La sépulture SP905 est également recoupée, par un four cette fois (911), mais apporte un peu plus d'informations (**Fig. 15 ; Fig. 16**). Comme SP300 toute proche, elle appartient à un ou une adolescent(e). Le creusement est lisible : la fosse est anthropomorphe, dotée d'une logette céphalique, étroite et d'une longueur adaptée à son occupant(e). Elle est donc de fait le seul réceptacle du corps puisqu'une fosse d'une telle configuration ne permet pas d'accueillir un autre contenant (cercueil ou coffrage en bois). En attestent les nombreux points de contact directs entre les ossements et les parois de la fosse. On se demandera par contre si elle était fermée (système de couverture par des planches ou avec une ou des dalles de schiste) ou si elle a été comblée immédiatement, la terre venant alors directement au contact du corps déposé. Ici, la première option est privilégiée puisque la décomposition s'est déroulée en espace vide, donc sans sédiment autour du corps.

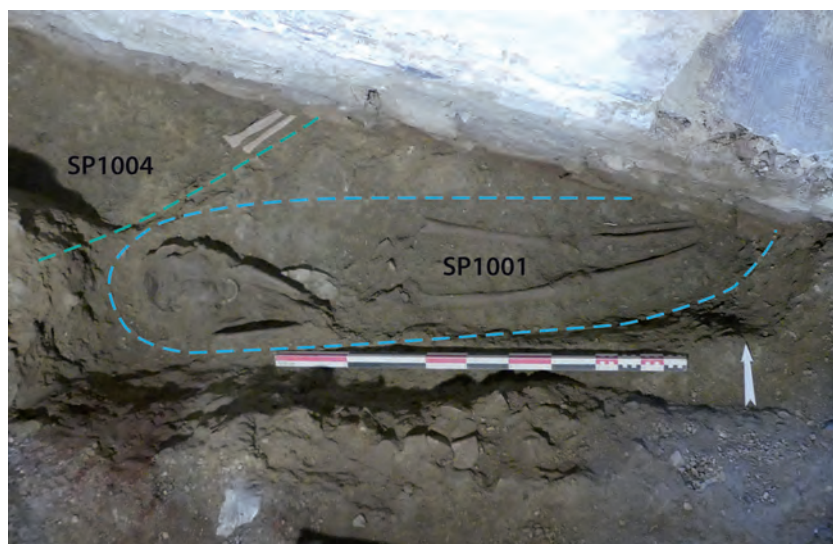
Fig. 16 Vue zénithale de la sépulture 905 coupée par le four 911 © E. Jovenet, Inrap



2.2.2.3. Le sondage 10

La côte des travaux dans cette pièce ne mettant pas en péril les vestiges archéologiques, le décapage a été ciblé et très restreint. Seulement deux sépultures ont été fouillées, dont une très partiellement (**Fig. 10 ; Fig. 17**). Elles ont été dégagées par les propriétaires à l'occasion du creusement d'une tranchée destinée à accueillir des réseaux le long du mur au sud.

Fig. 17 Vue zénithale des sépultures 1001 et 1004 © E. Jovenet, Inrap



Les contours et les dimensions des fosses sépulcrales sont inconnus. Le squelette le plus complet, SP1001, appartient à un adulte de sexe indéterminé (coxal trop dégradé). Orienté ouest-est, il repose en *decubitus* dorsal, avec le membre supérieur droit replié sur la poitrine (le gauche est absent) et les membres inférieurs en extension, chevilles serrées. Les conditions d'intervention, le caractère lacunaire du squelette et la mauvaise lisibilité des sédiments ne permettent pas de déterminer les modalités d'inhumation. Le second individu (SP1004) n'est représenté que par les os de sa jambe droite. On remarque un décalage dans l'orientation par rapport à SP1001, selon un axe sud-ouest/nord-est.

2.2.2.4. Le sondage 11

Quatre squelettes ont été dégagés. Trois appartiennent à une même rangée de tombes comme en témoigne l'alignement des extrémités occidentales des fosses SP1130, SP1109 et SP1106 (Fig. 18). Un creusement vide (SP1126) s'intercale entre SP1106 et SP1109 sur ce même alignement : sans doute cette tombe a-t-elle été détruite lors d'une phase d'assainissement de la maison (US1100, cf. *infra*), tout comme SP1120 située juste à l'est de celle-ci. Une troisième fosse vide a été fouillée dans l'angle sud-est de la pièce, mais on peut s'interroger sur son utilisation comme sépulture. Si les

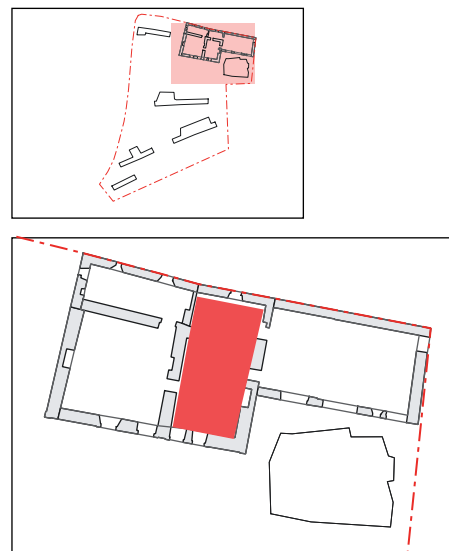
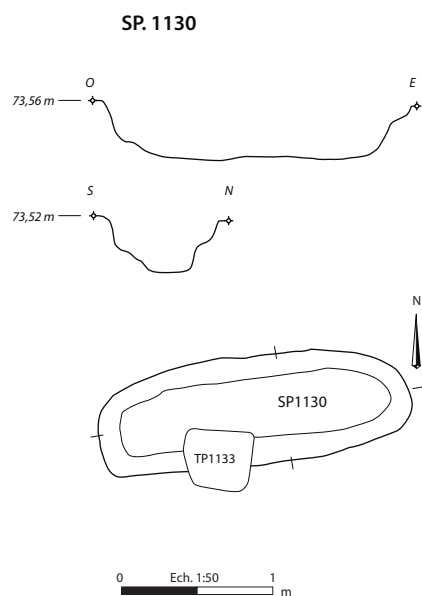


Fig. 18 Plan de détail des structures mises au jour dans les sondages 11 et 12 – plan et profils de la sépulture 1130

© E. Jovenet, Inrap



dimensions (L. 2,18 m / l. 0,58 m / p. 0,32 m) et l'orientation (ouest-est) sont cohérentes, l'absence de squelette alors que la fosse est conservée sur une bonne profondeur, la grande régularité du creusement (rectangulaire avec des parois verticales) et la nature du comblement (très différent de celui des autres tombes) prêtent à discussion.

Les quatre individus mis au jour sont des adultes. Trois sont assez complets et leur conservation satisfaisante malgré une fragmentation prononcée. La diagnose sexuelle a pu être réalisée : il s'agit des restes de deux hommes (SP1130 et SP1106) et d'une femme (SP1109). Seul l'individu 1103 est un peu moins complet et de conservation plus médiocre. Son sexe est indéterminé : les os du bassin ont été détruits par un sondage mécanique durant le décapage.

Une fois de plus, les usages funéraires sont très comparables. La sépulture 1130 constitue une très bonne illustration de ce que l'on observe avec récurrence pour ce cimetière (**Fig. 19**). Au gré d'un arasement moindre par rapport aux autres tombes, les caractéristiques morphologiques de la fosse peuvent être détaillées. Il s'agit d'une fosse à double creusement : large et rectangulaire aux extrémités arrondies à l'ouverture, les parois se resserrent selon une forme oblongue et étroite au fond. Des banquettes latérales sont ainsi plus ou moins marquées dans les parois nord et sud, tandis qu'à l'ouest, un petit ressaut vertical et un resserrement du creusement forment une alvéole céphalique, assurant le maintien de la tête du défunt dans l'axe du corps (**Fig. 18**, SP.1130). Le squelette repose sur le dos, avec le crâne légèrement surélevé. Le membre supérieur gauche est fléchi à 90° avec le coude écarté du buste, contre la banquette latérale, et la main sur l'abdomen. Le membre supérieur droit, détruit par un creusement postérieur (TP1133), devait être en symétrie en raison de la localisation des os de la main dans la même zone. Les membres inférieurs sont étendus et séparés de moins de 5 cm, resserrés par l'étroitesse du creusement à ce niveau (0,30 m).

Les descriptions des sépultures 1106 et 1103 se calquent peu ou prou sur cette dernière, à la différence notable que seule la partie inférieure des creusements est conservée, renvoyant l'image, peut-être tronquée, d'une simple fosse oblongue et étroite. Quant à la sépulture 1109, elle se démarque par sa largeur constante autour de la moitié supérieure comme de la moitié inférieure du squelette (**Fig. 20**). En effet, cette femme âgée de plus de 30 ans au moment de sa mort est atteinte d'une lourde pathologie qui a conduit les fossoyeurs à adapter le creusement. Les membres inférieurs sont déformés et les pieds paraissent atrophiés. De prime abord, l'aspect torsadé des os des jambes suggère une ostéomalacie³, liée à une carence sévère en vitamine D. Mais ce diagnostic devra être validé par un spécialiste en paléopathologie lors de l'étude des ossements en laboratoire. D'un point de vue taphonomique, les observations attestent d'une décomposition en espace vide et d'une inhumation en fosse fermée d'un couvercle. On relève la réunion des pieds, avec le pied gauche rabattu sur le pied droit, dans une position anatomiquement impossible sans la contrainte d'une enveloppe souple (linceul).

Au final, on retrouve dans ces inhumations les mêmes constantes, que ce soit dans l'attitude des corps, leur dépôt à même la fosse avec un dispositif de maintien du crâne ou leur enveloppement par un tissu.

Par ailleurs, ce sondage a permis d'apprécier l'organisation spatiale et la chronologie relative de cette portion de cimetière. Le plan établi met en évidence trois rangs de sépultures alignées. La rangée fouillée se déploie au centre de la pièce du nord au sud (**Fig. 18**). Elle empiète sur la rangée la plus occidentale, comme en témoignent les recoupements observés entre SP1109 et SP1143, entre SP1126 et SP1128, ou entre SP1130 et SP1145. On observe par ailleurs nettement dans la paroi sud-ouest de SP1130 le double creusement de SP1145 (**Fig. 21**). Dans le dénivelé laissé par la fosse 1126 se

3 L'équivalent chez les adultes du rachitisme des enfants.

Fig. 19 Vue zénithale de la sépulture SP1130

© E. Jovenet, Inrap

**Fig. 20** Vue zénithale de la sépulture SP1109

© E. Jovenet, Inrap

**Fig. 21** Vue de détail du creusement de la sépulture 1145 dans la paroi de la sépulture 1130 (vers le sud-ouest) © E. Jovenet, Inrap

dessine le rétrécissement en plan de la fosse 1128 (large en surface et étroite en profondeur). La rangée la plus orientale semble à son tour s'implanter sur la rangée du centre (SP1103 postérieur à SP1124), suggérant un décalage progressif vers l'est des alignements de sépultures. Le reste des tombes n'étant pas menacé par la suite des travaux, il a été convenu de ne pas en fouiller davantage dans cette pièce.

2.2.2.5. Le sondage 12

Une seule structure funéraire a été dégagée dans cette petite pièce (**Fig. 18**) (par les propriétaires). Très lacunaire, cette tombe (SP1201) est celle d'un grand adolescent ou d'un jeune adulte (**Fig. 22**). Comme pour tous les autres, son âge au décès et le sexe seront à préciser lors de l'étude en laboratoire. Il repose sur le dos, un des membres supérieurs est fléchi, l'autre est presque totalement détruit. Les membres inférieurs étaient sans doute dans le prolongement du corps comme le suggère la position de la moitié proximale du fémur gauche. Des contraintes et des maintiens sont visibles sur le thorax, le bassin et l'épaule droite, sans que l'on puisse déterminer s'ils sont liés à l'étroitesse de la fosse ou à un linceul.

2.2.2.6. Bilan

Vingt-deux sépultures ont été fouillées et démontées dans l'emprise de la maison (Sd.2, 9, 10, 11 et 12) et quatre à l'extérieur dans la cour (Sd.3). S'y ajoutent quatre fosses vides, dont deux pour lesquelles la vocation funéraire n'est pas certaine, et neuf ou dix creusements repérés en plan, soit au total une quarantaine de tombes (**Fig. 23**).

Conservation et biologie

La plupart des squelettes se trouvant à l'intérieur d'une maison d'habitation, ils ont subi des conditions de conservation spécifiques, sans aucun apport d'eau direct pendant plusieurs siècles. La sécheresse des sédiments associée à un recouvrement par un remblai riche en blocs dans la plupart des pièces a conduit à une fragmentation importante des ossements. Néanmoins, à condition d'enfouissement similaire (nature de l'encaissant notamment), la conservation de la matière osseuse paraît équivalente, voire légèrement meilleure en intérieur par rapport à ce qui est observé à l'extérieur. La représentation des squelettes, c'est-à-dire la proportion d'os présents, est très variable, allant du squelette presque complet (comme SP300, SP1106) à celui représenté par une petite partie de membre seulement (SP235 et SP1004 par exemple).

Parmi les vingt-six individus recensés, treize sont des adultes et onze sont de « taille adulte » (**Fig. 24**). L'évaluation morphologique des os coxaux sur le terrain (**Bruzek et al. 1996**) a permis d'identifier quatre femmes et quatre hommes. L'analyse en laboratoire permettra de confirmer et peut-être d'augmenter le nombre des diagnoses sexuelles, mais pour peu d'individus car les os du bassin sont le plus souvent manquants. Seulement deux immatures sont présents (SP300, SP903) ; d'après leur maturation osseuse (**Birkner 1980**), ils ont sensiblement le même âge (12-15 ans). Ils sont aussi localisés dans le même secteur, sans que l'on puisse dire si ce rapprochement est significatif ou s'il n'est que le fruit du hasard. Par ailleurs, l'absence de jeunes enfants n'est pas surprenante compte tenu de l'arasement général et des occupations postérieures, d'autant qu'un secteur leur est dédié aux abords de la chapelle Saint-Pierre (**Fig. 25**). L'approche pathologique et sanitaire sera également réalisée en laboratoire au cours de la post-fouille de la fouille. Néanmoins, on ne peut omettre d'évoquer le cas du sujet 1109, dont la pathologie questionne sur la prise en charge des infirmes. Sa fonction locomotrice était nécessairement altérée, mais on ne peut dire à ce stade si la femme inhumée était totalement invalide ou non.

Fig. 22 Vue zénithale de la sépulture 1201

© E. Jovenet, Inrap

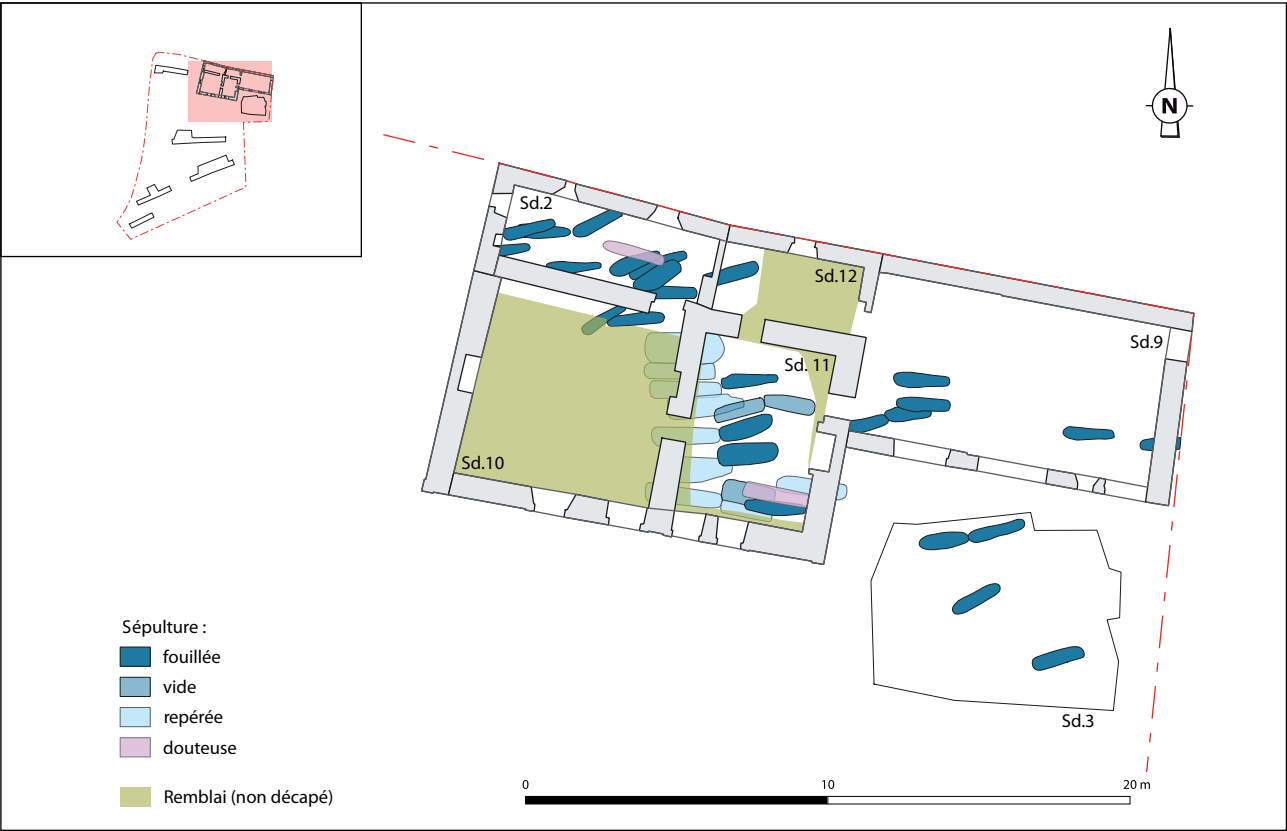


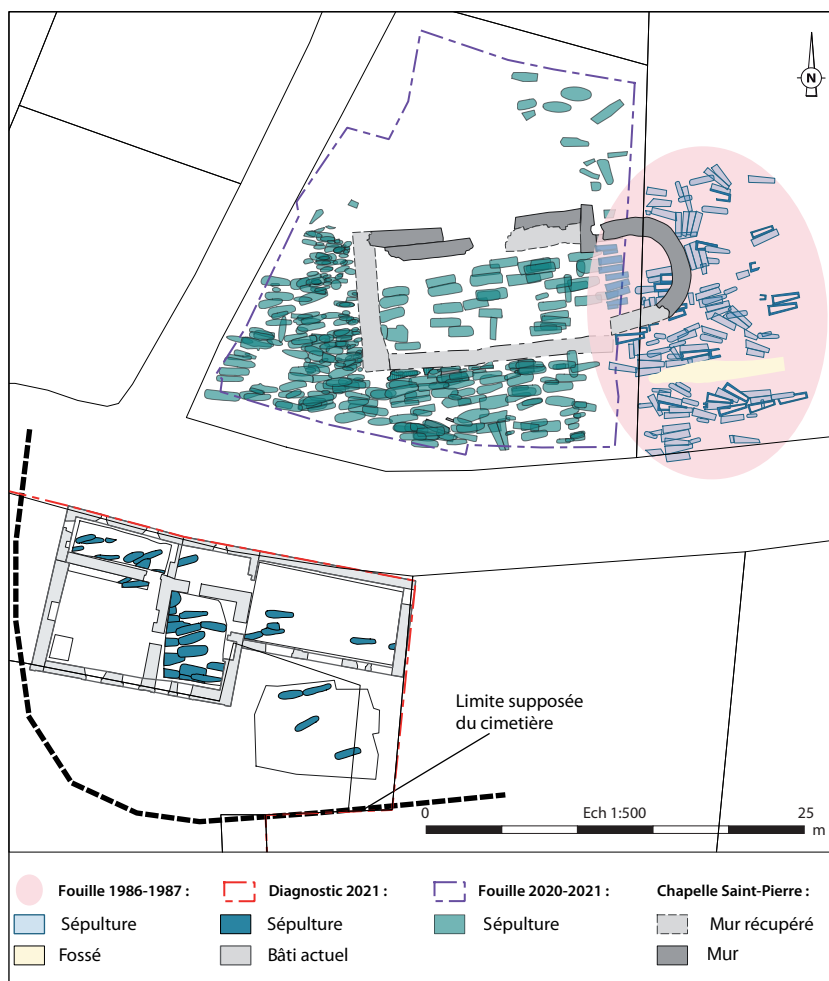
Fig. 23 Plan général des sépultures repérées durant le diagnostic © E. Jovenet, Inrap

Fig. 24 Tableau récapitulatif de détermination du sexe et de l'âge des individus © E. Jovenet, Inrap

catégorie âge	précision âge	N	dont sexe F	dont sexe M	dont sexe indet.
immature	12-15 ans	2			2
adulte	jeune	2	1		1
	mature	9	2	3	4
	âgé	2		1	1
"taille adulte"		11	1		10
TOTAL		26	4	4	18

Fig. 25 Plan des sépultures identifiées lors des fouilles de 1986-1987, 2020-2021 et du diagnostic de juin 2021 (plan de la fouille 2020-2021 non définitif ; plan de la fouille de 1986-1987 d'après Guigon, Bardel 1987)

© E. Jovenet, Inrap



Pratiques et architecture funéraires

Le détail des pratiques funéraires sera affiné avec l'analyse taphonomique des sépultures, mais les observations de terrain orientent déjà vers des inhumations en fosse, souvent fermées d'un couvercle. Elles sont ici généralement taillées dans le substrat schisteux, ce qui les classe dans la catégorie des fosses rupestres (Collardelle *et al.* 1996, Blaizot 2008). Elles sont majoritairement plutôt étroites et de forme oblongue, parfois rectangulaire aux extrémités arrondies, voire trapézoïdale. Cependant, compte tenu de l'arasement, on peut présumer qu'une bonne partie d'entre elles était initialement similaire à la fosse 1130 (voir *supra*). L'architecture de la tombe devait alors être très comparable à la restitution proposée par Blanchard et Poitevin pour le site contemporain⁴ de La Madeleine à Orléans (Fig. 26). Une attention particulière semble dévolue à la position de la tête, stabilisée grâce à des calages ou à une alvéole céphalique. Cette dernière, aussi appelée logette ou encoche céphalique, s'accompagne souvent d'un ressaut marqué dans le fond du creusement, comme une petite marche sur laquelle repose la base du crâne. Il est ainsi dans une position surélevée et maintenu dans l'axe du corps, avec le visage vers l'orient. Autre questionnement concernant les modalités de dépôt du défunt, celui de l'habillement. Il semble peu vraisemblable que les corps aient été déposés nus à même la fosse. Ils étaient soit enveloppés d'un linceul, dont les formes peuvent être multiples (Alexandre-Bidon 1996), soit parés de leurs vêtements quotidiens, ou encore revêtus des deux. Il est cependant difficile

⁴ Une première série de datations radiocarbones réalisée au cours de la fouille de l'autre côté de la rue permet de caler chronologiquement cette partie du cimetière entre les XI^e et XIII^e siècles.

Fig. 26 Restitution du mode d'inhumation et de l'architecture en bois utilisée sur le site de la Madeleine à Orléans aux X^e et XI^e s. (Blanchard et Poitevin 2012, p.395) © P. Blanchard, Inrap

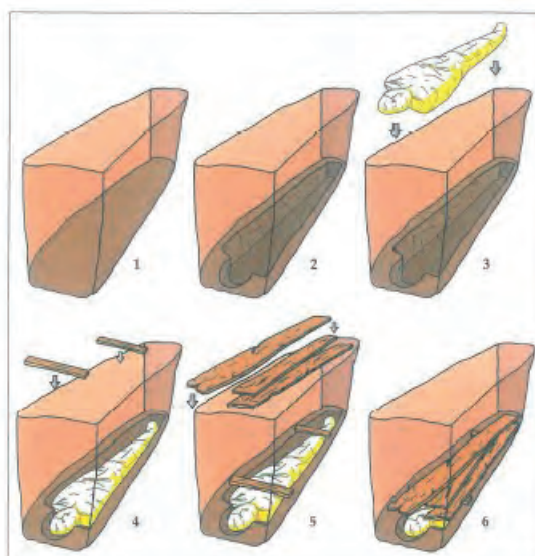


Fig. 9 - Restitution du mode d'inhumation et de l'architecture en bois utilisée sur le site de la Madeleine à Orléans aux X^e et XI^e s. (P. Blanchard).

de mettre en évidence la présence de ces éléments périssables, et plus encore de les différencier. Obéissant aux principes d'humilité prônés par l'Église depuis l'époque carolingienne (Treffort 1996), les mises en terre se font sans mobilier d'accompagnement, ou du moins sans objet de nature pérenne. Tous les défunts ont été déposés sur le dos, jambes étendues, avec les membres supérieurs disposés en travers du ventre ou de la poitrine. En définitive, les pratiques funéraires sont très homogènes et très comparables à ce qui a pu être observé sur le reste du site durant la fouille.

Chronologie et organisation spatiale

Nous ne disposons d'aucun élément de datation absolue puisque le mobilier d'accompagnement est absent des tombes. Les tessons de céramiques retrouvés dans le comblement de deux tombes ne sont évidemment pas datants. Ils indiquent néanmoins qu'aucune de ces sépultures n'est antérieure aux XI^e-XII^e siècles (cf. *infra*, 2.3 Note sur le mobilier : SP221 et 224 – sd.2 ; SP 300 et 303 – sd.3). Des datations radiocarbone seront réalisées parmi les sépultures issues de ce diagnostic, mais comme pour le reste, il est nécessaire d'avoir atteint un certain niveau d'analyse avant de sélectionner les ossements à envoyer en laboratoire. Néanmoins, le fait qu'aucune évolution franche ne soit perceptible dans les pratiques funéraires laisse à penser que l'on se situe dans le même horizon chronologique que celui de la majorité des tombes de la fouille.

L'orientation générale des sépultures ouest-est, présente un décalage vers le sud - plus ou moins prononcé - des extrémités occidentales des fosses. Ces légères variations peuvent constituer des indices chronologiques puisqu'elles reflètent les adaptations et modulations de l'organisation spatiale du cimetière. Celle-ci se dessine nettement : les tombes sont disposées en rangées nord-sud qui se déploient successivement d'ouest en est. Les rangées se décalent et se chevauchent au fil des siècles, de la même manière que ce qui a été observé durant la fouille. Plusieurs niveaux de recoupement ont été notés, jusqu'à trois dans le sondage 11. Ils témoignent d'une densité qui reste importante, même aux marges du cimetière.

En effet, le principal apport de cette opération quant à l'organisation spatiale de l'espace sépulcral réside dans la reconnaissance de son extension vers le sud et vers l'ouest. Les limites n'ont pas été identifiées formellement puisqu'aucun marqueur physique (fossé, mur, haie...) n'a été repéré, mais elles se traduisent par l'absence de sépultures. Aucune tombe n'a été repérée

dans la tranchée 8 à l'ouest de la maison, ni dans les tranchées réalisées dans la partie « verger » du jardin (sondages 4 à 7). Lorsque l'on replace les vestiges sur le cadastre napoléonien (Fig. 5), on observe que la limite méridionale de l'espace funéraire peut coïncider avec une ancienne limite de parcelle, dont une section du tracé est conservée aujourd'hui sous la forme d'un muret (juste au-delà de la limite sud du sondage 3) (Fig. 25).

2.2.3. Des structures et un remblai de l'époque moderne

Dans les sondages 2, 9 et 11, un certain nombre de fosses et de trous de poteau, un fond de four et deux fossés ont été mis au jour. Une canalisation, un aménagement en pierre et un remblai sont aussi notés.

2.2.3.1. Les fossés

Deux fossés de direction est-ouest sont notés.

Dans le sondage 9, le fossé 907 débute dans la pièce. Large de 1,20 m, il a une profondeur de 0,25 m. Son remplissage est stérile et compact (Fig. 15, Fig. 62).

Dans le sondage 2, le fossé 232 démarre à cet endroit et se poursuit vers l'ouest au-delà du bâtiment (Fig. 10, Fig. 62). Sa largeur totale est inconnue car les fondations du mur actuel (Mr241) sont installées dans le comblement du fossé. Elle est de 0,70 m au moins pour une profondeur de 0,36 m. Son remplissage limoneux et hydromorphe a livré trois tessons. Le petit lot céramique, hétérogène, indique cependant un comblement au cours de l'époque moderne au plus tôt (cf. « Inventaire du mobilier archéologique »).

Ces fossés participeraient à la délimitation d'un passage large de 8 m environ entre le chemin de la chapelle Saint-Pierre et la partie la plus ancienne de la maison (dans laquelle se trouve le sondage 11 ; cf. *infra*). L'installation du chemin et des parcellaires associés s'effectue probablement dans une partie définitivement délaissée de l'espace funéraire. Puis l'agrandissement de l'édifice au fil du temps a fait disparaître fossé(s) et passage. L'étude documentaire à venir pourrait confirmer cette hypothèse et apporter de nouvelles informations.

2.2.3.2. Un aménagement en pierre dans le sondage 2

Le fait 231, large de 0,20 m, correspond à un amas rectiligne de petits blocs liés au limon brun et conservé sur 1,20 m de long (Fig. 10). Il est parallèle au bord sud du fossé 232, dont il n'est éloigné que de 0,20 m. Peut-être ces deux faits sont-ils liés ? Quoi qu'il en soit, l'installation de 231 entame légèrement les fosses sépulcrales 221 et 224.

2.2.3.3. Trous de poteau, fosses et structure de combustion

Dans les sondages 2 et 11, les trous de poteau et les fosses sont majoritairement postérieurs aux sépultures.

Dans le sondage 11 : c'est le cas des trous de poteau 1115 et 1133, respectivement creusés à l'emplacement des tombes 1106 et 1130 (Fig. 18).

Dans le sondage 2 : la fosse 229 perturbe les sépultures 203 et 209 ; les trous de poteau 227 et 239 coupent respectivement les tombes 224 et 229 (la fonction funéraire de cette dernière fosse est incertaine ; cf. *supra*) (Fig. 10). Le remplissage du fait 239 contient des tessons de poterie en usage aux XV^e-XVI^e siècles (cf. *infra*).

Dans le sondage 9, le four 911 dont seul le fond partiellement rubéfié est conservé est installé à l'emplacement de la tombe 905 (Fig. 15, Fig. 16). Cela a fortement perturbé les restes osseux de la personne inhumée. Le seul tesson mis au jour dans son remplissage est rattaché à des productions céramiques

postérieures au XVII^e s. (cf. *infra*, 2.3 Note sur le mobilier).

La raison du creusement des fosses est inconnue, et les quelques trous de poteau identifiés ne dessinent pas d'ensemble cohérent.

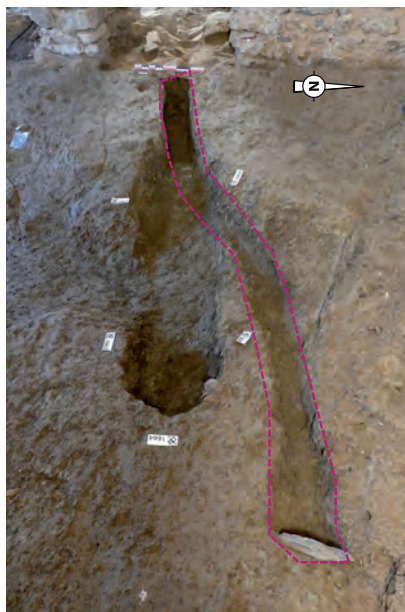
Le fond de structure de combustion découvert dans le sondage 9 est intéressant. Son installation à l'emplacement d'une tombe indique que l'existence de cette dernière a été oubliée. Les morceaux d'argile crue ou brûlée mis au jour dans son remplissage proviennent probablement du démontage de la voûte et prouvent qu'il s'agit d'un fond de four. Avant notre intervention, deux amas de culots de forge, entiers ou fragmentés, ont été trouvés à proximité par les propriétaires de la maison. À quelques mètres au sud, dans le sondage 3, la fosse 311 a livré un petit lot similaire dans son remplissage (US. 312) (Fig. 9). Les tessons de céramiques associés indiquent un usage postérieur au XVI^e siècle. C'est donc au cours de l'époque moderne qu'une activité de forge s'est déroulée à cet endroit. Elle est vraisemblablement associée à l'occupation de la maison édifiée dans cette partie du cimetière maintenant désaffectée (cf. *infra*, sondage 1).

2.2.3.4. Un remblai du début de l'époque moderne

Le remblai qui occupe la totalité du sondage 10 se compose d'une terre graveleuse mêlée de blocs de schiste et d'un lot hétérogène de 13 fragments de poteries dont la grande majorité est en usage à partir de la fin du XVII^e siècle (cf. *infra*, 2.3 Note sur le mobilier).

Cette US 1000 recouvre vraisemblablement de nombreuses tombes, comme l'attestent les deux cas découverts plus profondément dans l'angle nord-est de la pièce (SP.1001 et 1004, Fig. 10 ; cf. *supra*).

Son dépôt, d'une épaisseur moyenne de 0,50 m, pourrait être lié à la volonté de niveler et stabiliser le terrain remué par les creusements successifs de tombes. Il est bien sûr effectué quand ce secteur du cimetière n'est plus du tout en usage.



2.2.3.5. Une canalisation abandonnée à la fin de l'époque moderne

Dans le sondage 11 est noté le début d'une canalisation creusée directement dans le substrat schisteux (Fig. 18). Le tracé légèrement sinueux de 1112, reconnu sur une longueur minimale de 6,40 m, a une direction *grosso modo* est-ouest, et il se poursuit jusqu'à dans le sondage 10 en passant sous le seuil de la porte en arc brisé (Fig. 27). Là, son creusement perce le remblai 1000. Le creusement en « U » à fond plat, large de 0,20 m et profond de 0,25 m, est rempli de limon brun foncé mélangé avec des plaquettes de schiste ; cinq fragments de poterie en usage aux XVII^e-XVIII^e siècles y sont piégés. Par endroits, la couverture faite de morceaux de dalles de schiste posés à plat est conservée. Et une dalle est posée à la verticale contre la paroi de l'extrémité orientale (Fig. 27).

Fig. 27 Vue oblique, vers l'ouest, de la canalisation 1112 (son tracé est surligné)

2.3. Note sur le mobilier (Fr. Labaune-Jean)

Le mobilier recueilli lors de l'intervention de diagnostic en 2021 menée au Chemin de la Chapelle, dans la continuité de la fouille 2020, se compose de 93 tessons de récipients en céramique, de 2 fragments de verre, 9 morceaux de terre cuite et 17 résidus métalliques.

Le mobilier en céramique peut être scindé en deux groupes principaux avec, d'une part des éléments en usage à partir de la fin du XVII^e s. jusqu'au XIX^e siècle et d'une autre, ceux en usage au bas Moyen Âge.

Le premier compte 24 tessons qui réunissent des catégories produites localement à des productions importées à plus ou moins grande distance (faïence blanche ou au manganèse, grès de Normandie) : Fosse 313, niveau de cour 318, Fosse 431, Four 911, us 1000/décapage sd.10, us 1102/remplissage SP.1101, canalisation 1112. Ces différents éléments correspondent à des récipients en usage au plus tôt à partir de la fin du XVII^e s.

Le second lot relatif au bas Moyen Âge se subdivise en trois ensembles. Une partie des restes (4 NR) correspond à des tessons anciens issus de formes à pâte claire et à bord en bandeau utilisés entre le XI^e s. et le tout début du XIII^e s. (SP221, SP300, SP306). Cependant comme ils sont isolés à chaque fois, ils ne peuvent suffire à dater, d'autant qu'ils peuvent être résiduels. La période la mieux illustrée par les récipients est celle des XIII^e-XIV^e s. (SP224, fosse 329, fosse 401, fosse 421, fosse 501, fossé 503, fossé(s) 515, fossé 520, fosse 522 et fosse (?) 606), soit 53 tessons. Ces derniers se caractérisent par des pâtes oxydantes, bien souvent très cuites et dures, renfermant des inclusions de quartz assez denses et facilement visibles à l'œil nu. En l'absence d'analyses, elles peuvent être rapprochées visuellement des pâtes en usage dans toute la frange est du département et offrent des similitudes avec les productions de la région de Laval, traduisant sans doute un mode d'approvisionnement privilégiant le commerce en direction de ce secteur, plutôt que celui du bassin rennais. Le dernier ensemble correspond à des restes de vases, dont quelques bords de pot de type coquemars, en usage aux XIV^e-XV^e s. (fosse 433, prox.us 430, fosse 600, us 400/terre végétale-limon, us 1100/niveaux d'installation de plancher – 12 NR), voire aux XV^e-XVI^e s. (trou de poteau 239 et fosse 311 – 4 NR). Là aussi, les pâtes correspondent visuellement à la même zone d'approvisionnement que précédemment.

2.4. Premières réflexions sur l'ensemble bâti (M. Millet)

La maison du 7, chemin de la chapelle Saint-Pierre est constituée de deux corps de bâtiments (Fig. 28). Le premier est une maison de plan quadrangulaire mesurant 13,25 m du nord au sud et 10,60 m d'est en ouest (Fig. 29). La faitière se situe à 9,30 m au-dessus du niveau de sol actuel. Un deuxième bâtiment lui est accolé sur son pignon est. Cette ancienne grange mesure 10,70 m par 6,50 m (69,55 m² de superficie) et elle a une hauteur de 6,50 m (Fig. 30).

La maison principale se compose aujourd'hui de quatre pièces au rez-de-chaussée et de quatre pièces au premier niveau. Un escalier intérieur en bois dessert l'étage. Elle comporte un premier noyau et deux phases d'agrandissement. Une porte au premier étage ouvrant sur le pignon ouest indique la présence d'une extension disparue. Visible sur le cadastre napoléonien, cette dernière correspondait probablement à une cage d'escalier (Fig. 31 et Fig. 32).

Fig. 28 Vue zénithale des deux corps de bâtiments du 7 chemin de la chapelle Saint-Pierre
© J. Conan, Inrap



Fig. 29 Vue de la façade sud de la maison principale © M. Millet, Inrap



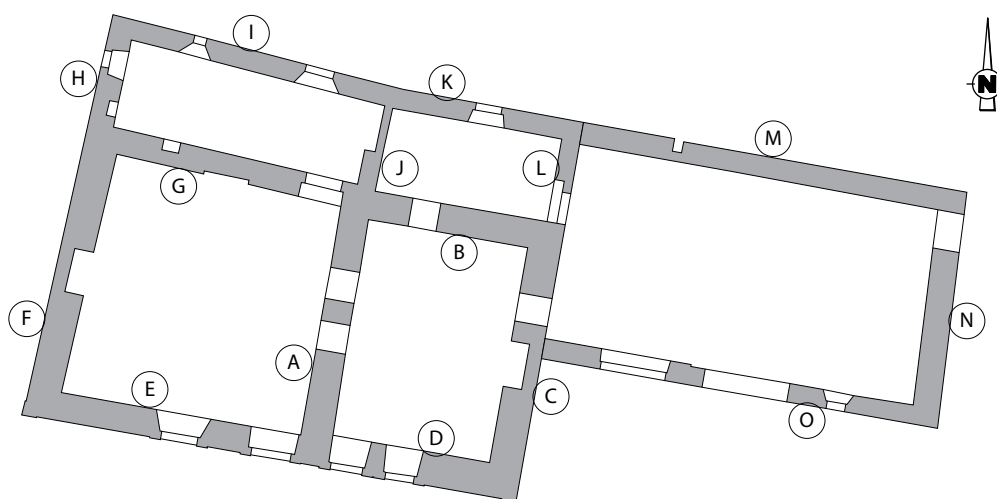
Fig. 30 Vue de la façade sud de la grange
© M. Millet, Inrap





Fig. 31 Plan du 7 chemin de la chapelle Saint-Pierre sur le cadastre napoléonien © M. Millet, Inrap

Rez-de-chaussée



Premier étage

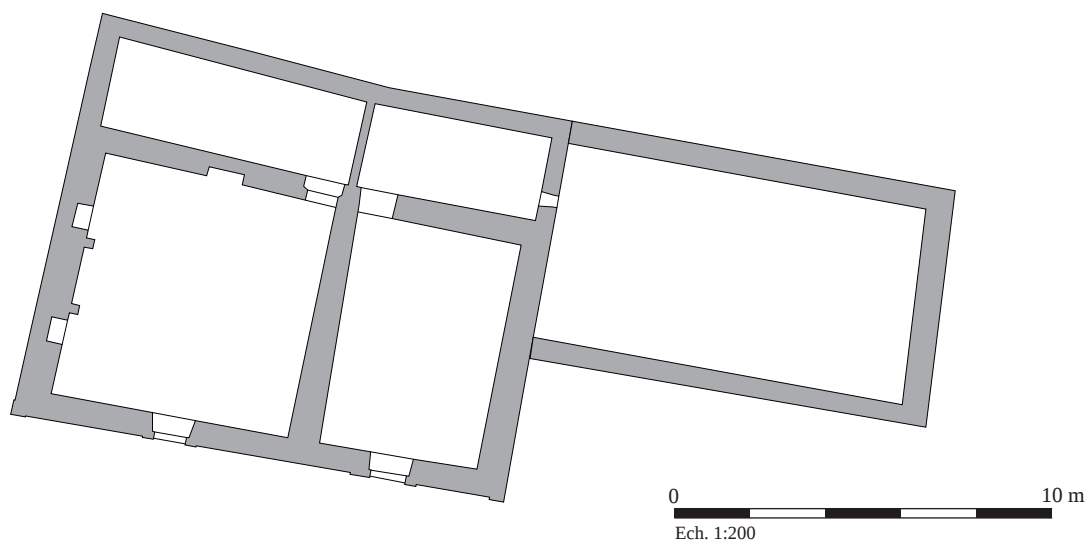


Fig. 32 Plans du rez-de-chaussée et du premier étage de la maison du 7 chemin de la chapelle Saint-Pierre © M. Millet, Inrap

2.4.1. Le noyau primitif

Le premier noyau se situe dans l'angle sud-est de la maison principale (Fig. 33 à 36). Les murs A, B, C et D, dont les parties les plus anciennes sont composées de petits moellons de granulite liés à la terre (us 106, 107, 112, 118, 122, 123, 125, 133, 142, 144, 147, 150), sont chaînés et forment un ensemble cohérent. Ce dernier forme un bâtiment de plan quadrangulaire de 7,60 m par 6 m hors œuvre. Les dimensions internes de la pièce du rez-de-chaussée sont de 5,90 m par 4,20 m (24,78 m² de surface) et celle du premier étage sont de 6,30 m par 4,40 m (27,72 m² de surface).

2.4.1.1. Les niveaux

La maison se compose actuellement de deux niveaux. Le rez-de-chaussée présente une hauteur sous plafond d'environ 2,60 m. Le premier étage, sous charpente, a une hauteur de mur conservée d'environ 2,80 m.

L'examen des maçonneries révèle un changement de niveau des étages. Au rez-de-chaussée actuel, un rehaussement du premier niveau est identifiable. Deux éléments permettent de restituer la hauteur du niveau initial. Tout d'abord le seuil de l'ouverture aménagée dans le mur ouest (us 132), correspond probablement à un niveau de sol. Ensuite le linteau en bois qui surmonte la porte nord du mur ouest (us 137) présente une encoche au-dessus du piédroit qui sépare deux portes, qui pourrait indiquer l'emplacement de l'ancienne poutre du plancher du premier étage (Fig. 33 et Fig. 37). Le rez-de-chaussée initial présentait une hauteur sous plafond d'environ 2 m.

Au premier étage actuel, de la même façon qu'au rez-de-chaussée, l'emplacement d'une ancienne poutre est identifiable (us 114) (Fig. 33 et Fig. 38). De même, sur les murs nord et sud, des espaces quadrangulaires d'environ 0,20 m de côté sont aménagés dans la maçonnerie (us 116 et 126) (Fig. 34, Fig. 36 et Fig. 39). D'un entraxe moyen de 0,40 m, ils pourraient correspondre à des empochements pour les solives d'un plancher. Cela constituerait donc le niveau de sol d'un second étage. Ce dernier aurait alors une hauteur d'un peu plus de 2 m. Enfin, la fenêtre du mur nord (us 117) est tronquée (Fig. 34, Fig. 40 et Fig. 41). Cette dernière est donc une ouverture d'un deuxième étage disparu. Les élévations en pierre étaient originellement plus hautes.

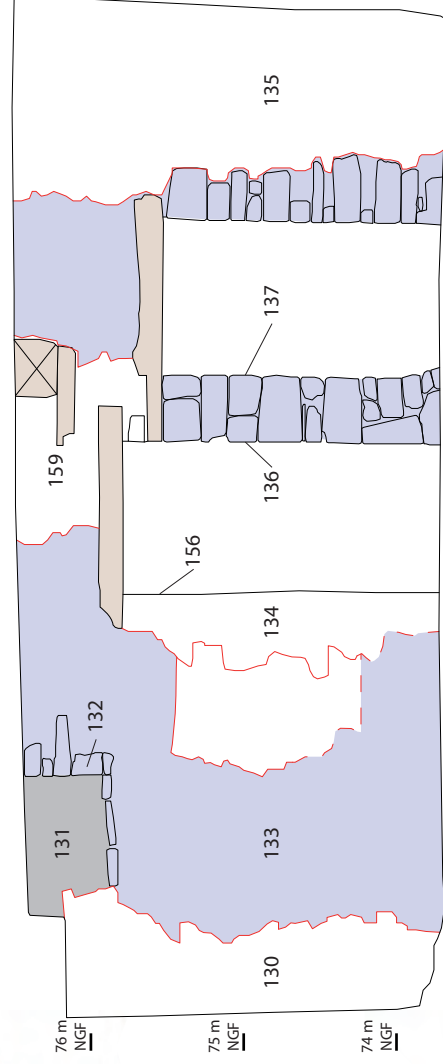
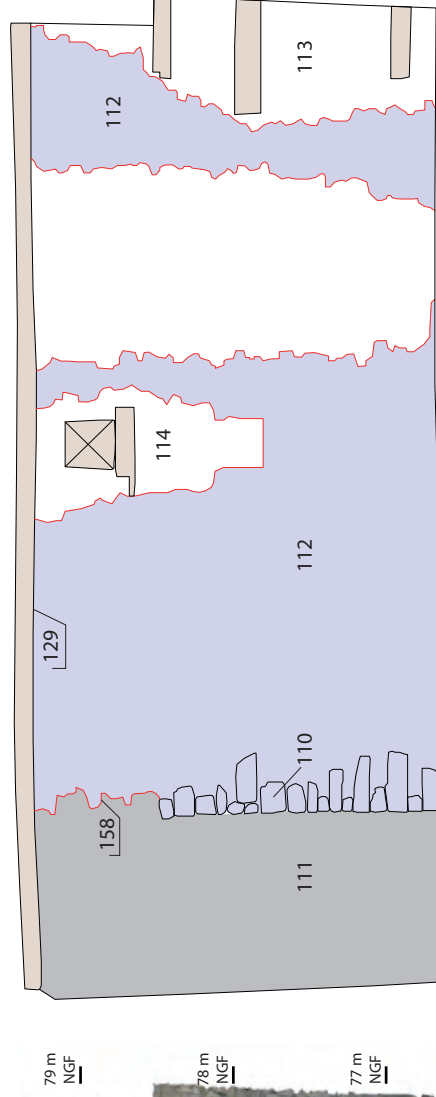
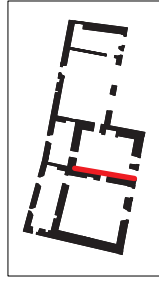
2.4.1.2. La circulation verticale

Dans le mur ouest du noyau principal, un grand piédroit (us 103, 110 et 132) est nettement identifiable sur une hauteur conservée de 2,70 m (Fig. 33, Fig. 42 et Fig. 45). Un arrachement (us 158) oblitère partiellement ce piédroit. La base de cette ouverture présente encore quelques pierres qui semblent en place. Elles sont usées et pourraient correspondre à un seuil. Son altitude correspond avec la possible restitution d'un niveau de sol du premier étage disparu. Comme vu précédemment, le premier bâtiment occupait trois niveaux et la surface au sol du noyau primitif est réduite, autour de 25 m² par niveau. L'hypothèse la plus satisfaisante pour expliquer cette grande ouverture visible sur plusieurs niveaux est la présence d'un escalier hors œuvre. L'absence de pierres de harpage sur l'extérieur semble indiquer la possible présence d'un escalier en bois (Fig. 43).

2.4.1.3. Les ouvertures, portes et fenêtres

Au rez-de-chaussée, deux portes (us 100, 101, 136 et 137) sont clairement visibles sur la façade ouest du noyau primitif (Fig. 44 et Fig. 45). La seule raison structurelle expliquant la présence de deux portes côte à côte est la

Fig. 33 Élévations du rez-de-chaussée et du premier étage de la face est du mur ouest - mur A sur le plan - du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap



73 m
NGF

0

1

2

3

4

5

6

reprise de maçonnerie

bois

briques

bouchons

premier état

0 2,5 m
Ech. 1:50

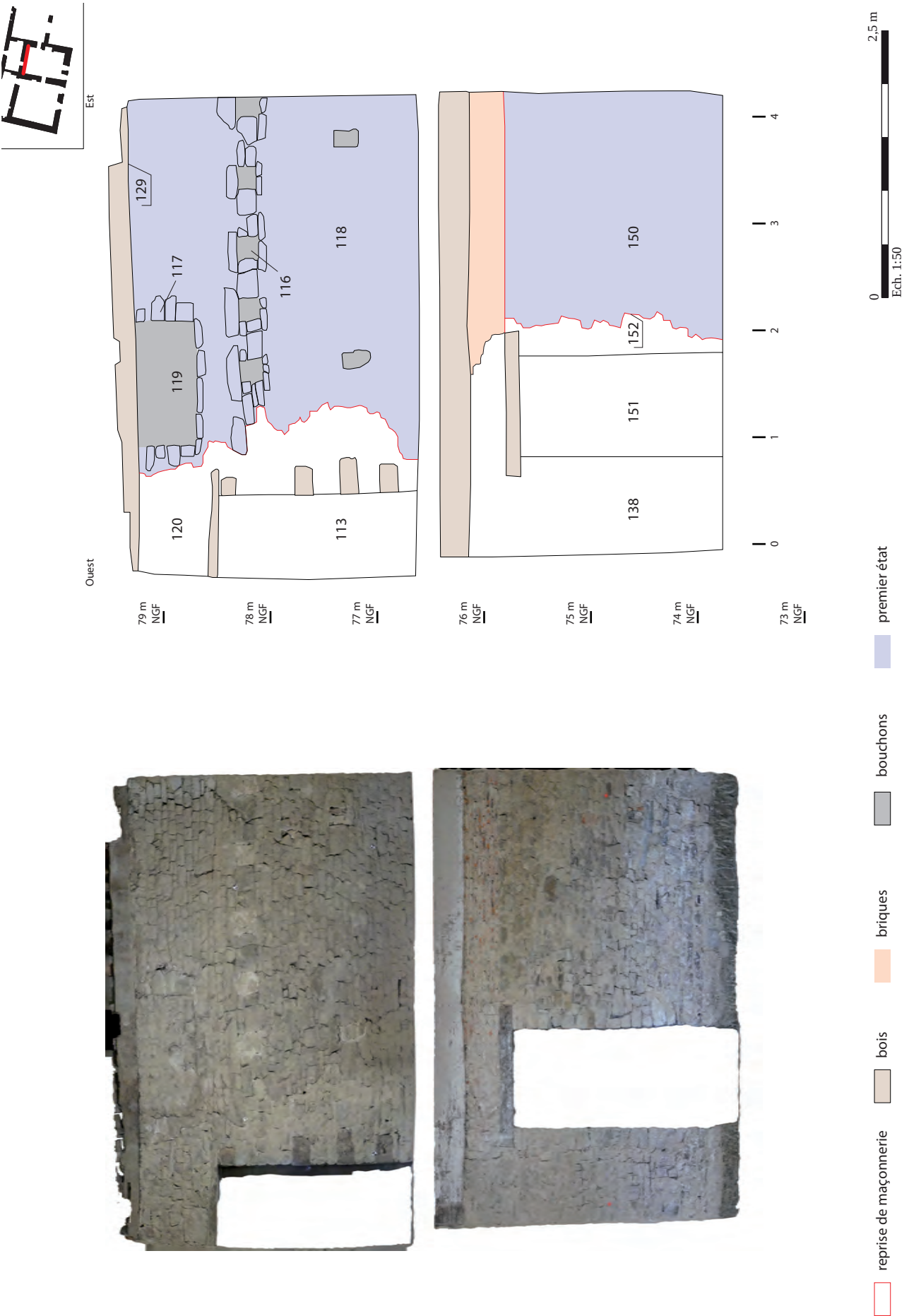


Fig. 34 Élévations du rez-de-chaussée et du premier étage de la face sud du mur nord - mur B sur le plan – du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap

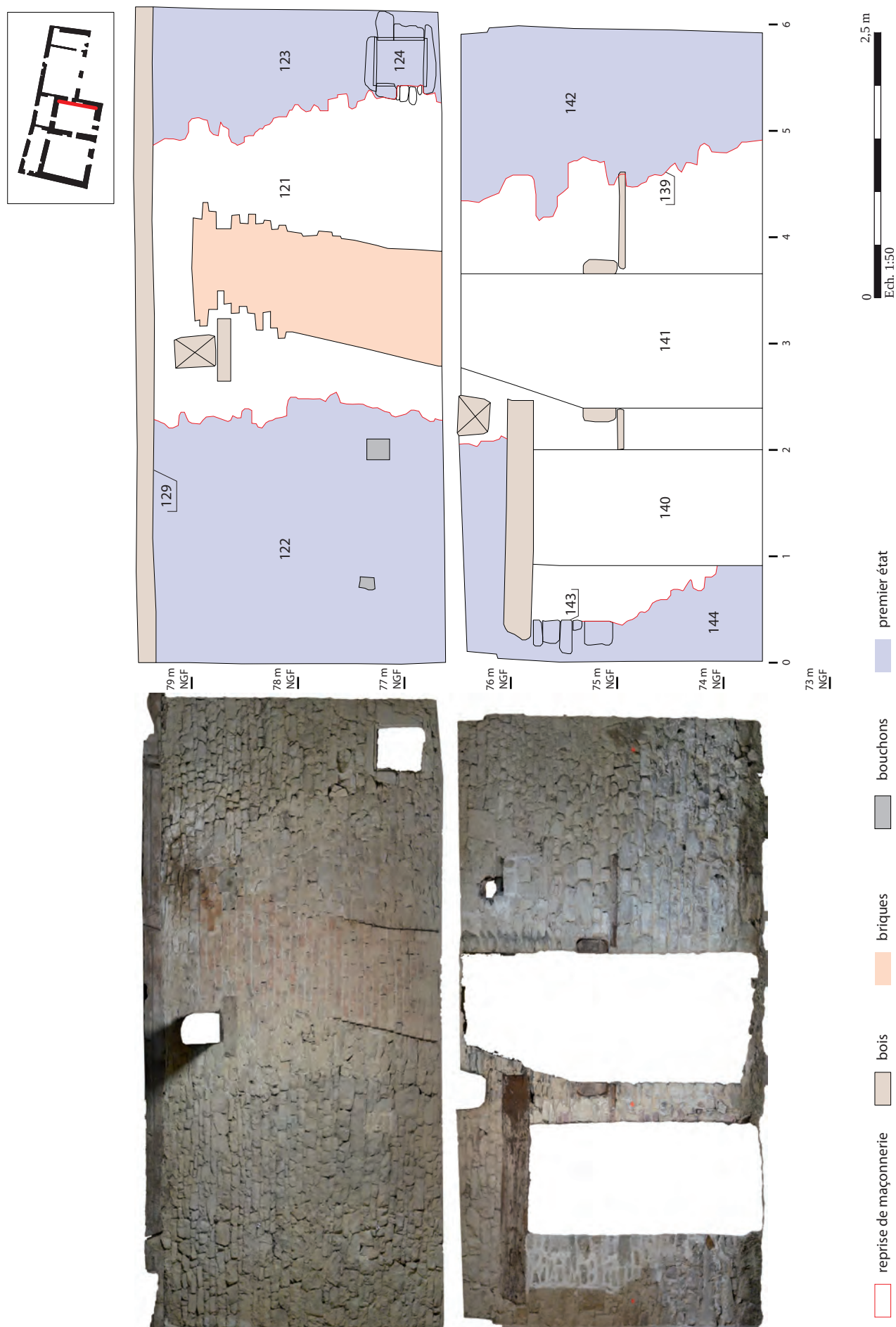


Fig. 35 Élévations du rez-de-chaussée et du premier étage de la face ouest du mur est - mur C sur le plan - du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap

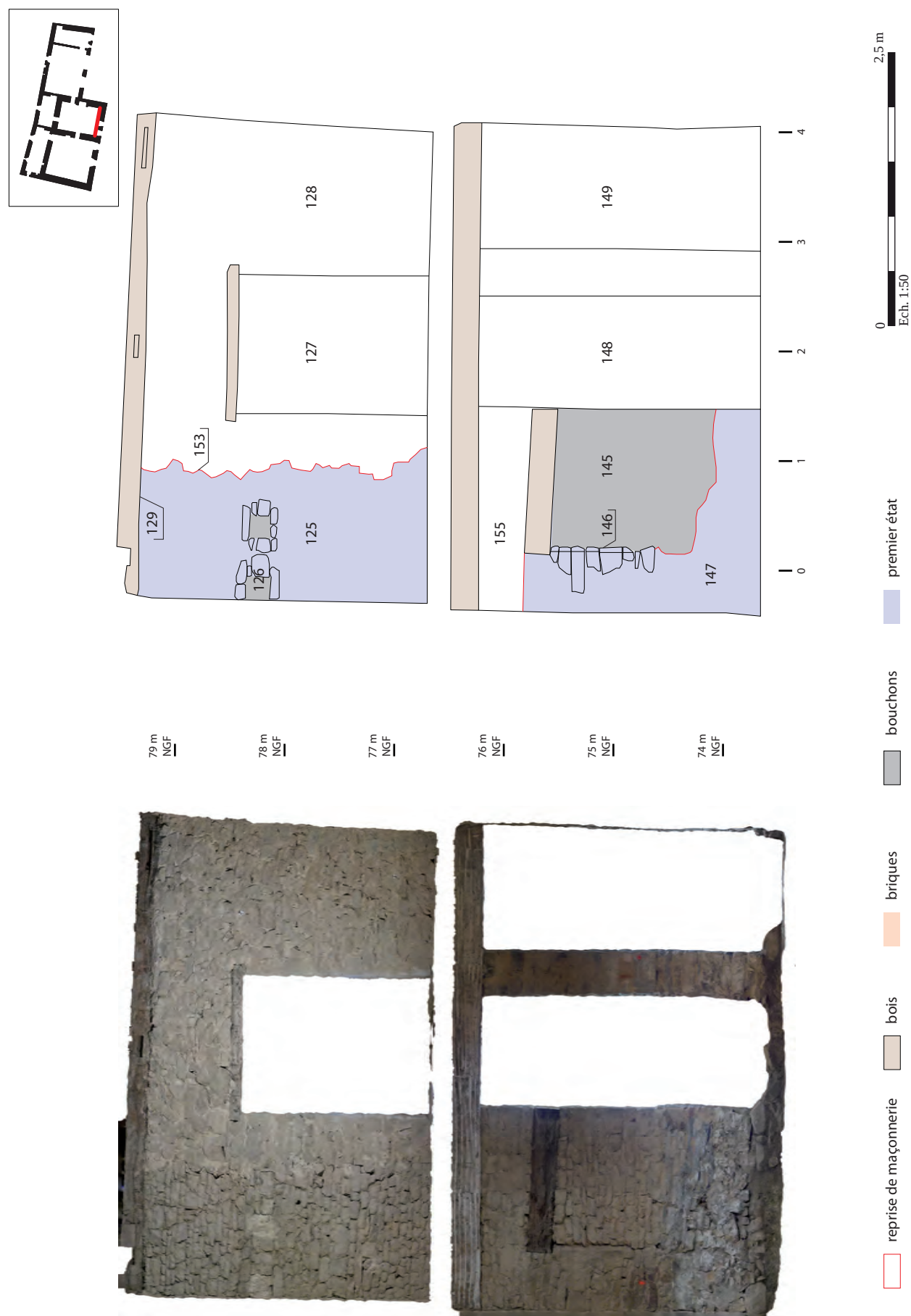


Fig. 36 Élévations du rez-de-chaussée et du premier étage de la face nord du mur sud - mur D sur le plan – du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap



Fig. 37 Vue des deux portes ouest du rez-de-chaussée, côté intérieur. Un empochement est bien visible sur l'extrémité sud du linteau de la porte nord © M. Millet, Inrap



Fig. 38 Vue d'un détail de la face est du mur A. L'exhaussement de la poutre est visible par une importante reprise de maçonnerie. Le niveau de l'ancienne poutre est bien visible © M. Millet, Inrap



Fig. 39 Vue des empochements d'anciennes solives © M. Millet, Inrap

Fig. 40 Vue d'une ancienne fenêtre (us 117), côté intérieur, comblée © M. Millet, Inrap

Fig. 41 Vue de l'appui d'une ancienne fenêtre, côté extérieur, comblée © M. Millet, Inrap

Fig. 42 Vue d'une ancienne ouverture, comblée. Cette ouverture se poursuit sur plusieurs niveaux. Elle pourrait correspondre à l'emplacement d'un ancien escalier, construit en bois hors œuvre © M. Millet, Inrap



Fig. 43 Exemple d'un escalier en bois hors œuvre. Richelieu (37), XVI^e siècle.



Fig. 44 Vue des portes 100 et 101, côté ouest © M. Millet, Inrap

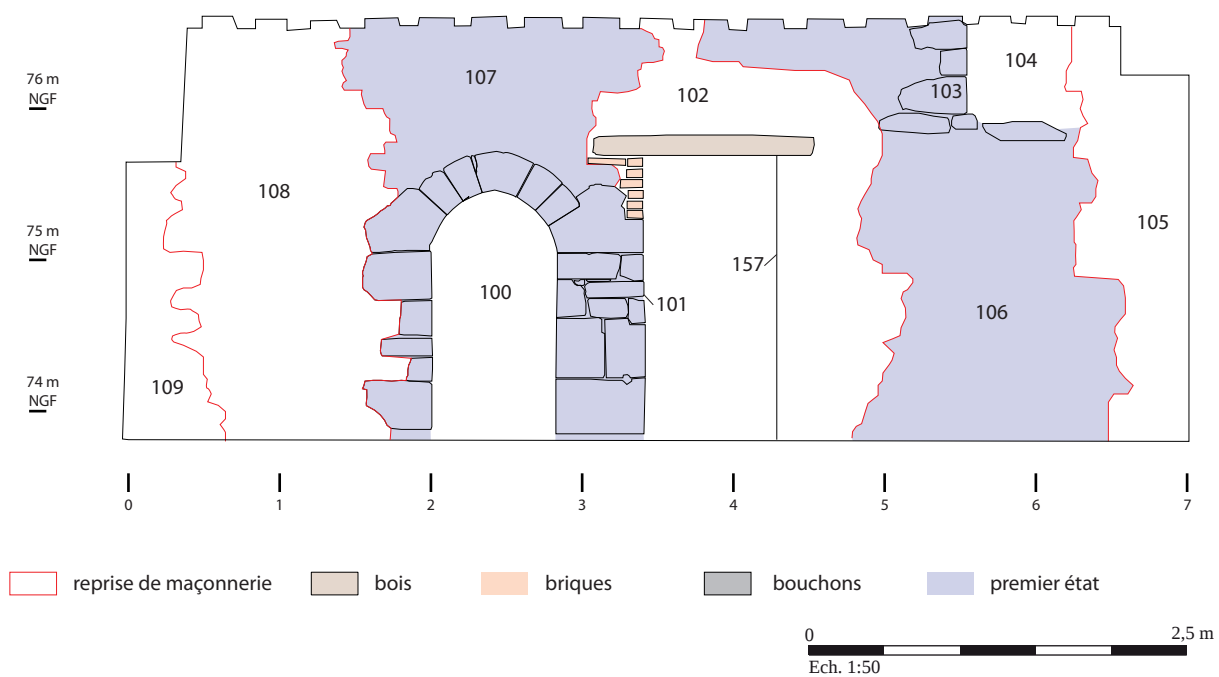


Fig. 45 Élévations du rez-de-chaussée de la face ouest du mur ouest - mur A sur le plan – du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap

présence d'un cloisonnement interne aujourd'hui disparu. Ce dernier n'a laissé aucune trace dans les maçonneries. L'hypothèse la plus probable est que ce cloisonnement était en bois, ce type d'aménagement ne laissant pas nécessairement d'empreintes tangibles.

Deux fenêtres ont pu être identifiées pour le premier état au rez-de-chaussée. Ces deux dernières ont subi des modifications et présentent aujourd'hui des dimensions incomplètes. La première (us 146) est visible dans l'actuel gouttereau sud (Fig. 35 et Fig. 46). Ces dimensions minimales internes sont de 1,28 m de largeur et de 0,75 m de hauteur. Ses dimensions extérieures sont de 0,35 m de largeur et de 0,58 m de hauteur conservée. La comparaison de ces mesures montre la présence d'un fort ébrasement. L'encadrement extérieur comporte un chanfrein légèrement arrondi sur le piédroit et le linteau est encore en place (Fig. 47). La seconde (us 143) est visible dans le mur est (Fig. 35, Fig. 48 et Fig. 49). Cette dernière a été modifiée plusieurs fois et transformée en porte (us 140), passage entre la maison principale et la grange.

Les niveaux ayant été modifiés, aucune fenêtre n'est restituable au premier niveau. Les modifications postérieures ont évidemment pu gommer totalement leur présence. Seule une niche, actuellement au niveau du sol du premier étage, est visible (us 124) (Fig. 35 et Fig. 50). Constituée de pierres de taille de granulite liées au mortier de chaux blanc, elle mesure 0,40 m de large pour 0,44 m de hauteur et 0,46 m de profondeur. Cette dernière était vraisemblablement située près d'une cheminée remplacée par le conduit de la cheminée du rez-de-chaussée (us 121 et 141), plus récente.

Enfin à l'actuel premier étage, mais bien dans l'ancien deuxième étage, une dernière fenêtre a pu être identifiée (us 117) (Fig. 34, Fig. 40 et Fig. 41). Sa largeur complète est visible, 1,10 m à l'intérieur et 0,38 m à l'extérieur. Là encore un fort ébrasement est présent. Comme au rez-de-chaussée, les piédroits internes sont sans décor, mais l'appui extérieur présente une moulure sobre (Fig. 41). Le haut de la fenêtre a disparu lors de l'abaissement de l'ensemble du bâtiment.



Fig. 46 Vue de la fenêtre 146 du mur D © M. Millet, Inrap



Fig. 47 Vue de la fenêtre 146 à l'extérieur, côté sud © M. Millet, Inrap

Fig. 48 Vue de la fenêtre 143 du mur C

© M. Millet, Inrap

**Fig. 49** Vue du départ du linteau de la fenêtre 143, vue du dessous © M. Millet, Inrap**Fig. 50** Vue du placard 124 au premier étage, mur C © M. Millet, Inrap

2.4.2. Les extensions

2.4.2.1. Le premier agrandissement

Les murs E, F, G, H, I et J forment un deuxième ensemble qui vient s'appuyer contre le premier édifice. L'ensemble de ces murs, constitués majoritairement de moellons et de dalles de schiste bleu liés à la terre, forme un ensemble cohérent (**Fig. 32** et **Fig. 51**). Cette nouvelle construction vient nécessairement oblitérer la présence du supposé premier escalier. Il est alors probablement remplacé par l'extension ouest, détruite aujourd'hui mais visible sur le cadastre napoléonien. La porte d'accès à l'étage est encore visible aujourd'hui (**Fig. 52**). Chaque niveau comporte une cheminée, toutes deux remaniées. Fait de briques, le dernier état de la cheminée du rez-de-chaussée comporte un foyer rectangulaire et sa hotte est dans l'alignement du mur (**Fig. 53**). Cet état s'installe dans un aménagement plus ancien. Ce dernier comporte des piédroits en pierre de taille de granulite, avec chanfrein sur congé (**Fig. 54**). La hotte a disparu. L'ancien chevêtre encore visible dans le solivage permet de restituer les dimensions initiales de la hotte, 2,10 m par 0,85 m (**Fig. 55**). Cette cheminée est encadrée de deux placards. Mesurant 0,63 m de large pour 0,79 m de hauteur et 0,42 m de profondeur, celui du nord est presque totalement en pierre de taille de granulite (**Fig. 56**). Il est en moellons de schiste sur sa partie supérieure. Il comporte une tablette intermédiaire en bois. Mesurant 0,56 m de large et 0,88 m de haut et 0,44 de profondeur, celui du sud comporte également une tablette en bois, mais il est entièrement construit en moellons et en dalles de schiste. Les incohérences des niveaux des tablettes des placards et les extrémités extérieures des blocs du placard nord et des piédroits de la cheminée semblent montrer que ces éléments sont en remploi. De même la cheminée de l'étage comporte quelques incohérences qui pourraient indiquer que les pierres ne sont pas dans leur position primaire (**Fig. 57**).

Fig. 51 Vue générale de la pièce sud-ouest du rez-de-chaussée de la maison principale, dans la première extension © M. Millet, Inrap



Fig. 52 Vue de la porte comblée au premier étage, à l'angle nord-ouest de la maison principale. Cette porte permettait probablement d'accéder à un escalier aujourd'hui disparu © M. Millet, Inrap



Fig. 53 Élévations du rez-de-chaussée de la face est du mur ouest - mur F sur le plan – de la première extension de la maison © M. Millet, Inrap

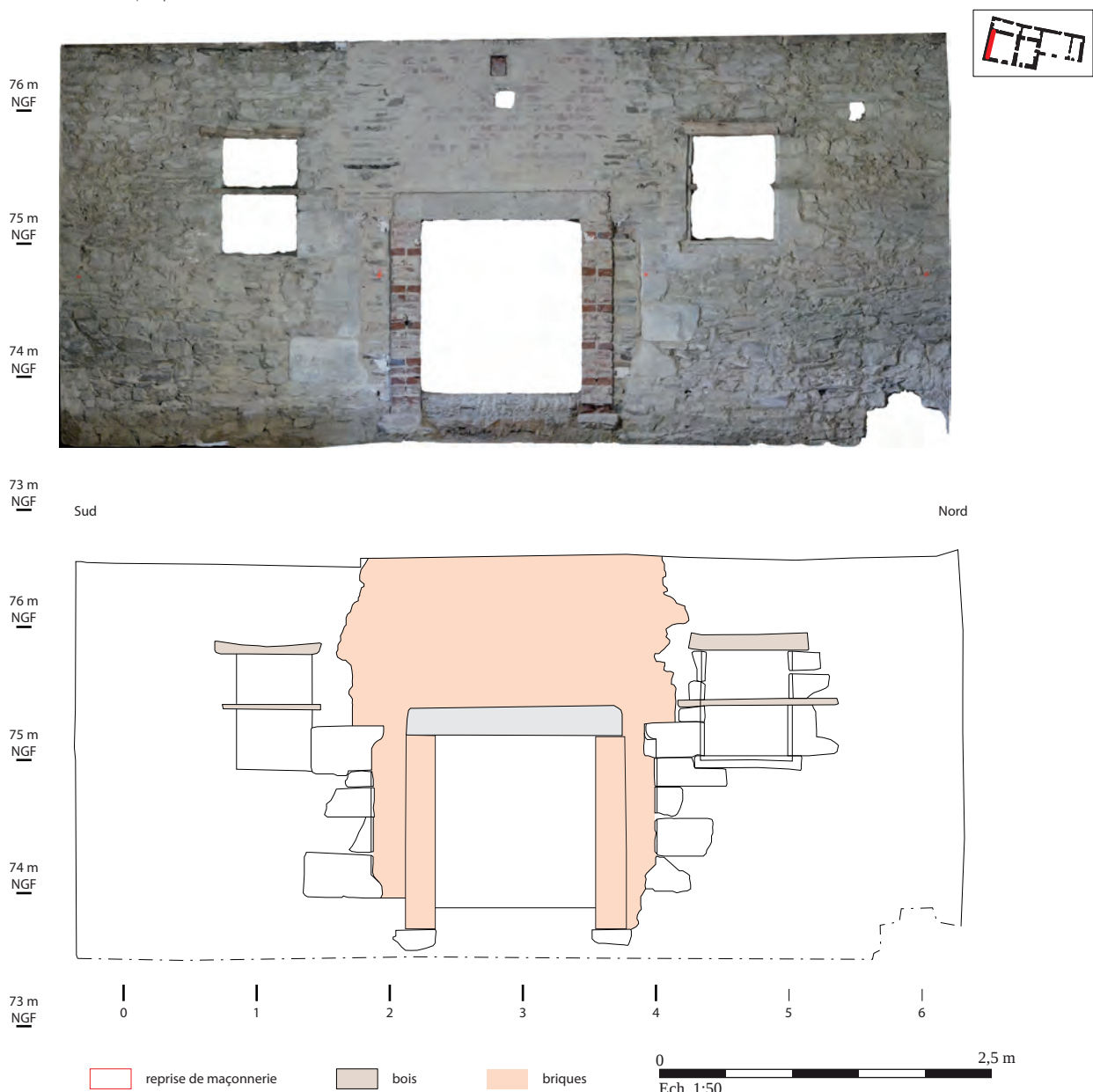


Fig. 54 Vue du piédroit nord de la cheminée du rez-de-chaussée de la première extension © M. Millet, Inrap



Fig. 55 Vue de l'ancien chevêtre dans le solivage du premier niveau de la première extension © M. Millet, Inrap

Fig. 56 Vue du placard nord, près de l'ancienne cheminée du rez-de-chaussée © M. Millet, Inrap



Fig. 57 Vue de la cheminée du premier étage dans la première extension © M. Millet, Inrap



Les niveaux de ce deuxième état sont cohérents et ne semblent pas avoir été modifiés. Ainsi il est envisageable que les murs du premier ensemble bâti aient été rabaissés (us 129, **Fig. 34**) lors de la construction de ce deuxième ensemble. D'autres modifications du premier bâtiment sont probablement attribuables à cette phase de travaux, qu'il n'est, à ce stade, pas possible de dater. L'ensemble de l'étude sera approfondi dans le rapport de la fouille du chemin de la chapelle Saint-Pierre (à venir).

2.4.2.2. La deuxième extension

Enfin les murs K et L sont construits dans un troisième temps (**Fig. 32**). Ils viennent respectivement s'appuyer contre les angles des murs I-J et B-C (**Fig. 58**). Comme la partie précédente, ils sont composés de moellons et de dalles de schiste liés à la terre. Bien que postérieur, cet ensemble présente une homogénéité de mise en œuvre des maçonneries avec la première extension. De même cet agrandissement compose un plan d'ensemble cohérent avec les constructions précédentes. Il est donc tout à fait envisageable que le temps qui sépare les deux extensions soit court.

Fig. 58 Vue depuis l'est du mur L qui s'appuie contre le mur C © M. Millet, Inrap



2.4.2.3. La grange

Les murs M, N et O composent les trois murs, qui venant s'appuyer sur la maison, forment la grange (**Fig. 32**). En réalité le mur maçonné O est postérieur à l'ensemble. Il remplace un mur à pan de bois. Les mortaises orphelines, accueillant auparavant les poteaux de la structure, sont encore visibles sur la sablière sud de la charpente et une mortaise accueillant un aisselier est visible sur une poutre. L'étude documentaire à venir permettra peut-être de dater ce bâtiment.

2.4.2.4. Les charpentes

Les charpentes des deux corps du bâtiment présentent six fermes de quatre types différents (**Fig. 59 à 61**). Dans la maison principale, de nombreux bois en remploi sont bien identifiables. Il est fort probable qu'ils proviennent, au moins pour partie, de la charpente d'origine. En l'absence d'étude approfondie, il n'est guère possible de préciser l'évolution de la charpente au cours du temps.

Fig. 59 Vue de la ferme est de la charpente de la maison principale © M. Millet, Inrap



Fig. 60 Vue des deux fermes ouest de la charpente de la maison principale © M. Millet, Inrap



Fig. 61 Vue de la charpente de la grange © M. Millet, Inrap



2.4.3. Bilan

Actuellement composée de deux bâtiments, la maison dans son état actuel, sise au 7 chemin de la chapelle Saint-Pierre, est l'aboutissement de plusieurs campagnes de travaux et d'extensions successives. Dans le présent rapport, seules les grandes lignes de l'évolution sont présentées. Évidemment de nombreuses modifications supplémentaires – notamment sur les ouvertures – sont présentes et identifiables sur le bâti. De plan quadrangulaire, la partie la plus ancienne était à l'origine composée de trois niveaux, probablement accessibles par un escalier en bois construit hors œuvre à l'angle sud-ouest. Plusieurs portes et fenêtres de ce premier état sont encore nettement identifiables. Ce bâtiment, positionné peu ou prou à l'extrémité sud-ouest du cimetière de la chapelle Saint-Pierre, est particulièrement intéressant. Les études à venir, dendrochronologiques, documentaires, *etc.*, permettront certainement de préciser le statut du premier bâtiment, la fonction des pièces, les dates de construction de l'ensemble et de mieux documenter sa genèse.

3. Conclusion (F. Le Boulanger avec les contributions d'E. Jovenet et M. Millet)

Le diagnostic archéologique effectué dans le bâtiment et ses terres adjacentes au numéro 7, chemin de la chapelle Saint-Pierre à Bais, répond aux questionnements listés dans la prescription du SRA Bretagne et apporte un lot d'informations importantes (Fig. 62).

Tout d'abord, aucune occupation antérieure à la seconde moitié du Moyen Âge n'a été identifiée. La seule structure attribuée – sous réserve – à l'époque gallo-romaine est un fossé repéré sur un très court tronçon nord-sud (sondage 2). La présence d'une occupation antique à proximité, côté nord avec certitude mais aussi peut-être vers le sud, est certifiée par les multiples fragments érodés de terre cuite architecturale notés dans les remplissages de nombreuses structures ou dans des secteurs remblayés plus récents.

Le deuxième résultat important est le repérage de l'extension maximale de l'espace funéraire médiéval vers le sud et vers l'ouest. Il n'a pas été détecté de structures matérialisant les limites. Ces dernières sont déterminées par l'arrêt brusque des rangées nord-sud des tombes dont la densité reste importante. La remarquable homogénéité des pratiques funéraires suggère une même grande phase chronologique qui pourrait couvrir deux à trois siècles. Sous réserve des résultats de l'étude globale à venir, les XI^e-XIII^e siècles sont pressentis. Les quelques squelettes prélevés ici augmentent un corpus déjà très conséquent, dont on sait qu'il est loin d'être exhaustif (fouilles 1986-1987 et 2020-2021). Les sépultures mises au jour dans ce diagnostic et les individus qu'elles contiennent seront intégrés dans le phasage global de développement de l'espace funéraire et dans l'étude anthropologique générale.

La troisième information d'importance est la caractérisation d'une construction trapue de plan quadrangulaire et haute de deux étages desservis par un escalier hors œuvre, édifiée immédiatement au sud d'un chemin est-ouest. Ces deux structures sont implantées dans une partie abandonnée du cimetière, à une quinzaine de mètres au sud-ouest de la chapelle Saint-Pierre. Leur datation, encore incertaine (XIV^e-XV^e siècle ?), sera abordée lors de l'étude générale à venir.

Dans le cadre de l'analyse complète des structures antérieures, contemporaines et postérieures à l'espace funéraire du Bourg-Saint-Pair, les informations issues de ce diagnostic seront réévaluées, grâce notamment aux datations par radiocarbone de squelettes, aux résultats de la dendrochronologie pour le bâti, et aux apports de l'étude documentaire. La taille remarquable de l'ensemble sépulcral alors qu'un second cimetière existe à Bais, autour de l'église, fera partie des nombreuses problématiques abordées durant l'étude à venir.

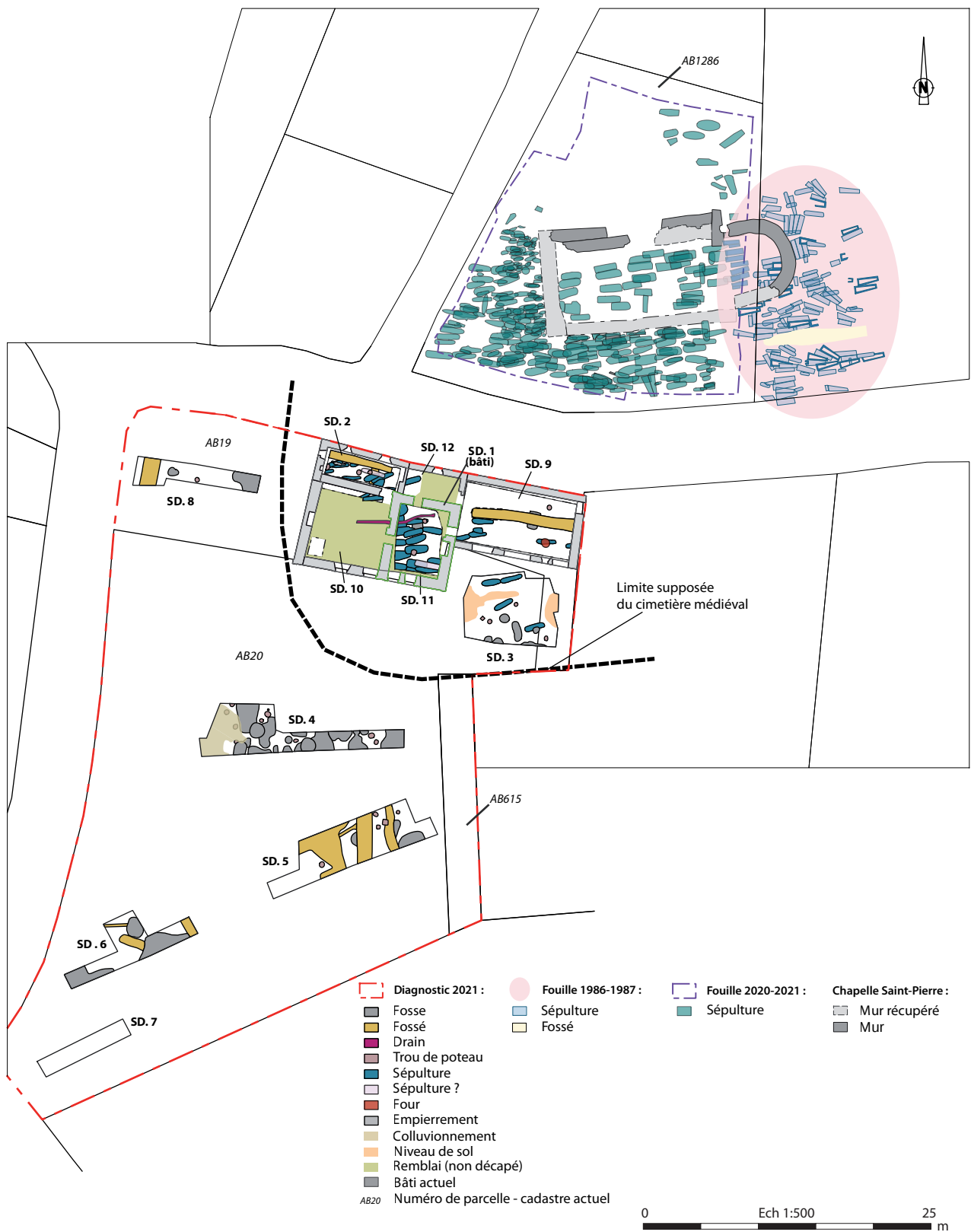


Fig. 62 Plan des structures archéologiques identifiées lors des fouilles de 1986-1987, 2020-2021 et du diagnostic de juin 2021 (plan de la fouille 2020-2021 non définitif ; plan de la fouille de 1986-1987 d'après Guigon, Bardel 1987) (cadastre actuel) © E. Jovenet, Inrap

4. Bibliographie

Alexandre-Bidon 1996

ALEXANDRE-BIDON (D.) – « Le linceul (textes et images, XIII^e-XV^e siècle) ». In : CARRE (F.) et BONNABEL (L.) [dir.]. – *Rencontre autour du linceul*, compte-rendu de la journée d'étude organisée par le G.A.A.F.I.F et le Service régional de l'archéologie de Haute-Normandie à Paris le 5 avril 1996. Saint-Ouen-l'Aumône : sn, 1996, p.13-14.

Aubry 2019

AUBRY (L.) - *Impasse Saint-Pierre : genèse d'un cimetière et d'une chapelle médiévale*. Rapport de diagnostic, 2019, Rennes : Inrap Bretagne, 73 p.

Birkner 1980

BIRKNER (R.) – *L'image radiologique typique du squelette*. 1980. Paris : Maloine.

Blaizot 2008

BLAIZOT (F.) – Réflexions sur la typologie des tombes à inhumations : restitution des dispositifs et interprétation chrono-culturelles, *Archéologie Médiévale*, t. 38, 2008. CNRS éd., p.1-30.

Bruzek, Castex et Majó 1996

BRUZEK (J.), CASTEX (D.), MAJÓ (T.) – « Tests intra- et inter-observateurs à partir des caractères morphologiques de la face sacro-pelvienne de l'os coxal : approche pour une proposition d'une méthode de diagnose sexuelle ». In : Méthodes d'études des sépultures : du terrain à l'interprétation des ensembles funéraires, Actes du colloque GDR 742 du CNRS 1995, *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 8, 3-4, 1996, p.479-490.

Chédeville, Guillotel 1984 :

CHEDEVILLE (A.), GUILLOTTEL (H.) - *La Bretagne des saints et des rois, VI^e-X^e siècle*, 1984, éditions Ouest-France, Rennes, 423 pages.

Chédeville, Tonnerre 1994 :

CHEDEVILLE (A.), TONNERRE (N.-Y.) - *La Bretagne féodale, XI^e-XIII^e siècle*, 1987-1994, éditions Ouest-France, Rennes, 426 pages.

Colardelle et al. 1996

COLARDELLE (M.), DEMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), RAYNAUD (Cl.) – « Typo-chronologie des sépultures du Bas-Empire à la fin du Moyen-Âge dans le Sud-Est de la Gaule ». In : GALINIE (H.), ZADORA-RIO (E.) (dir.), *Archéologie du cimetière chrétien*. Actes du 2^e colloque ARCHEA (Orléans 29 septembre-1^{er} octobre 1994), Tours, FÉRACF, (Supplément à la *Revue archéologique du centre de la France*, 11), 1996, p.271-303.

Duday 2005

DUDAY (H.) – « L'archéothanatologie ou l'archéologie de la mort ». In DUTOUR (O) et al. (éd.), *Objets et méthodes en paléoanthropologie*, 2005, Paris : Editions du CTHS, p.153-215.

Duday et al. 1990

DUDAY (H.), CRUBEZY (E.), SELIER (P.), TILLIER (A.-M.) – « L'Anthropologie « de terrain » : reconnaissance et interprétation des gestes funéraires ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*, 1990, p.2949.

Guigon, Bardel 1989

GUIGON (P.), BARDEL (J.-P.) - « Les nécropoles mérovingiennes de Bais et de Visseiche (Ille-et-Vilaine) », *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne*, LXVI, 1989, p.299-353.

Majó 1996

MAJÓ (T.) – « Réflexions méthodologiques liées à la diagnose sexuelle des squelettes non-adultes ». *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8 (n.s.), 3-4, 1996, p.481-490.

Pouille 2011

POUILLE (D.) - *Bais (Ille-et-Vilaine) – Bourg Saint Pair – Un domaine rural de la campagne des Riedons*. Rapport de fouille, Rennes : Inrap Bretagne. 2011, 519 pages.

Texier 2010

TEXIER (M.) - BAIS (35). *Lotissement, lot n° 25 - L'ensemble funéraire antique de Bais, le hameau du Fresne*. Rapport de fouille, Rennes : Inrap Bretagne. 2010, 302 pages.

Treffort C. 1996

TREFFORT (C.) – *L'église carolingienne et la mort, christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*, Lyon, 1996, 216 pages.

Table des illustrations

24	Fig. 1	Localisation de l'opération sur la carte IGN © IGN
25	Fig. 2	Report des interventions archéologiques récentes sur la commune de Bais et en périphérie proche sur le cadastre récent © M. Dupré et J.-Cl. Durand, Inrap
27	Fig. 3	Localisation des sites et indices archéologiques répertoriés sur la carte archéologique du SRA Bretagne sur la commune de Bais © Atlas des patrimoines
30	Fig. 4	Plan d'implantation des sondages et plan de détail des faits archéologiques mis au jour (cadastre actuel) © E. Jovenet, Inrap
31	Fig. 5	Les fossés et les sépultures repérés dans les tranchées de diagnostic, replacés sur le levé cadastral de cadastre 1827 © E. Jovenet, Inrap
32	Fig. 6	Plan de détail des structures mises au jour dans les sondages 5 et 6 – Coupes des fossés 503 et 520 © E. Jovenet, Inrap
33	Fig. 7	Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 8 © E. Jovenet, Inrap
34	Fig. 8	Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 4 © E. Jovenet, Inrap
35	Fig. 9	Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 3 © E. Jovenet, Inrap
37	Fig. 10	Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 2 – coupes transversales des fossés 201 et 232 © E. Jovenet, Inrap
39	Fig. 11	Vue générale du sondage 2 vers l'ouest © E. Jovenet, Inrap
39	Fig. 12	Vue de la sépulture 206 depuis l'est © E. Jovenet, Inrap
39	Fig. 13	Vue zénithale de la sépulture 203 © E. Jovenet, Inrap
40	Fig. 14	Vue de détail des membres inférieurs de l'individu SP221 © E. Jovenet, Inrap
41	Fig. 15	Plan de détail des structures mises au jour dans le sondage 9 – coupe transversale du fossé 907 © E. Jovenet, Inrap
42	Fig. 16	Vue zénithale de la sépulture 905 coupée par le four 911 © E. Jovenet, Inrap
42	Fig. 17	Vue zénithale des sépultures 1001 et 1004 © E. Jovenet, Inrap
43	Fig. 18	Plan de détail des structures mises au jour dans les sondages 11 et 12 – plan et profils de la sépulture 1130 © E. Jovenet, Inrap
45	Fig. 19	Vue zénithale de la sépulture SP1130 © E. Jovenet, Inrap
45	Fig. 20	Vue zénithale de la sépulture SP1109 © E. Jovenet, Inrap
45	Fig. 21	Vue de détail du creusement de la sépulture 1145 dans la paroi de la sépulture 1130 (vers le sud-ouest) © E. Jovenet, Inrap
47	Fig. 22	Vue zénithale de la sépulture 1201 © E. Jovenet, Inrap
47	Fig. 23	Plan général des sépultures repérées durant le diagnostic © E. Jovenet, Inrap
47	Fig. 24	Tableau récapitulatif de détermination du sexe et de l'âge des individus © E. Jovenet, Inrap
48	Fig. 25	Plan des sépultures identifiées lors des fouilles de 1986-1987, 2020-2021 et du diagnostic de juin 2021 (plan de la fouille 2020-2021 non définitif ; plan de la fouille de 1986-1987 d'après Guigon, Bardel 1987) © E. Jovenet, Inrap
49	Fig. 26	Restitution du mode d'inhumation et de l'architecture en bois utilisée sur le site de la Madeleine à Orléans aux X ^e et XI ^e s. (Blanchard et Poitevin 2012, p.395) © P. Blanchard, Inrap
51	Fig. 27	Vue oblique, vers l'ouest, de la canalisation 1112 (son tracé est surligné) © F. Le Boulanger, Inrap
53	Fig. 28	Vue zénithale des deux corps de bâtiments du 7 chemin de la chapelle Saint-Pierre © J. Conan, Inrap
53	Fig. 29	Vue de la façade sud de la maison principale © M. Millet, Inrap
53	Fig. 30	Vue de la façade sud de la grange © M. Millet, Inrap
54	Fig. 31	Plan du 7 chemin de la chapelle Saint-Pierre sur le cadastre napoléonien © M. Millet, Inrap
54	Fig. 32	Plans du rez-de-chaussée et du premier étage de la maison du 7 chemin de la chapelle Saint-Pierre © M. Millet, Inrap
56	Fig. 33	Élévations du rez-de-chaussée et du premier étage de la face est du mur ouest - mur A sur le plan – du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap
57	Fig. 34	Élévations du rez-de-chaussée et du premier étage de la face sud du mur nord - mur B sur le plan – du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap
58	Fig. 35	Élévations du rez-de-chaussée et du premier étage de la face ouest du mur est - mur C sur le plan – du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap
59	Fig. 36	Élévations du rez-de-chaussée et du premier étage de la face nord du mur sud - mur D sur le plan – du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap

60	Fig. 37	Vue des deux portes ouest du rez-de-chaussée, côté intérieur. Un empochement est bien visible sur l'extrémité sud du linteau de la porte nord © M. Millet, Inrap
60	Fig. 38	Vue d'un détail de la face est du mur A. L'exhaussement de la poutre est visible par une importante reprise de maçonnerie. Le niveau de l'ancienne poutre est bien visible © M. Millet, Inrap
60	Fig. 39	Vue des empochements d'anciennes solives © M. Millet, Inrap
60	Fig. 40	Vue d'une ancienne fenêtre (us 117), côté intérieur, comblée © M. Millet, Inrap
60	Fig. 41	Vue de l'appui d'une ancienne fenêtre, côté extérieur, comblée © M. Millet, Inrap
60	Fig. 42	Vue d'une ancienne ouverture, comblée. Cette ouverture se poursuit sur plusieurs niveaux. Elle pourrait correspondre à l'emplacement d'un ancien escalier, construit en bois hors œuvre © M. Millet, Inrap
61	Fig. 43	Exemple d'un escalier en bois hors œuvre. Richelieu (37), XVI ^e siècle.
61	Fig. 44	Vue des portes 100 et 101, côté ouest © M. Millet, Inrap
61	Fig. 45	Élévations du rez-de-chaussée de la face ouest du mur ouest - mur A sur le plan – du noyau primitif de la maison © M. Millet, Inrap
62	Fig. 46	Vue de la fenêtre 146 du mur D © M. Millet, Inrap
62	Fig. 47	Vue de la fenêtre 146 à l'extérieur, côté sud © M. Millet, Inrap
63	Fig. 48	Vue de la fenêtre 143 du mur C © M. Millet, Inrap
63	Fig. 49	Vue du départ du linteau de la fenêtre 143, vue du dessous © M. Millet, Inrap
63	Fig. 50	Vue du placard 124 au premier étage, mur C © M. Millet, Inrap
64	Fig. 51	Vue générale de la pièce sud-ouest du rez-de-chaussée de la maison principale, dans la première extension © M. Millet, Inrap
65	Fig. 52	Vue de la porte comblée au premier étage, à l'angle nord-ouest de la maison principale. Cette porte permettait probablement d'accéder à un escalier aujourd'hui disparu © M. Millet, Inrap
65	Fig. 53	Élévations du rez-de-chaussée de la face est du mur ouest - mur F sur le plan – de la première extension de la maison © M. Millet, Inrap
66	Fig. 54	Vue du piédroit nord de la cheminée du rez-de-chaussée de la première extension © M. Millet, Inrap
66	Fig. 55	Vue de l'ancien chevêtre dans le solivage du premier niveau de la première extension © M. Millet, Inrap
67	Fig. 56	Vue du placard nord, près de l'ancienne cheminée du rez-de-chaussée © M. Millet, Inrap
67	Fig. 57	Vue de la cheminée du premier étage dans la première extension © M. Millet, Inrap
68	Fig. 58	Vue depuis l'est du mur L qui s'appuie contre le mur C © M. Millet, Inrap
69	Fig. 59	Vue de la ferme est de la charpente de la maison principale © M. Millet, Inrap
69	Fig. 60	Vue des deux fermes ouest de la charpente de la maison principale © M. Millet, Inrap
69	Fig. 61	Vue de la charpente de la grange © M. Millet, Inrap
73	Fig. 62	Plan des structures archéologiques identifiées lors des fouilles de 1986-1987, 2020-2021 et du diagnostic de juin 2021 (plan de la fouille 2020-2021 non définitif ; plan de la fouille de 1986-1987 d'après Guigon, Bardel 1987) (cadastre actuel) © E. Jovenet, Inrap

III. Inventaires

Inventaire des faits et des unités stratigraphiques

Listing des Faits et US (sauf bâti et sépultures)

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	diamètre (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
2		200	terre brun clair, ossements humains en vrac					niveau de décapage	égale US 234
	201	201	creusement rectiligne de direction nord-sud, au profil en "V" à fond		650		30	fossé parcellaire	Coupé par les SP 203 et 206, la fosse 229 et le
			large et plat						mur G - Fossé probablement antique
	201	202	limon compact jaune, schiste détritique, rares charbons, terre cuite				10	remplissage de 202	
	201	244	limon compact gris-jaune hydromorphe, schiste détritique,				10	remplissage de 202	
	201	245	schiste altéré gris hydromorphe					remplissage de 202	
	227	227	creusement partiellement vu, profil en cuvette à fond plat	54	28 (min.)		25	possible trou de poteau	coupé par mur H - Hyp. : synchronie avec 236
	227	228	mottes de limon brun clair compact					remplissage de 227	
	229	229	creusement oblongue de direction est-ouest, arasé	210	45		6	possible sépulture	Sans squelette. Coupé par 239. Coupe 201
	229	230	limon gris compact					remplissage de 229	
	231	231	amas de blocs de direction est-ouest	120	20		10	reste de solin ? Aménagement	Sur les SP 224 et 221. Parallèle au fossé 232
	232	232	creusement rectiligne de direction est-ouest. Extrémité Est visible.	560 min	70 min.		36	fossé parcellaire	F.241 = mur I installé dedans.
	232	233	limon brun-rouille compact, tessons, cailloux de schiste, morceaux de					remplissage de 232	
			brique antique						
	236	236	creusement ovale, au profil en "U".	41	38		22	trou de poteau	synchronie possible avec 227 - Coupe Sp224
	236	237	limon brun-jaune meuble en mottes, 2 pierres de calage					remplissage de l'avant-trou	
	236	238	limon brun compact			22		fantôme de poteau	
	239	239	creusement ovale au profil en "V" à fond plat	40	36		16	trou de poteau	Installé dans F.229.
	239	240	limon compact gris, des morceaux de schiste, des charbons					remplissage de 239	
		241	pierres de schiste liées au mortier					fondations de mur	Correspond au mur I. Coupe le fossé 232.
3	311	311	creusement ovale de direction nord-sud. Profil transversal irrégulier	150	40 à 50		36	fosse	Moitié basse du creusement en "U" à fond plat, large de 0,25 m
	311	312	terre brune graveleuse, nombreux morceaux d'ardoises de toiture,						
			nombreux rejets métallurgiques, tessons, morceaux de briques antiques						
	313	313	amorce de creusement qui se poursuit hors sd, vers le sud	100	15			fosse	
		314	terre brune graveleuse						
	315	315	creusement rond au profil en "U" à fond plat			38	5	trou de poteau (fond)	
	315	316	terre brune graveleuse, petits morceaux d'ardoise						

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	diamètre (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
	317	317	creusement rectangulaire au profil en "U" à fond plat	30	25		35	trou de poteau	Structure postérieure aux autres trous de poteau
	317	331	terre brune meuble						par la nature de son remplissage
		318	niveau compact de terre brun clair mêlée de nombreux petits cailloux,				6	niveau de cour	Conservé par lambeaux. Côté est, se trouve sous la
			morceaux de schiste et d'ardoises à plat, tessons						fondation maçonnée d'1 cloison d'un appentis démoli
	319	319	amorce de creusement qui se poursuit hors sd, vers le sud		30			fosse	
	319	320	terre brune graveleuse, petits morceaux d'ardoise						
	321	321	amorce de creusement qui se poursuit hors sd, vers le sud		30			fosse	
	321	322	terre brune graveleuse, petits morceaux d'ardoise						
	323	323	creusement	20 min.	20		5	trou de poteau (fond)	Intersection avec Sp.309 - Chronologie relative
	323	324	limon compact brun clair, boulettes de terre cuite, charbons, schiste						indistincte
	325	325	creusement ovale au profil en "U" à fond plat	30	22		3	trou de poteau (fond)	
	325	326	limon compact brun foncé, petits morceaux d'ardoise et de schiste						
	327	327	creusement rond au profil en "U" à fond plat			22	10	trou de poteau	
	327	328	limon compact brun-noir, petits morceaux d'ardoise et de schiste						
	329	329	creusement ovale	80	30		23	fosse	
	329	330	terre brune graveleuse, plaquettes de schiste, 1 tesson, 1 morceau de						
			brique antique, os (faune)						
4		400	terre végétale (30 cm) sur terre limoneuse brun clair				45 à 50	niveau apparition des vestiges	
	401	401	creusement					fosse ? Fossé ?	suite de 520 ?
	401	402	limon brun clair, blocs de grès, tessons, morceaux de briques antiques						
	403	403	creusement carré	25	25			trou de poteau	structure récente ?
	403	404	terre limoneuse brun-noir, des petits cailloux						
	405	405	creusement rond			42		trou de poteau	
	405	406	terre limoneuse brun clair, des petits cailloux						
	407	407	creusement partiellement décapé	65				fosse	
	407	408	terre limoneuse brun clair, des petits cailloux						
	409	409	2 creusements accolés, partiellement décapés	160	115			fosse et trou de poteau	les dimensions sont celles de la fosse
	409	410	terre limoneuse brun clair, des cailloux de taille moyenne						
	411	411	creusement partiellement décapé	190	45 à 70			fosse polylobée ?	
	411	412	terre limoneuse brun clair, des cailloux de taille moyenne						
	413	413	creusement circulaire			100		fosse	creusée dans 415
	413	414	limon sableux brun-jaune, nombreux petits cailloux (ardoise et grès)						
	415	415	grand creusement partiellement décapé					grande fosse ?	
	415	416	terre limoneuse brun clair, des cailloux de taille moyenne						

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	diamètre (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
	417	417	grand creusement partiellement décapé	130				fosse ?	suite de 429 ?
	417	418	terre limoneuse brun clair, des cailloux de taille moyenne						
	419	419	creusement ovale	38	25			trou de poteau ?	douteux
	419	420	limon brun-jaune-gris						
	421	421	creusement ovale	70	60			fosse	
	421	422	terre limoneuse brun clair, des cailloux de taille moyenne, 1 tesson						
	423	423	creusement partiellement décapé		77			fosse ?	
	423	424	terre limoneuse brun clair, des cailloux de taille moyenne						
	425	425	creusement partiellement décapé	55 au min.	40			fosse ?	
	425	426	terre limoneuse brun clair, des cailloux de taille moyenne						
	427	427	creusement partiellement décapé	210				fosse ?	
	427	428	limon brun-gris clair, quelques cailloux						
	429	429	vaste creusement partiellement décapé et aux bords irréguliers					dépression dans le substrat	Occupe le tiers ouest de la tranchée
	429	430	limon brun clair à gris, petites concentrations de charbons, quelques						Recouvre des fosses et trous de poteau
			petits cailloux et morceaux de schiste ardoisier						
	431	431	creusement circulaire			130	12	fosse	coupe 429 - sondée (minute 4)
	431	432	limon brun, des tessons et des cailloux						
	433	433	creusement partiellement décapé	110 min.	100		6	fosse probable	coupe 429
	433	434	limon brun, des tessons et des cailloux						
	435	435	creusement circulaire			40		trou de poteau	
	435	436	limon gris clair, charbons, 1 gros bloc (calage ?)						
	437	437	creusement ovale	50	45			trou de poteau	
	437	438	limon gris, charbons de bois, cailloux petits et moyens						
	439	439	creusement ovale	40	30			trou de poteau	
	439	440	limon gris, charbons de bois, cailloux petits et moyens						
	441	441	creusement circulaire			18		trou de poteau	
	441	442	limon gris						
	443	443	creusement partiellement décapé		22		12	trou de poteau	sous 429
	443	444	limon brun jaunâtre, nombreux fragments de plaquettes de schiste						
	445	445	creusement circulaire			23		trou de poteau	sous 429
	445	446	limon brun jaunâtre, nombreux fragments de plaquettes de schiste						
	447	447	creusement quadrangulaire partiellement décapé	250 min.	150		20	fosse	sous 429
	447	448	limon compact gris foncé, nombreux cailloux de schiste						
	449	449	creusement partiellement décapé et au bord irrégulier				26	fosse probable	sous 429, coupée par 431
	449	450	limon brun jaunâtre, nombreux fragments de plaquettes de schiste						
	451	451	creusement				15	trou de poteau	sous 429
	451	452	limon compact brun jaunâtre						
	453	453	creusement circulaire			30	15	trou de poteau	sous 429 ; coupé par 433
	453	454	limon compact brun jaunâtre, plaquettes de schiste fragmentées						

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	diamètre (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
	5	500	terre végétale (30 cm) sur terre limoneuse brun clair				45à70 (E - O)	niveau apparition des vestiges	
	501	501	creusement ovale de dir. E-O et partiellement décapé	230	112 min.			fosse	
	501	502	limon brun clair, tessons, des cailloux de grès et de schiste ardoisier						
	503	503	creusement de dir. N-S (avec 1 fosse accolée côté est)		80		25	fossé au profil en "U"	
	503	504	limon brun-gris, tessons, des cailloux						
	505	505	creusement quadrangulaire	50	40			trou de poteau récent	coupe 503
	505	506	terre brun foncé, bois pourri						base du pieu encore en place
	507	507	creusement quadrangulaire	35	30			trou de poteau récent	
	507	508	terre brun foncé						
	509	509	creusement circulaire			25		trou de poteau	
	509	510	limon brun clair						
	511	511	creusement circulaire			35		trou de poteau	
	511	512	limon brun clair, 1 caillou						
	513	513	creusement ovale de direction nord-sud	50	40			trou de poteau	
	513	514	limon brun clair à jaune, 1 pierre contre paroi sud (calage)						
	515	515	vaste creusement partiellement décapé		120 à 240			fossé ou carrefour de fossés	
	515	516	limon brun-gris clair, des cailloux + fragments de briques antiques,						Ce remplissage est aussi celui de 517, 518 et 519.
			tessons						
	517	517	creusement effleuré par la tranchée	130	55 min.			fosse ?	
	518	518	creusement de dir. E-O - largeur inconnue					fossé ?	
	519	519	creusement de dir. E-O	170	40			fossé ? igole ?	entre 520 et 515.
	520	520	creusement de direction N-S, au profil en "V" à fond large et arrondi		130	45		fossé	sondage avec la minipelle
	520	521	terre limoneuse brun clair, nombreux morceaux de tuiles et briques						
			antiques, nombreux cailloux en bas de remplissage, tessons						
	522	522	creusement circulaire, au profil en cuvette			100	60	fosse	seulement perçue au moment du sd. mécanique
	522	523	terre limoneuse brun clair, nombreux morceaux de tuiles et briques						remplissage semblable à 521.
			antiques, nombreux cailloux en bas de remplissage, tessons						
	524	524	creusement	100	50 (min.)			fosse	intersection avec fossé 503 ; chronologie relative non déterminée
	524	525	limon brun-gris, des cailloux						
6	600	600	vaste creusement effleuré par la tranchée	400 min.				fosse polylobée? Fosse+fossé?	
	600	601	limon brun clair, des cailloux en vrac, 1 tesson						
	602	602	extrémité de creusement de direction NO-SE	210	75			fossé	intersection avec 605
	602	603	limon brun clair, des cailloux en vrac						Ce remplissage est aussi celui de 603 et 604.
	604	604	creusement de direction N-S					probable fossé	fossé parcellaire sur cadastre ancien ?
	605	605	vaste creusement effleuré par la tranchée	450 min.	140 min.			fosse ?	

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	diamètre (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
	606	606	creusement ovale de direction NE-SO	180	130 min.			fosse ?	
	606	607	limon brun clair, cailloux, scories, culot de forge, tessons						
	608	608	creusement étroit de direction NO-SE	200 min.	30			fossé ? Rigole ?	ressemble à 519
	608	609	limon brun clair, des cailloux en vrac						
7			Tranchée négative	900	140				
		700	terre végétale (30 cm) sur terre limoneuse brun clair, des cailloux, des		60(E) à 80(O)				niveau de terre végétale et de coluvions recouvrant
			morceaux de tuiles et briques antiques d'aspect très roulé						le substrat schisteux
8	800	800	vaste creusement effleuré par la tranchée		150			fossé de dir. N-S ?	limite parcellaire sur cadastre napoléonien ?
	800	801	limon brun-gris très argileux, cailloux						
	802	802	creusement ovale un peu irrégulier	90	80			fosse	
	802	803	limon brun gris clair, petits cailloux						
	804	804	creusement circulaire			25		trou de poteau	
	804	805	limon brun gris clair, petits cailloux						
	806	806	vaste creusement effleuré par la tranchée					fosse de gravats ?	période récente probable : démolition d'1 partie
	807	807	très nombreux morceaux d'ardoise de toiture, des cailloux						de bâtiment en place sur le cadastre napoléonien
9		900	terre limoneuse brun clair, des cailloux, des os humains					remblai de nivellement	recouvre toutes les structures du sondage
	901	901	creusement circulaire au profil en cuvette			40	10	trou de poteau	
	901	902	limon brun foncé, petits morceaux d'ardoise						
	907	907	creusement rectiligne de dir. E-O, profil en cuvette		120		25	fossé	traverse de part en part la grange
	907	908	limon compact brun foncé à jaune, petits morceaux d'ardoise + schiste						
	909	909	creusement quadrangulaire de dir. N-S, profil en "U" à fond plat	150	80		48	fosse	installée dans 907
	909	910	limon compact brun-gris foncé, des scories, des plaquettes de schiste						
	911	911	creusement quasi circulaire, au profil en cuvette à fond plat	80	75		12	four lié à la transformation du	paroi rubéfiée par endroit
	911	912	limon brun, nombreux fragments d'argile crue et d'argile rubéfiée,					fer ?	les morceaux d'argile proviennent de la voûte et
			tesson, morceaux ferreux						de la cheminée du four
	927	927	amas de blocs de direction est-ouest	250 min.	120			aménagement en pierre	dans le comblement de 907
10		1000	terre graveleuse brun clair, blocs de schiste, tessons				30 à 40	remblai de nivellement	recouvre des sépultures - la rigole 1112 (sd.11)
									est installé dans ce remblai
11		1100	superposition de niveaux, du bas vers le haut : amas de blocs de schiste				30	Niveaux d'installation de	sur toutes les structures (sépultures, fosses,
			(15 cm, au dessus de SP1115-SP1126-SP1109), puis dans toute la					plancher sur lambourdes	trous de poteau) mises au jour dans la pièce
			pièce : limon sableux brun-jaune très compact (10 cm épaisseur)						
			recouvert de machefer (5 cm épaisseur)						

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	diamètre (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
	1112	1112	creusement en "U" à fond plat, de dir. E-O, au tracé un peu sinueux	640 min.	20		25	Drain-rigole	Associé à l'usage du RDC du bâtiment "carré"
	1112	1113	limon brun foncé, plaquettes de schiste, tessons de poteries						poteries 17-18e s.
	1112	1114	fragments de dalles de schiste ardoisier posés à plat					couverture conservée par endroit	
	1115	1115	creusement ovale de dir. N-S	42	22		25	trou de poteau	perfore l'extrémité Est de SP 1106
	1115	1116	limon brun foncé, 1 gros morceau schiste						
	1133	1133	creusement quadrangulaire, au profil en "U"	46	40		50	trou de poteau	perfore et perturbe la SP 1130
	1133	1134	plaquettes de schiste en vrac, un peu de limon brun						
	1135	1135	creusement ovale de dir. N-S	140	80		15 min.	fosse	traversée par les creusements des SP: 1106, 1126,
									1128, 1109
	1135	1136	limon compact brun						
	1137	1137	creusement partiellement dégagé	110	70 min.			fosse ?	coupé par le mur A
	1137	1138	limon brun compact, plaquettes de schiste altéré						

Listing US-Bâti

N° Sd	N° US	Description	L (cm)	I (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
1	100	pierres de taille de granulite ou de grès liées au mortier de chaux blanc granuleux		85	170	porte	
1	101	pierres de taille de granulite ou de grès liées au mortier de chaux blanc granuleux				porte du 1er état	
1	102	moellons de schiste et de granulite liés au mortier de chaux grossier, beige rosé, petits cailloux et incuits de chaux				reprise du mur 107 lié à la porte 136	
1	103	moellons équarris de granulite liés à la terre				ouverture liée à un escalier ?	égalité avec 110 et 132
1	104	moellons équarris de granulite liés à la terre				bouchon de 103	
1	105	appareil irrégulier de petits moellons de granulite et de schiste, de dalles de schiste et de pierres de taille de granulite, le tout lié à la terre				reprise	
1	106	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre				maçonnerie	
1	107	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre				maçonnerie	hauteur des assises comprises entre 6 et 12 cm
1	108	moellons de granulite liés au mortier de chaux grossier, beige rosé, petits cailloux et incuits de chaux				reprise	
1	109	alternance de dalles de schiste et de blocs de granulite, liés à la terre				porte et reprise	
1	110	moellons équarris de granulite liés à la terre				ouverture liée à un escalier ?	égalité avec 103 et 132
1	111	moellons équarris de granulite liés à la terre				bouchon de 110	
1	112	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre			73	maçonnerie	
1	113	maçonnerie mixte de gros moellons de granulite liés à la terre et de trois grosses pièces de bois dans chaque piédroit				porte	
1	114	poutre et maçonnerie de moellons de granulite liés au mortier de chaux				déplacement d'une poutre	
1	115	moellons de granulite liés au mortier de chaux grossier, beige rosé, petits cailloux et incuits de chaux				bouchons de 116	

N° Sd	N° US	Description	L (cm)	I (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
1	116	espaces carrés vides aménagés dans la maçonnerie 118	20	20	20	ancrage des solives	entraxe : entre 35 et 40 cm
1	117	moellons de granulite liés au mortier de chaux blanc avec de tout petits gravillons		110		fenêtre du 1er état	
1	118	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre			62	maçonnerie	
1	119	petits moellons de granulite liés à la terre				bouchon de 117	
1	120	moellons de taille moyenne liés à la terre				maçonnerie	
1	121	briques (22 x 5,5) et moellons moyens de granulite liés à la terre				maçonnerie, reprise du conduit de cheminée	
1	122	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre				maçonnerie	
1	123	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre				maçonnerie	
1	124	pierres de taille de grès ou de granulite liées au mortier de chaux blanc avec de tout petits gravillons. Feuillure.	44	40	46	placard	
1	125	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre			62	maçonnerie	
1	126	espaces carrés vides aménagés dans la maçonnerie 125	20	20	20	ancrage des solives	
1	127	moellons moyens de granulite liés au mortier de chaux beige rosé, linteau de bois	162	88	62	fenêtre	
1	128	moellons moyens de granulite liés au mortier de chaux beige rosé			62	maçonnerie	
1	129	us négative, arasement des murs				abaissement de la hauteur du bâtiment	
1	130	appareil irrégulier de petits moellons de granulite et de schiste, de dalles de schiste et de pierres de taille de granulite lié à la terre				maçonnerie	
1	131	moellons équarris de granulite liés à la terre				bouchon de 132	
1	132	moellons équarris de granulite liés à la terre				ouverture pour un escalier ?	égalité avec 103 et 110
1	133	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre			76	maçonnerie	
1	134	appareil irrégulier de petits moellons de granulite et de schiste et de dalles de schiste liés à la terre				maçonnerie	
1	135	moellons de granulite lié au mortier de chaux grossier, beige rosé, petits cailloux et incuits de chaux				maçonnerie	
1	136	pierres de taille de granulite ou de grès liées au mortier de chaux blanc granuleux				porte du 1er état	
1	137	pierres de taille de granulite ou de grès liées au mortier de chaux blanc granuleux, linteau en bois		101	170	porte du premier état	
1	138	moellons de granulite lié au mortier de chaux grossier, beige rosé, petits cailloux et incuits de chaux					
1	139	us négative				percement	
1	140	moellons de granulite liés au ciment		78		porte	
1	141	moellons de granulite et de schiste liés au mortier de chaux rose beige		126		cheminée	
1	142	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre				maçonnerie	
1	143	moellons de granulite liés au mortier de chaux blanc avec de tout petits gravillons				fenêtre du 1er état	
1	144	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre				maçonnerie	
1	145	petits moellons de granulite liés à la terre				bouchon de 146	
1	146	moellons de granulite lié au mortier de chaux blanc avec de tout petits gravillons				fenêtre du 1er état	
1	147	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre				maçonnerie	
1	148	moellons moyens de granulite et de schiste liés au mortier de chaux rose beige, linteau en bois	159	103		fenêtre	

N° Sd	N° US	Description	L (cm)	I (cm)	ép./P/H. (cm)	Interprétation	Observations
1	149	moellons moyens de granulite et de schiste liés au mortier de chaux rose beige, linteau en bois	241	104		porte	
1	150	petits moellons de granulite bien équarris liés à la terre			83	maçonnerie	
1	151	petits moellons de granulite liés au mortier de chaux beige rosé, linteau en bois, remploi		80		porte	
1	152	us négative				percement	
1	153	us négative				percement	
1	154	us négative				percement	
1	155	moellons moyens de granulite liés au mortier de chaux beige rosé				réhaussement du premier niveau	
1	156	moellons de granulite liés au mortier de chaux rose beige	209	97		porte	
1	157	moellons de granulite et briques liés au mortier de chaux rose beige, linteau de bois	190	84		porte	
1	158	us négative				arrachement	

Listing FAIT/US-Sépulture

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	P (cm)	Interprétation	Observation / stratigraphie
2	203	203	creusement de forme oblongue, profils en cuvette. SO/NE	ND	0,5 (aux coudes)	0,18	fosse sépulcrale	coupe F0201, coupée par SP229 et TP239
		204	Jeune adulte de sexe non déterminé, reposant sur le dos.				squelette	
		205	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
	206	206	creusement arasé de forme inconnue, large. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	coupe SP209 ?, coupée par mur G
		207	Individu adulte mature ou âgé de sexe non déterminé, reposant sur le dos.				squelette	
		208	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
	209	209	creusement arasé de forme inconnue. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	coupée par F0232, par SP229 et peut-être par SP203 et SP206
		210	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		211	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
	212	212	creusement arasé de forme inconnue. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	coupée par F0232
		213	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		214	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
	215	215	creusement arasé de forme inconnue. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	coupée par mur G
		216	Individu adulte de sexe masculin, reposant sur le dos				squelette	
		217	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
	218	218	creusement arasé de forme inconnue, étroit. SO/NE	ND	0,25 (aux chevilles)	ND	fosse sépulcrale	coupée par mur H
		219	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		220	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
	221	221	creusement arasé de forme oblongue, plus large aux coudes qu'aux chevilles. OSO/ENE	ND	0,32 (aux chevilles)	0,05	fosse sépulcrale	sous SP224
		222	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		223	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
	224	224	creusement arasé de forme oblongue, étroit. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	sous US231, coupée par TP227, F0232 et par mur H
		225	Individu adulte de sexe féminin, reposant sur le dos				squelette	

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	P (cm)	Interprétation	Observation / stratigraphie
		226	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
	229	229	creusement de forme oblongue, profil transversal : en cuvette et longitudinal : plat. O/E	2,1	0,4	0,08	fosse sépulcrale ? vide	coupe SP203, SP209, coupée par TP239
		230	limon argileux gris, compact, avec inclusions de charbons, céramique et faune				comblement	
	235	235	creusement arasé de forme inconnue. OSO/ENE (?)	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	coupée par les murs G et J
		242	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		243	limon argileux brun-gris, compact				comblement	
3	300	300	creusement arasé de forme oblongue, étroit. Profil transversal en U. OSO/ENE	1,7	0,44 à 0,48	0,16	fosse sépulcrale	relation avec SP303 non déterminée
		301	Individu immature (12-15 ans), reposant sur le dos.				squelette	
		302	limon brun et plaquettes de schiste, rares inclusions (CB, limon rubéfié, schiste bleu)				comblement	
	303	303	creusement arasé de forme rectangulaire. Profil transversal en cuvette. OSO/ENE	1,86	0,46 à 0,50	0,35	fosse sépulcrale	relation avec SP300 non déterminée
		304	Individu adulte de sexe non déterminé, reposant sur le dos				squelette	
		305	limon brun et plaquettes de schiste, rares inclusions (CB, limon rubéfié, schiste bleu)				comblement	
	306	306	creusement anthropomorphe avec logette céphalique. Profil transversal en U/légère cuvette; profil longitudinal ascendant d'est en ouest avec ressaut sous le crâne. OSO/ENE	1,94	0,4	0,28	fosse sépulcrale	
		307	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	squelette peu conservé (fantôme)
		308	limon brun et plaquettes de schiste, rares inclusions (CB, limon rubéfié)				comblement	
	309	309	creusement arasé de forme oblongue, étroit, à fond plat avec léger ressaut à l'ouest. Profil longitudinal plat. OSO/ENE	1,72	0,46 à 0,48		fosse sépulcrale	squelette non conservé (fantôme)
		310	limon brun et plaquettes de schiste, rares inclusions (CB, limon rubéfié)				comblement	
9	903	903	creusement de forme indéterminée, profil transversal en cuvette. OSO/ENE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	coupée par mur N
		914	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		904	limon brun et plaquettes de schiste, très compact				comblement	
	905	905	creusement anthropomorphe avec logette céphalique, étroit, arasé. OSO/ENE	1,6	0,35	0,12	fosse sépulcrale	coupée par FR911
		913	Individu immature (12-15 ans), reposant sur le dos.				squelette	
		906	limon brun et plaquettes de schiste, très compact				comblement	
	915	915	creusement de forme indéterminée, étroit, profil en cuvette. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	coupée par murs C et O
		916	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		917	non renseigné				comblement	
	918	918	creusement arasé de forme indéterminée, large au niveau des coudes. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	relation avec SP921 non déterminée
		919	Individu adulte mature de sexe non déterminé, reposant sur le dos				squelette	
		920	limon brun et plaquettes de schiste, très compact				comblement	
	921	921	creusement arasé de forme inconnue. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	relation avec SP918 non déterminée
		922	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		923	limon brun et plaquettes de schiste, très compact				comblement	

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	P (cm)	Interprétation	Observation / stratigraphie
	924	924	creusement arasé de forme indéterminée, large au niveau des coudes. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	
		925	Individu adulte mature de sexe non déterminé, reposant sur le dos				squelette	
		926	limon brun et plaquettes de schiste, très compact				combement	
10	1001	1001	creusement de forme oblongue, étroit. OSO/ENE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	égal SP747 de la fouille
		1002	Individu adulte mature ou âgé de sexe non déterminé, reposant sur le dos.				squelette	
		1003	non renseigné				combement	
	1004	1004	creusement de forme inconnue. SO/NE	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	égal SP748 de la fouille
		1005	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		1006	non renseigné				combement	
11	1101	1101	creusement de forme rectangulaire. Profil transversal en U, longitudinal plat. O/E	2,18	0,58	0,32	fosse sépulcrale ? vide	coupe SP1103, SP1117 et le creusement 1122
		1102	limon brun, meuble, homogène, avec blocs de schiste et grès, céramique				combement	
	1103	1103	creusement étroit à bords droits et fond plat. O/E	2,05	ND	0,3	fosse sépulcrale	coupée par SP1101, coupe le creusement 1122
		1104	Individu adulte de sexe indéterminé, reposant sur le dos				squelette	
		1105	limon brun et plaquettes de schiste				combement	
	1106	1106	creusement anthropomorphe avec logette céphalique, étroit, avec profil en U. OSO/ENE	1,96	0,5	0,3	fosse sépulcrale	sur FS1135, coupée par le drain 1112 et par le TP1115
		1107	Individu adulte mature ou âgé de sexe masculin, reposant sur le dos.				squelette	
		1108	limon brun et plaquettes de schiste				combement	
	1109	1109	creusement de forme oblongue, large. Fond plat qui remonte aux extrémités. OSO/ENE	1,8	ND	0,12	fosse sépulcrale	perturbée par installation US1100
		1110	Individu adulte mature de sexe féminin reposant sur le dos. Lourde pathologie des membres inférieurs (ostéomalacie probable)				squelette	
		1111	limon brun et plaquettes de schiste				combement	
	1117	1117	creusement incomplet, de forme et dimensions compatibles avec une sépulture	ND	ND	0,1	fosse sépulcrale	non fouillée. Coupée par SP1101 et par mur C
		1118	non observé				squelette	visible en coupe
		1119	limon brun et plaquettes de schiste				combement	
	1120	1120	creusement de forme oblongue, arasé. OSO/ENE	1,86	0,54	ND	fosse sépulcrale ? vide	
		1121	terre sableuse brun-ocre				combement	correspond à US1100
	1122	1122	creusement incomplet, de forme et dimensions compatibles avec une sépulture	ND	ND	0,12	fosse sépulcrale ? vide	
		1123	limon brun-jaune et plaquettes de schiste				combement	
	1124	1124	creusement repéré en coupe et en limite de sondage, de forme et dimensions compatibles avec une sépulture	ND	ND	ND	fosse sépulcrale	non fouillée. coupée par SP1103
		1125	limon brun et plaquettes de schiste				combement	
	1126	1126	creusement de forme oblongue, arasé. SO/NE	1,92	0,4	ND	fosse sépulcrale ? Vide	coupe SP1128, sur FS1135, relation avec SP1120 ?
		1127	terre sableuse brun-ocre				combement	correspond à US1100
	1128	1128	fosse à double creusement, large en surface et étroite en profondeur	ND	0,35 à 0,7		fosse sépulcrale	non fouillée (un MTT prélevé pour C14). Coupée par SP1126 et par mur A
		1129	limon brun et plaquettes de schiste				combement	

N°Sd	N°Fait	N°US	Description	L (cm)	I (cm)	P (cm)	Interprétation	Observation / stratigraphie
	1130	1130	fosse à double creusement, large en surface et étroite en profondeur, avec ressaut sous le crâne. OSO/ENE	2	0,7	0,35	fosse sépulcrale	coupée par TP1130, coupe SP1145
		1131	Individu adulte mature de sexe masculin, reposant sur le dos.				squelette	
		1132	limon brun et plaquettes de schiste, fragments de TCA antique				comblement	
	1137	1137	creusement incomplet, dans l'alignement d'une rangée de sépultures	ND	ND	ND	fosse sépulcrale ?	non fouillé. Coupée par mur A
		1138	limon brun compact, plaquettes de schiste altéré				comblement	
	1139	1139	creusement incomplet, dans l'alignement d'une rangée de sépultures	ND	ND	ND	fosse sépulcrale ?	non fouillé. Coupée par mur A
		1140	limon brun compact, plaquettes de schiste altéré				comblement	
	1141	1141	creusement incomplet, dans l'alignement d'une rangée de sépultures	ND	ND	ND	fosse sépulcrale ?	non fouillé. Coupée par mur A
		1142	limon brun compact, plaquettes de schiste altéré				comblement	
	1143	1143	creusement incomplet, dans l'alignement d'une rangée de sépultures	ND	ND	ND	fosse sépulcrale ?	non fouillé. Coupée par mur A
		1144	limon brun compact, plaquettes de schiste altéré				comblement	
	1145	1145	fosse à double creusement, large en surface et étroite en profondeur. SO/NE	ND	0,64	ND	fosse sépulcrale	creusement en partie observable dans le bord SO de SP1130 qui la recoupe. Coupée par mur A
		1146	limon brun compact, plaquettes de schiste altéré				comblement	
12	1201	1201	creusement arasé de forme inconnue. SO/NE				fosse sépulcrale	coupée par mur J
		1202	adolescent ou jeune adulte de sexe non déterminé, reposant sur le dos				squelette	
		1203	non renseigné				comblement	

Inventaire du mobilier archéologique

Mobilier Céramique

Fait	Précision	U.S.	GR	HMA	BMA	Mod.	Fin XVIIe à récent	Indét.	Total	Datation proposée	Caisse
221		223			1				1	Xe-XIe s.	1
224		226			1				1	XIIe-XIVe s.	1
232		233			2	1			3	mobilier hétérogène	1
239		240				2			2	XV-XVIe s.	1
300		302			1				1	XI-XIIe s.	1
303		305			1				1	XI-XIIIe s.	1
306		308			1				1	XI-XIIIe s.	1
311		312				2			2	à partir du XVIe s.	1
313		314					2		2	fin XVIIe s. - XVIIIe s.	1
		318					7		7	XVIIIe - XIXe s.	1
329		330			1				1	à partir du XIIIe s.	1
		400			3				3	XIV-XVe s.	1
401		402			3				3	XIIe-XIVe s.	1
421		422			1				1	XIIIe-XIVe s.	1
431		432					2		2	fin XVIIe s. - XVIIIe s.	1
433		434			4				4	XIV-XVe s.	1
HS		prox 430				1			1	XVe s.	1
501		502			2				2	XIIIe-XIVe s.	1
503		504			4				4	XIIIe-XIVe s.	1
515		516			5				5	XIIIe-XIVe s.	1
520	decap	521			8				8	XIIIe s.	1
520		521			4				4	XIIe-XIVe s.	1
522		523			1				1	XIIe-XIIIe s.	1
600		601			1				1	XIV-XVe s.	1
606		607			1				1	XIIIe-XIVe s.	1
911		912					1		1	XVIIIe - XIXe s.	1
		1000			1	12			13	mobilier hétérogène	1
		1100			1	2			3	à partir du XVe s.	1
1101		1102			2	2	5		9	mobilier hétérogène	1
1112		1113				5			5	XVIIe-XVIIIe s.	1
total					49	27	17		93		

Mobilier Autre

Contexte			Matériau	Comptage		Domaine	Identification	Objet			Stockage		
Fait	Sd	Us	Précision	NR	NMI			Description	Datation	État de cons.	Intégrité	Traitement	Caisse
911		912		fer	3	1	quincaillerie	clou	tige fragmentée	indét.	corrodé	frag.	néant
1101		1102		fer	2	2	quincaillerie	clou	1 court et 1 moyen	indét.	corrodé	lot	néant
911		912	four	terre cuite	8	1	clayonnage ?	lot	fragments informes	indét.	bon	lot	néant
313		314		verre	2	2	vaisselle	récipient	fragments de panse en verre vert sombre (bouteille?)	post. au 17e s.	bon	frag.	néant
313		314		terre cuite	1	1	architecture	tuile	rebord de tegula	Antiquité	bon	frag.	néant
311		312		métal	12	2	artisanat	scories	lot dont 2 culots	indét.	bon	lot	néant
				28	9								

Inventaire des documents graphiques

Minute n°	Contenu	Échelle	Auteur(s)
1	Plan de détail des sondages 4, 5, 6 et 8- Coupes des fossés 503 et 520	1/100 et 1/20	F.Edin- F.Le Boulanger
2	Sondage 3 : photo redressée et annotée des structures au terme du décapage	sans échelle	F. Le Boulanger
3	Sondage 3 : plans de détail et coupes des faits 309, 315, 311, 312, 327, 325, 317, 329, 300, 303	1/20	F. Edin
4	Sondage 3 : plan de détail à la fin de la fouille - Sondage 4 : coupes des faits 447, 443, 433, 451, 453, 431, 449	1/100 et 1/20	F. Le Boulanger
5	Sondage 3 : coupes de Sp 306 - Sondage 11 : plan de détail en fin de fouille	1/100 et 1/20	F.Edin- F.Le Boulanger
6	Sondage 11 : profils des faits 1102-1105-1109-1106-1115-1103-1130	1/20	F.Edin-E.Jovenet
7	Sondage 2 : plan de détail et coupes des faits 236-227-239-232-201-203-229	1/20	E.Jovenet- F.Le Boulanger
8	Sondage 9 : plan de détail - coupes des faits 901-907-909-911-905	1/50 - 1/20	F.Edin
9	Plan du rez-de-chaussée annoté	1/75	M. Millet
10	Plan du 1er étage annoté	1/75	M. Millet
11	Croquis du bâti, phasé et schéma des fermes de charpente	sans échelle	M. Millet

Inventaire des documents photographiques

Appareil photo d' E.Jovenet

N° cliché	Objet	Vue vers	Auteur	Date	Arrêté prescription
107-0836	SP300 et SP303 : vue générale	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0837	SP300 : vue générale	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0838	SP303 : vue générale	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0839	SP303 : vue générale	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0840	SP300 : vue de détail	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0841	SP300 : vue de détail	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0842	SP300 : vue de détail	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0843 à 107-0846	effacées				
107-0847	SP300 : vue rasante	O	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0848	SP300 : vue rasante	E	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0849	effacée				
107-0850	SP303 : vue de détail	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0851	SP303 : vue de détail	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0852	SP303 : vue de détail	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0853	SP303 : vue rasante	O	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0854	SP303 : vue rasante	E	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0855	SP306 : vue générale	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0856	SP309 : vue générale	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0857	F311 : vue générale	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0858	TP315 et TP317	Z	FE/FLB	15-juin	2021-050
107-0859	SP306 : vue de détail	Z	EJ	17-juin	2021-050
107-0860	SP306 : vue de détail	O	EJ	17-juin	2021-050
107-0861	SP300 : vue de détail	Z	EJ	17-juin	2021-050
107-0862	SP300 : vue de détail	NO	EJ	17-juin	2021-050
107-0863	SP300 : vue de détail	N	EJ	17-juin	2021-050
107-0864	SP300 : vue de détail	NE	EJ	17-juin	2021-050
107-0865	SP300 : vue de détail	E	EJ	17-juin	2021-050
107-0866	SD2 : vue générale	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0867	SD2 : vue générale	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0868	SD2 : vue générale	E	EJ	18-juin	2021-050
107-0869	SD2 : vue générale	E	EJ	18-juin	2021-050
107-0870	SD2 : vue générale avec mire	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0871	SD2 : vue générale avec mire	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0872	SD2 : vue générale avec mire	E	EJ	18-juin	2021-050
107-0873	SD2 : vue générale avec mire	E	EJ	18-juin	2021-050
107-0874	SP203 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0875	SP203 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0876	SP203 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0877	SP203 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0878	SP203 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0879	SP203 : vue rasante	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0880	SP203 : vue de détail	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0881	SP215 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0882	SP215 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0883	SP215 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0884	SP215 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0885	SP215 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0886	SP215 : vue rasante	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0887	SP215 : vue rasante	S	EJ	18-juin	2021-050

N° cliché	Objet	Vue vers	Auteur	Date	Arrêté prescription
107-0888	SP215 : vue de détail	E	EJ	18-juin	2021-050
107-0889	SP224, SP221 et MR231	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0890	SP224, SP221 et MR231	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0891	SP224 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0892	SP224 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0893	SP221 et SP224 : vue oblique	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0894	SP221 et SP224 : vue de détail	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0895	SP221 et SP224 : vue de détail	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0896	SP221 et SP224 : vue de détail	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0897	SP206 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0898	SP206 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0899	SP206 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0900	SP206 : vue oblique	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0901	SP206 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0902	SP206 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0903	SP206 : vue rasante	SO	EJ	18-juin	2021-050
107-0904	SP206 : vue générale	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0905	SP235 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0906	SP235 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0907	SP235 : vue générale	S	EJ	18-juin	2021-050
107-0908	US234 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0909	US234 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0910	SP209 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0911	SP209 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0912	SP212 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0913	SP212 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0914	SP212 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0915	SP212 : vue rasante	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0916	SP218 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0917	SP218 : vue générale rapprochée	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0918	SP218 : vue de détail	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0919	SP218 : vue rasante	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0920	TP227 : vue générale	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0921	TP227 : vue en coupe	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0922	TP227 : vue en plan	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0923	TP236 : vue en plan avec fantôme	Z	EJ	18-juin	2021-050
107-0924	SP229 et TP239 : vue générale	O	EJ	18-juin	2021-050
107-0925	SP206 : vue générale avec clous	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0926	effacée				
107-0927	SP209 : vue générale avec clous	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0928	SP203 : vue générale avec clous	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0929	SP215 : vue générale avec clous	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0930	SP212 : vue générale avec clous	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0931	SP218 : vue générale avec clous	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0932	SP224 : vue générale avec clous	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0933	SP203 : détail VC	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0934	SP203 : détail VC	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0935	TP236 : vue en plan	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0936	TP236 : vue en coupe	E	EJ	21-juin	2021-050
107-0937	SP224 : vue générale	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0938	SP224 : vue générale	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0939	effacée			21-juin	2021-050
107-0940	SP224 : vue générale	Z	EJ	21-juin	2021-050

N° cliché	Objet	Vue vers	Auteur	Date	Arrêté prescription
107-0941	SP224 : vue générale	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0942	SP224 : vue de détail	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0943	SP224 : vue de détail	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0944	SP224 : vue de détail	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0945	SP221 : vue générale	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0946	SP221 : vue générale	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0947	SP221 : vue générale	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0948	SP221 : vue générale	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0949	SP221 : vue de détail	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0950	SP221 : vue de détail	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0951	SP221 : vue de détail	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0952	SP221 et SP224 : vue rasante	O	EJ	21-juin	2021-050
107-0953	SP221 et SP224 : vue de détail	NO	EJ	21-juin	2021-050
107-0954	SP206 : détail maintien et connexion	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0955	SP206 : détail maintien et connexion	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0956	SP206 : détail VC	Z	EJ	21-juin	2021-050
107-0957	SP905 : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0958	SP905 : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0959	effacée				
107-0960	SP905 : vue générale avec clous	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0961	effacée				
107-0962	SP905 : vue générale avec clous	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0963	SP905 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0964	SP905 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0965	SP905 : vue rasante	O	EJ	24-juin	2021-050
107-0966	SP905 : vue de détail	SO	EJ	24-juin	2021-050
107-0967	SP903 : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0968	SP903 : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0969	SP903 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0970	SP903 : vue générale avec clous	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0971	FO201 : vue générale	S	EJ	24-juin	2021-050
107-0972	FO201 : vue en coupe	S	EJ	24-juin	2021-050
107-0973	FO201 : vue en coupe	S	EJ	24-juin	2021-050
107-0974	TP239 : vue en coupe	O	EJ	24-juin	2021-050
107-0975	TP239 : vue en coupe	O	EJ	24-juin	2021-050
107-0976	SP1106, SP1109, drain 1112 (...) : vue générale	O (Z)	EJ	24-juin	2021-050
107-0977	SP1106, SP1109, drain 1112 (...) : vue générale	O (Z)	EJ	24-juin	2021-050
107-0978	SP1106 : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0979	SP1106 : vue générale rapprochée	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0980	SP1109 : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0981	SP1109 : vue générale rapprochée	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0982	SP1109 : vue générale avec clous	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0983	SP1106 : vue générale avec clous	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0984	SP1106 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0985	SP1106 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0986	SP1106 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0987	SP1106 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0988	SP1106 : vue rasante	O	EJ	24-juin	2021-050
107-0989	SP1106 : vue de détail	O	EJ	24-juin	2021-050
107-0990	SP1109 : vue générale rapprochée	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0991	SP1109 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0992	SP1109 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050

N° cliché	Objet	Vue vers	Auteur	Date	Arrêté prescription
107-0993	SP1109 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0994	SP1109 : détail MI	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0995	SP1109 : détail MI	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0996	SP1109 : détail patho	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0997	SP1109 : détail patho	O	EJ	24-juin	2021-050
107-0998	SP1109 : détail patho	Z	EJ	24-juin	2021-050
107-0999	SP1109 : détail patho	SE	EJ	24-juin	2021-050
108-0001	SP1109 : détail patho	S	EJ	24-juin	2021-050
108-0002	ambiance	S	EJ	24-juin	2021-050
108-0003	SP1101 (vide), SP1103, SP1117 (non fouillée) : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
108-0004	SP1101 (vide), SP1103, SP1117 (non fouillée) : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
108-0005	SP1101 (vide), SP1103, SP1117 (non fouillée) : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
108-0006	SP1103 : vue générale	E	EJ	24-juin	2021-050
108-0007	SP1101 (vide), SP1103, SP1117 (non fouillée) : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
108-0008	SP1101 (vide), SP1103, SP1117 (non fouillée) : vue générale	Z	EJ	24-juin	2021-050
108-0009	SP1103 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
108-0010	SP1103 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
108-0011	SP1103 : vue de détail	Z	EJ	24-juin	2021-050
108-0012	SP1103 : vue rasante	O	EJ	24-juin	2021-050
108-0013	SP1103 : vue de détail	O	EJ	24-juin	2021-050
108-0014	SP1109 : détail patho	E	EJ	25-juin	2021-050
108-0015	SP1109 : détail patho	S	EJ	25-juin	2021-050
108-0016 à 108-0056	photogrammétrie mur A - face occidentale	E	M. J	25-juin	2021-050
108-0057	SP1106 : détail VC	Z	EJ	28-juin	2021-050
108-0058	SP1106 : détail VC	O	EJ	28-juin	2021-050
108-0059 à 108-0061	effacées				
108-0062 à 108-0066	vue modillon (?) maison fouille	NE	FLB/EJ	29-juin	2021-050
108-0067	SP1130 : vue générale	Z	EJ	29-juin	2021-050
108-0068	SP1130 : vue générale	Z	EJ	29-juin	2021-050
108-0069	SP1130 : vue générale	Z	EJ	29-juin	2021-050
108-0070	SP1130 : vue générale	Z	EJ	29-juin	2021-050
108-0071	SP1130 : vue de détail	Z	EJ	29-juin	2021-050
108-0072	SP1130 : vue de détail	Z	EJ	29-juin	2021-050
108-0073	SP1130 : vue de détail	Z	EJ	29-juin	2021-050
108-0074	SP1130 : vue rasante	O	EJ	29-juin	2021-050
108-0075	SP1130 : vue de détail	E	EJ	29-juin	2021-050
108-0076	SP1130 : vue de détail	O	EJ	29-juin	2021-050
108-0077	ST1135 : vue générale	Z	EJ/FLB	29-juin	2021-050
108-0078	ST1135 : vue générale	O	EJ/FLB	29-juin	2021-050
108-0079 à 108-0094	effacées				
108-0095	SP1130 : fosse vide	O	EJ	30-juin	2021-050
108-0096	SP1130 : fosse vide	O	EJ	30-juin	2021-050
108-0097	SP1130 : fosse vide	SO	EJ	30-juin	2021-050
108-0098	effacée				
108-0099	SP1130 : fosse vide	Z	EJ	30-juin	2021-050
108-0100	SP1130 : fosse vide	Z	EJ	30-juin	2021-050
108-0101	SP1130 : fosse vide	Z	EJ	30-juin	2021-050
108-0102	SP1130 : amorce du creusement de SP1145	O	EJ	30-juin	2021-050
108-0103	SP1130 : amorce du creusement de SP1146	SO	EJ	30-juin	2021-050
108-0104	SP1130 : fosse vide	O	EJ	30-juin	2021-050

Appareil photo de M. Millet

N° cliché	Objet	Vue vers	Auteur	Date	Arrêté prescription
1030628 à 1030644	photogrammétrie du mur A, rez-de-chaussée	E	MM	08-juin-21	2021-050
1030665 à 1030688	photogrammétrie du mur B, 1er étage	N	MM	08-juin-21	2021-050
1030689 à 1030708	photogrammétrie du mur C, 1er étage	E	MM	08-juin-21	2021-050
1030709 à 1030729	photogrammétrie du mur D, 1er étage	S	MM	08-juin-21	2021-050
1030730 à 1030752	photogrammétrie du mur A, 1er étage	O	MM	08-juin-21	2021-050
1030753 à 1030761	appui de fenêtre, mur B, 1er étage	S	MM	10-juin-21	2021-050
1030762 à 1030764	mur L, 1er étage	E	MM	10-juin-21	2021-050
1030765 à 1030766	mur B, 1er étage	S	MM	10-juin-21	2021-050
1030767 à 1030769	mur C, 1er étage, US 124	E	MM	11-juin-21	2021-050
1030770 à 1030771	mur A, 1er étage, US 110	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030772	mur A, 1er étage, US 114	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030773	vue des sablières au dessus du corps de bâtiment le plus ancien	NE	MM	11-juin-21	2021-050
1030774 à 1030775	vue de la charpente au dessus du corps de bâtiment le plus ancien	NE	MM	11-juin-21	2021-050
1030776 à 1030777	mur D, 1er étage, US 127	S	MM	11-juin-21	2021-050
1030778 à 1030779	mur C, 1er étage, US 121	E	MM	11-juin-21	2021-050
1030780	mur B, 1er étage, US 113	N	MM	11-juin-21	2021-050
1030781 à 1030783	mur B, 1er étage, vues générales	N	MM	11-juin-21	2021-050
1030784	mur B, 1er étage, US 117	N	MM	11-juin-21	2021-050
1030785 à 1030786	mur B, 1er étage, US 111, 119 et 116	N	MM	11-juin-21	2021-050
1030787	vue des sablières au dessus du corps de bâtiment le plus ancien	NE	MM	11-juin-21	2021-050
1030788	vue des sablières au dessus du corps de bâtiment le plus ancien	E	MM	11-juin-21	2021-050
1030789 à 1030790	vue de la charpente au dessus du corps de bâtiment le plus ancien	E	MM	11-juin-21	2021-050
1030791	mur A, 1er étage, US 114	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030792	mur A, 1er étage, US 112	NO	MM	11-juin-21	2021-050
1030793 à 1030795	vue de la charpente au dessus de la partie ouest du bâtiment principal	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030796 à 1030801	mur F, 1er étage, vues générales et de détails de la cheminée	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030802 à 1030804	mur A, 1er étage, fissure	E	MM	11-juin-21	2021-050
1030805	mur E, 1er étage, fenêtre	S	MM	11-juin-21	2021-050
1030806 à 1030807	mur F, 1er étage, vues générales et de détails de la cheminée	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030808	mur G, 1er étage, vue générale	N	MM	11-juin-21	2021-050
1030809 à 1030810	mur G, 1er étage, placard	N	MM	11-juin-21	2021-050
1030811	mur G, 1er étage, porte	N	MM	11-juin-21	2021-050
1030812 à 1030816	mur H, 1er étage, porte	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030817 à 1030820	mur J, 1er étage	E	MM	11-juin-21	2021-050
1030821	mur H, 1er étage	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030822 à 1030832	détails des poutres du 1er étage		MM	11-juin-21	2021-050
1030833 à 1030836	mur F, 1er étage, vues de détails de la cheminée	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030837 à 1030838	murs B et L, 1er étage, vues générales	SE	MM	11-juin-21	2021-050
1030839 à 1030866	photogrammétrie du mur A, rez-de-chaussée	O	MM	11-juin-21	2021-050
1030867 à 1030868	vues générales du bâtiment principal, extérieur	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030869	vue générale du bâtiment secondaire, extérieur	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030870	vue générale du bâtiment principal, extérieur	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030871 à 1030872	vues générales de l'ensemble des bâtiments	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030873 à 1030874	mur C, pignon, vue de l'extérieur	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030875 à 1030876	mur O, vue de l'extérieur	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030877	mur N, vue de l'intérieur	E	MM	29-juin-21	2021-050
1030878	mur O, vue de l'intérieur	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030879 à 1030882	charpente du bâtiment secondaire	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030883 à 1030884	mur M, placard	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030885	mur M, fenêtre bouchée	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030886	mur M, placard	N	MM	29-juin-21	2021-050

N° cliché	Objet	Vue vers	Auteur	Date	Arrêté prescription
1030887	vue générale de l'intérieur du bâtiment secondaire	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030888	jonction des murs C et O, côté intérieur	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030889 à 1030891	mur C, porte, circulation entre les deux corps de bâtiments	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030892	mur C, extérieur	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030893	jonction des murs C et O, côté extérieur	NO	MM	29-juin-21	2021-050
1030894 à 1030896	jonction des murs C et L	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030897 à 1030899	escalier et mur J	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030900	fenêtre du mur K	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030901	mur L, rez-de-chaussée, porte	E	MM	29-juin-21	2021-050
1030902 à 1030903	mur pignon extérieur, côté ouest	E	MM	29-juin-21	2021-050
1030904	mur H, fenêtre du rez-de-chaussée	E	MM	29-juin-21	2021-050
1030905	vue générale des bâtiments depuis la rue	SE	MM	29-juin-21	2021-050
1030906	mur I, rez-de-chaussée, extérieur, fenêtre ouest	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030907	mur I, rez-de-chaussée, extérieur, fenêtre est	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030908 à 1030909	jonction des murs I et K, extérieur	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030910	mur K, extérieur, fenêtre	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030911	jonction des murs K et M, extérieur	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030912	mur M, extérieur, fenêtre bouchée	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030913	vue générale des bâtiments depuis la rue	SO	MM	29-juin-21	2021-050
1030914	mur N, vue de l'extérieur	SO	MM	29-juin-21	2021-050
1030915	mur I, rez-de-chaussée, extérieur, fenêtre est	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030916	mur I, vue des remplois au dessus du linteau de la fenêtre est	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030917	mur I, rez-de-chaussée, extérieur, fenêtre ouest	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030918 à 1030919	mur H, fenêtre du rez-de-chaussée	E	MM	29-juin-21	2021-050
1030920 à 1030922	mur H, rez-de-chaussée, vue de l'intérieur	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030923	mur G, rez-de-chaussée, placard	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030924	mur I, rez-de-chaussée, vue de la fenêtre ouest	N	MM	29-juin-21	2021-050
1030925	mur I, rez-de-chaussée, vue générale intérieure	NE	MM	29-juin-21	2021-050
1030926 à 1030928	mur J, rez-de-chaussée	E	MM	29-juin-21	2021-050
1030929 à 1030930	mur G, trous de boulins et solives	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030931	murs H et I, rez-de-chaussée, vue générale	SO	MM	29-juin-21	2021-050
1030932 à 1030933	vue du chevet	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030934 à 1030935	mur A, rez-de-chaussée, us 103, 104, 105 et 106	O	MM	29-juin-21	2021-050
1030936 à 1030938	mur A, rez-de-chaussée, us 100, détail	S	MM	29-juin-21	2021-050
1030939 à 1030940	mur D, rez-de-chaussée, vues générales	S	MM	01-juil-21	2021-050
1030941 à 1030943	mur D, rez-de-chaussée, porte et fenêtre contemporaines	S	MM	01-juil-21	2021-050
1030944 à 1030948	mur D, rez-de-chaussée, fenêtre bouchée	S	MM	01-juil-21	2021-050
1030949 à 1030952	mur B, rez-de-chaussée, vues générales et de détails	N	MM	01-juil-21	2021-050
1030953	mur C, rez-de-chaussée, vue générale	E	MM	01-juil-21	2021-050
1030954	jonction des murs C et D, rez-de-chaussée	SE	MM	01-juil-21	2021-050
1030955 à 1030962	mur C, rez-de-chaussée, fenêtre modifiée	E	MM	01-juil-21	2021-050
1030963	mur C, rez-de-chaussée, cheminée	E	MM	01-juil-21	2021-050
1030964 à 1030968	mur A, rez-de-chaussée, portes 136 et 137	O	MM	01-juil-21	2021-050
1030969	mur A, rez-de-chaussée, détail du linteau de la porte 137	O	MM	01-juil-21	2021-050
1030970 à 1030973	mur A, rez-de-chaussée, US 132	O	MM	01-juil-21	2021-050
1030974 à 1030977	mur A, rez-de-chaussée, détails de la porte 137	SO	MM	01-juil-21	2021-050
1030978	mur F, rez-de-chaussée, vue générale de la cheminée	O	MM	01-juil-21	2021-050
1030979 à 1030982	mur F, rez-de-chaussée, vues de détails de la cheminée	O	MM	01-juil-21	2021-050
1030983 à 1030986	mur F, rez-de-chaussée, vues du placard nord	O	MM	01-juil-21	2021-050
1030987	mur F, rez-de-chaussée, vue générale	O	MM	01-juil-21	2021-050
1030988 à 1030989	mur F, rez-de-chaussée, vues du placard sud	O	MM	01-juil-21	2021-050
1030990	jonctions des murs F et G, rez-de-chaussée	NO	MM	01-juil-21	2021-050
1030991	mur G, rez-de-chaussée, placard	N	MM	01-juil-21	2021-050

N° cliché	Objet	Vue vers	Auteur	Date	Arrêté prescription
1030992	mur F, rez-de-chaussée, vue générale de la cheminée	NO	MM	01-juil-21	2021-050
1030993	mur G, rez-de-chaussée, porte et placard bouché	N	MM	01-juil-21	2021-050
1030994	mur A, rez-de-chaussée, porte 100	E	MM	01-juil-21	2021-050
1030995	mur A, rez-de-chaussée, portes 100 et 101	E	MM	01-juil-21	2021-050
1030996	mur A, rez-de-chaussée, porte 100	E	MM	01-juil-21	2021-050
1030997	mur A, rez-de-chaussée, US 108	E	MM	01-juil-21	2021-050
1030998	mur A, rez-de-chaussée, US 103, 105	SE	MM	01-juil-21	2021-050
1030999 à 1040002	mur A, vues générales	NE	MM	01-juil-21	2021-050
1040003	murs F et G, rez-de-chaussée, vue générale	NO	MM	01-juil-21	2021-050
1040004	mur A, vues générales	NE	MM	01-juil-21	2021-050
1040005	mur C, rez-de-chaussée, vue de la porte	O	MM	01-juil-21	2021-050
1040006 à 1040037	lapidaire		MM	01-juil-21	2021-050

Appareil photo de F. Le Boulanger

N° cliché	Objet	Vue vers	Auteur	Date	Arrêté prescription
1020312 et 314	vue de l'emplacement du sondage 3 avant décapage		FLB	07-juin	2021-050
1020313	vue de la parcelle en herbe avant ouverture des sondages 3 à 7	SO	FLB	07-juin	2021-050
1020315 à 317	vues de la parcelle fouillée en 2020, et après sa remise en état	N et NO	FLB	07-juin	2021-050
1020318 à 322	sondage 3 : photos verticales de structures avant fouille		FE	08-juin	2021-050
1020323 à 418	sondage 3 : photos à la perche pour redressement - avant fouille		FLB-FE	09-juin	2021-050
1020412 à 418	sondage 4 : vue d'ensemble avant fouille	O et E	FLB-FE	09-juin	2021-050
1020419 à 420	sondage 5 : coupe du fossé 503	N	FLB	09-juin	2021-050
1020421	sondage 5 : coupe du fossé 520	N	FLB	11-juin	2021-050
1020422 et 426	sondage 5 : coupes du fossé 520 et de la fosse 522	N	FLB	11-juin	2021-050
1020428 et 429	sondage 3 : fosse 329 après fouille		FLB	16-juin	2021-050
1020430 à 432	sondage 4 : coupe de la fosse 429	S	FE	17-juin	2021-050
1020433	sondage 4 : vue en plan de la fosse 431		FE	17-juin	2021-050
1020434	sondage 4 : coupe de la fosse 431		FE	17-juin	2021-050
1020435 et 436	sondage 4 : vue d'ensemble des structures sondées		FE	17-juin	2021-050
1020437 à 440	sondage 11 : canalisation 1112 : vue d'ensemble et de détail	O	FLB	30-juin	2021-050
1020441 à 443	sondage 11 : canalisation 1112 : vue d'ensemble et de détail	E	FLB	30-juin	2021-050
1020444 à 445	sondage 11 : canalisation 1112 : vue oblique de son extrémité orientale		FLB	30-juin	2021-050
1020446 et 447	sondage 11 : canalisation 1112 : après retrait de son remplissage	O	FLB	30-juin	2021-050

Chronologie

Moyen Âge,
bas Moyen Âge,
Temps modernes,
Époque
contemporaine

Le diagnostic archéologique effectué dans le bâtiment et ses terres adjacentes au numéro 7, chemin de la chapelle Saint-Pierre à Bais, révèle des informations importantes sur les occupations du secteur aux périodes médiévale et moderne.

Sujets et thèmes

Bâtiment,
Structure agraire,
Maison, Foyer,
Fosse, Sépulture,
Parcellaire

Mobilier

Céramique, Objet
métallique

Inrap Grand Ouest

37 rue du Bignon, CS 67737
35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

www.inrap.fr